

صحة العمل

LES ARMÉES DU PACTE DE VARSOVIE ONT LES MOYENS DE DÉCLENCHER UNE ATTAQUE SURPRISE estime M. Cressard, député R.P.R. LIBRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Belgique, 1,20 B; Autriche, 12 sch.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 26 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 35 rials; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,75 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din. Tarif des abonnements page 32 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 6307-23 Paris Téléc. Paris n° 630572 Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La reine du Danemark à Paris

La France est le dernier pays de la Communauté européenne à accueillir, depuis son accession au trône, la reine Margrethe II. Le président de la République a donné le ton de la rencontre en évoquant « la sagesse et le réalisme du Danemark » et en faisant remonter au traité de Saint-Clair-sur-Epte, qui, en 911, céda la Normandie au duc Rollon et à ses Vikings, la fin du « seul conflit » qui ait opposé les deux pays. Il a aussi noté que l'amitié perpétuelle qu'ils se jurèrent dans le traité de 1742 existait déjà de longue date et qu'elle ne s'est jamais démentie depuis. La sonnerie a repris ce thème : « Au cours de l'histoire, la France et le Danemark ont toujours marché la main dans la main. »

Les propos nigres-doux que les deux gouvernements échangeaient au début de l'année se trouvent ainsi relégués aux archives. Les ministres d'aujourd'hui ont alors sur le quant-à-soi de la France et de son président et souhaitaient un « échange de vues détaillées sur l'état des relations entre l'Est et l'Ouest », a indiqué un porte-parole du Foreign Office. Mercredi, l'agence Tass avait accusé la Grande-Bretagne de vouloir « conclure d'importants contrats de vente d'armes avec la Chine » et par là-même de « stimuler le militarisme agressif des maïoïstes ». Le porte-parole du Foreign Office a déclaré le lendemain que M. David Owen avait informé M. Huang Hua de son désir de poursuivre la politique de détente avec l'U.R.S.S. Cette mise au point

Le Danemark est le vingt-quatrième client et le vingtième fournisseur de la France; il contribue pour 0,8 % et 0,6 % seulement à ses exportations et importations. La France est le huitième partenaire du Danemark; les échanges entre les deux pays n'atteignent pas le quart du commerce dans avec la R.F.A. Dans le royaume de Hamlet, solidement incorporé au monde culturel anglo-saxon, les français a bien du mal à disputer la seconde place à l'allemand.

Abstraction faite d'un franc parler habituel dans le nord de l'Europe, le Danemark et la France découvrent, aujourd'hui, plus de raisons d'entente que de mécontentement. Entré avec la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne en 1973, le Danemark a détrompé ceux qui craignaient son alignement systématique sur le gouvernement de Londres. Ferme attaché à la politique agricole commune et à une politique commune de la pêche dont les Britanniques entravent la mise en place, il est un partisan tout aussi résolu de la zone monétaire européenne dont Paris et Bonn se sont faits les champions.

Membre de l'alliance atlantique comme la France, le Danemark n'est pas plus qu'elle — et sûrement moins que beaucoup d'autres — fanatique du leadership américain. Le refus des affrontements, la détente, l'appui apporté à la décolonisation, font partie du vocabulaire en vogue à Copenhague comme à Paris. Les mois désignent-ils les mêmes choses ? Ce n'est pas sûr, et les styles sont différents. Les Français s'irritent des reculs de vertu politique qui nous viennent de Scandinavie, tandis que les Danois déclinent facilement quelque arrogance nationaliste dans les attitudes françaises. Mais le reproche ne vient-il pas à contre-temps ? La France d'aujourd'hui n'est plus celle du général de Gaulle, et sa participation, désormais active, aux instances qui discutent du désarmement par exemple devrait inciter à la révision des idées reçues.

Les conceptions que Paris et Copenhague se font de l'Europe de demain sont en tout cas très proches : une union européenne ne peut être que fédérale, pragmatique, suffisamment souple pour préserver les caractéristiques spécifiques et les vocations extérieures de chacun. Si la France prétend au mondialisme, le Danemark tient à maintenir des liens privilégiés avec ses cousins scandinaves dans le Conseil nordique. Danois et Français peuvent différer sur beaucoup de choses sans pour l'essentiel la nécessité d'une Europe tirant sa richesse de sa diversité.

Les échanges entre l'Occident et la Chine

- FRANCE : renforcement de la coopération scientifique
R.F.A. : projet de construction d'un complexe sidérurgique

M. Fang Yi, un des vice-premiers ministres chinois, président de la commission d'Etat pour les sciences et les techniques, est attendu à Paris, samedi 14 octobre, pour une visite officielle d'une semaine en France, à l'invitation de M. Barre.

Lors de son voyage à Pékin, en janvier, celui-ci avait signé un accord de coopération scientifique et technique; un nouveau protocole, visé à l'intensification de la recherche scientifique en

Autre dirigeant chinois en visite en Europe occidentale, M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, a eu, jeudi, avec son homologue britannique « un échange de vues détaillées sur l'état des relations entre l'Est et l'Ouest », a indiqué un porte-parole du Foreign Office.

Mercredi, l'agence Tass avait accusé la Grande-Bretagne de vouloir « conclure d'importants contrats de vente d'armes avec la Chine » et par là-même de « stimuler le militarisme agressif des maïoïstes ».

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré le lendemain que M. David Owen avait informé M. Huang Hua de son désir de poursuivre la politique de détente avec l'U.R.S.S. Cette mise au point

commun, sera conclu lors du séjour de M. Fang Yi en France. Le vice-premier ministre chinois arrive de R.F.A. où il a également eu des entretiens relatifs à la coopération. On a appris, jeudi, que des sociétés ouest-allemandes allaient former un consortium pour étudier la construction d'un complexe sidérurgique géant avec le concours financier d'une banque allemande.

Malgré le caractère spectaculaire des marchés conclus ou à conclure avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis, le partenaire naturel de la Chine dans le domaine commercial est le Japon, lié à elle par un traité de paix et d'amitié qui sera ratifié à l'occasion du voyage de M. Teng Hsiao-ping à Tokyo, du 22 au 29 octobre.

Il semble que les Chinois soient surtout intéressés en Europe et aux Etats-Unis par des projets très spécifiques ou complémentaires de ceux étudiés en commun avec les Japonais. Il semble également que certains accords concernant les échanges économiques et techniques ne soient conclus que dans la mesure où ils seront accompagnés de la livraison de certains matériels militaires convoités par Pékin. Autre aspect de l'activité diplomatique entre l'Occident et l'Extrême-Orient, un communiqué commun publié jeudi, à l'issue d'une visite officielle du chancelier Helmut Schmidt à Tokyo, annonce une « intensification des relations trilatérales entre la Communauté économique européenne, le Japon et les Etats-Unis ».

LA RECHERCHE DE RÈGLEMENTS AU PROCHE-ORIENT

- EGYPTE-ISRAEL : Washington fait état de « bons progrès ».
LIBAN : la trêve pourrait être consolidée.

LE JAPON MILITARO-INDUSTRIEL

Le sort en est jeté. Le réarmement japonais est en route. Lentement, progressivement, subtilement certes, mais sûrement. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une mobilisation générale, d'une accumulation soudaine de tanks et de batteries de canons dans le style d'avant-guerre. C'est une réorientation des grandes options japonaises prises depuis trente ans d'une manière complexe qui combine les préoccupations de puissance économique et de sécurité politique, en sorte que le Japon devienne une grande puissance de l'Asie à part entière. On voit mal, d'ailleurs au nom de quoi il pourrait dénier à un Etat dont les performances civiles le mettent non plus au troisième rang mondial, où on s'ennuie déjà de le voir il y a quelque temps, mais au second, devant l'Union sovié-

tabou, et les autorités s'emploient à faire la démonstration qu'il y a un vide croissant dans la défense de l'Asie; tandis que l'Union soviétique consacre 20 % de son budget militaire, soit quelque 94 milliards de dollars, à cette région, la présence américaine ne cesse de diminuer; depuis 1960, les troupes américaines sont tombées de trois cent quatre-vingt-dix mille hommes à moins de cent quarante mille dans l'ouest du Pacifique. Un livre blanc sur la défense récemment publié met en évidence que les charges de sécurité japonaises sont encore seulement de 54 dollars par personne, à comparer avec 830 dollars aux Etats-Unis et 1 178 dollars en Israël, ce qui laisse une bonne marge d'augmentation possible. (Lire la suite page 7.)

Les cardinaux votent dimanche pour l'élection du pape

Le conclave, chargé de désigner le successeur de Jean Paul II, se réunit samedi 14 octobre dans l'après-midi. Les votes ne commenceront que dimanche matin. La mort, survenue jeudi 12 octobre en Pologne, du cardinal Boleslaw Filipiak (Pologne), membre de la congrégation pour la cause des saints à la Curie, réduit à cent onze le nombre des électeurs du pape.

De notre envoyé spécial

Rome. — Perplexité, inquiétude, découragement: tels sont les sentiments prédominants à la veille du conclave lors des rencontres de cardinaux, en petits groupes, qui, contrairement à la dernière fois, se multiplient. Cette fois, les cardinaux sont prêts à parler, à comparer les hypothèses, à formuler leurs craintes et à écouter des conseils, comme s'ils voulaient conjurer le mauvais sort. Ils parlent si volontiers, du reste, qu'on leur a demandé, lors de la dernière congrégation générale, de ne plus accorder d'entrevues.

« Nous sommes arrivés à Rome, très marqués par la soudaine disparition de Jean Paul II », dit le cardinal Léon-Joseph Suenens, primat de Belgique. Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, de rencherir: « Certains d'entre nous ont pu penser qu'avec Jean Paul II nous avions enterré nos espoirs et nos projets. » Tandis que le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, reconnaît que le conclave sera difficile et ne cache pas sa préférence pour un pape étranger.

Toutefois, on pense généralement que, dans un premier temps, le collège des cardinaux cherchera un Italien. Le « portrait-robot » qui se dessine au fil des jours diffère sensiblement de l'image d'Épinal du bon « papa Luciani ». Un pape qui sourit, oui, mais cela ne suffit pas. Un pasteur, bien entendu, mais tous les évêques ne sont-ils pas des pasteurs, même ceux qui occupent un poste de Curie ?

Si les foules se pressaient aux abords de Jean Paul II, suggèrent les cardinaux les plus conservateurs de la Curie, c'était avant tout pour écouter la saine doctrine. Or, depuis quelques jours, on assiste à une campagne orchestrée par la presse en faveur du candidat de la Curie, le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de

1,80 F Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Belgique, 1,20 B; Autriche, 12 sch.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 26 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 35 rials; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,75 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din. Tarif des abonnements page 32 5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 6307-23 Paris Téléc. Paris n° 630572 Tél. : 246-72-23

Les chances de Mgr Benelli

La campagne de presse sur l'« offensive Siri » — certains allant jusqu'à prétendre que l'archevêque de Gênes pourrait recueillir cinquante voix de la Curie, des pays de l'Est, des Allemands et des évêques du tiers-monde qui dépendent de l'aide financière allemande — a peut-être pour but de déjouer la manœuvre. Il est peu probable qu'un homme aussi différent du pape précédent rallie la majorité des voix; l'hypothèse la plus vraisemblable est que le nom de Siri, avancé par la Curie au premier tour comme son dernier candidat (où il aurait eu vingt-cinq voix, soit deux de plus que Luciani), cacherait le vrai candidat des conservateurs: les cardinaux Pericle Felici, Carlo Colombo ou même Giovanni Benelli.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 2.)

LIRE PAGE 2

Un pape pour quoi faire? par Henri Fesquet par A. Piettre

« LES OCCIDENTAUX », D'ALFRED GROSSER

Une fresque transatlantique

Le nouvel ouvrage d'Alfred Grosser est extraordinairement ambitieux — même pour lui. Moraliste de l'action politique, analyste acerbe et lucide de la vie publique et de la diplomatie française, spécialiste insurpassé de l'histoire de l'Allemagne contemporaine — pays dans lequel il exerce une sorte de magistrature morale — Grosser a voulu combler une lacune étrange et considérable. Il n'existait en effet, ni en français, ni en allemand, ni en anglais, de bonne étude d'ensemble sur les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale depuis la seconde guerre mondiale. Quand on réfléchit à l'importance de l'alliance américaine pour l'Europe (qu'on y voie une garantie essentielle de sécurité et de prospérité, ou un phénomène de domination), quand on pense à l'importance des Etats-Unis dans la

nécessaire intégration de l'Europe des Six puis des Neuf (qu'on considère Washington comme un fédérateur parfois maladroit, ou comme un obstacle, parfois un adversaire), quand on connaît la place occupée après la seconde guerre mondiale par l'Europe dans le système global des Etats-Unis, on se demande pourquoi, en dépit de la foule de travaux consacrés aux origines de la guerre froide, ou à tel épisode de l'histoire récente : Suez, le défi gaulliste, la crise de 1973, personne n'avait écrit d'ouvrage de synthèse.

L'ampleur et la variété même du livre de Grosser donnent la réponse. Non seulement l'entreprise exigeait un chercheur doté d'une prodigieuse aptitude à lire le contenu de plusieurs bibliothèques, en plusieurs langues, mais encore il fallait un auteur capable d'étudier avec la même compétence une quantité de pays fort différents, les rapports diplomatiques, les données stratégiques, les relations économiques et financières interétatiques, mais aussi transnationales (concernant les multinationales, ou les détenteurs d'aurodollars), les réactions des opinions politiques, des Eglises, des syndicats, des intellectuels, les grands courants d'idées et les tempêtes soudaines (telle celle de 1968). Et il fallait enfin un écrivain capable à la fois d'organiser de façon point par point cette masse de données hétérogènes, et d'en rendre compte dans un langage sans jargon accessible à un vaste public.

STANLEY HOFFMANN, (Lire la suite page 9.)

Robert Laffont Pour sauver l'Occident du naufrage où l'argent, la violence et la peur le précipitent... Huit Paroles pour l'Eternité le nouveau livre de GILBERT CESBRON

KORTCHNOI A EGALITE AVEC KARPOV AU CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS (Lire page 25.)

AU JOUR LE JOUR Le futur et l'avenir Quand il parle de l'obsession du futur, le président de la République se donne-t-il l'élégance d'un anglicisme et veut-il simplement parler du sort de l'avenir? En ce cas, M. Barre, à qui cette obsession est prescrite, est en droit de se demander de quel avenir il s'agit: celui de son gouvernement, celui du pays ou celui du monde? Selon l'interprétation qu'il adoptera, son comportement s'en trouvera considérablement changé. Mais peut-être M. Giscard d'Estaing donne-t-il au futur son sens propre de catégorie grammaticale, et alors, il doit être pleinement rassuré: nul plus que M. Barre n'est obsédé par l'idée que c'est demain, et demain seulement, qu'on rasera gratis. ROBERT ESCARPIT.

Dominique Pade...

Land...

CHSTEIN

صحة من الاجل

idées

PAPAUTÉ

Un pape, pour quoi faire ?

par HENRI FESQUET

Deux conclaves coup sur coup, c'est plus qu'un pas pour mesurer la caractère incoercible ou superficiel de la curiosité soulevée et détourner l'attention des problèmes de fond. De ceux qui comptent pour l'avenir de l'Eglise : qu'est-ce qu'un pape, à quoi sert-il ? La manière dont il exerce son ministère est-elle adaptée à notre époque ? Indépendamment des tâches de remplir (le monde du 18 août), quelles sont les évolutions souhaitables, les méthodes à retenir ?

Recevant un cardinal particulièrement dynamique, Paul VI lui expliquait, avec son sérieux coutumier, à quel point sa mission était « difficile ». Profitant d'un silence, le prêtre lui répondit du tac au tac : « Mais non, Très Saint-Père, votre mission n'est pas difficile, elle est tout simplement impossible ! » Au delà de son piquant, cette formule est parfaitement éclairante.

Un des drames du pontificat de Paul VI — bourreau de travail hyperconscientieux — réside dans l'énormité des responsabilités d'un homme qui cumulait tous les pouvoirs, surveillant les dossiers, surveillant les ministères, recevant quotidiennement des visiteurs de toutes sortes, sans compter ses fonctions liturgiques, les audiences publiques hebdomadaires et la mise au point d'une incroyable quantité de discours ou d'encycliques savamment pesés.

Aucun chef d'Etat n'a autant de servitudes, aucun de monde sous sa juridiction (700 millions). Ces tâches exigent une maîtrise de soi exceptionnelle et une minutie de tous les instants. Cette charge est devenue inhérente pour des motifs historiques et idéologiques, contingents et périssables.

Il semble qu'aujourd'hui l'Eglise soit au pied du mur et qu'il faille reconsidérer la répartition des tâches. Car la situation actuelle ne présente pas seulement des inconvénients de surmenage, mais d'autres plus graves encore. Il n'est plus possible

et donc plus souhaitable, de faire reposer le gouvernement d'une société aussi vaste sur les épaules d'un seul homme. Pour la bonne raison que les Eglises locales ont acquis une personnalité et présentent une complexité jamais atteinte. Il est assez souvent illusoire d'attendre de Rome, qui n'est plus le centre du monde chrétien, une parole universelle et opérationnelle. Ce n'est pas seulement vrai sur le plan social ou para-politique, mais aussi au niveau liturgique, moral, théologique.

Un centre de recherche et d'impulsion

Si la papauté veut maintenir ou accroître son prestige et son influence, elle est soumise à alléger l'éventail de ses compétences, de sa juridiction, à réduire le nombre de ses consignes, de ses décisions ou de ses réponses.

Il ne s'agit pas de faire du pape un monarque faisant ou de le cantonner dans un rôle purement représentatif, mais, bien au contraire, de lui permettre de mieux exercer son ministère irremplaçable d'unité en prenant plus à sérieux les principes de subsidiarité et de responsabilité. Rome pourrait être un centre d'alerte, d'impulsion, de recherche et d'harmonisation. Venu des quatre points cardinaux, les évêques y apprendraient à se connaître et à s'enrichir de leurs expériences mutuelles. Ils viennent plus volontiers pour informer que pour recevoir des consignes.

On reconnaît là une des intentions maîtresses de Vatican II. Faire en sorte que les évêques ne puissent plus être ou apparaître comme des fonctionnaires tirant leur pouvoir du pape (ce qui est d'ailleurs doctrinalement parlant) et vivant dans la hantise de ne rien faire qui puisse déplaire au pape central.

« Je suis votre frère aîné », disait Jean Paul I^{er}. Toute une théologie est sous-jacente à cette affirmation, qui n'est pas de complaisance. L'évêque de Rome est le premier parmi les égaux (primus inter pares). Primauté d'honneur, primauté de juridiction, aussi, mais qui ne saurait perdre de vue que le moindre évêque résidentiel porte une responsabilité dans l'Eglise universelle. La papauté n'est pas le sacrement, c'est un office de

grande et entraîne une quasi-impossibilité de s'en remettre à une personne unique pour inter-préter avec un bonheur égal les données foisonnantes mais parcellaires qui lui parviennent. La monarchie n'est pas seulement démodée, elle est devenue impraticable pour des motifs de méthode.

Paul VI l'avait présenté dans une lettre au cardinal Roy en 1971 (1) et, d'autre part, il a souvent insisté sur la nécessité d'un pluralisme doctrinal et disciplinaire, sans toutefois en tirer toutes les conséquences, car — il le disait aussi — il ne pouvait tout faire à la fois, accusé qu'il était par des réformes internes urgentes réclamées par Vatican II.

Un centre de recherche et d'impulsion

communauté et de charité, qui devrait de plus en plus s'accommoder de la décentralisation, de la personnalisation des Eglises locales et du transfert de nombre de compétences.

A Vatican II, les évêques n'ont pas réussi — c'était prématuré — à intégrer le dogme de la primauté dans la perspective de la collégialité. Ils se sont contentés de juxtaposer la papauté et l'épiscopat, sans souligner suffisamment leurs relations organiques, estime le Père Georges Dejaiffe. Le concile n'a jamais affirmé, regrette-t-il par exemple, qu'il n'y a pas de pape sans les évêques alors qu'il a dit cent fois qu'il n'y a pas de collège sans le pape. Il est demeuré prisonnier du cadre juridique de Vatican II (2). L'Eglise ne fonctionne pas comme un gendarmier. En outre, l'Eglise locale n'est pas, comme on le croit trop souvent, une « partie » de l'Eglise universelle, car tout diocèse possède les éléments constitutifs essentiels de l'Eglise.

L'extension des pouvoirs des évêques ne saurait être considérée comme une amputation de la mission pontificale alors que la réciproque n'est pas vraie. Non seulement pour des raisons de fait, mais de droit. Il n'est pas normal que la papauté « déborde » comme l'histoire l'a induite en tentation de le faire. Autant il est nécessaire que l'Eglise ait une tête au-dessus de la mêlée, qui puisse faciliter (ce qu'elle n'a pas manqué de faire au cours de l'histoire) l'exercice indépendant de la mission épiscopale, autant il importe de ne pas court-circuiter sans motif grave l'autorité des évêques, qui sont les successeurs des Apôtres.

Allègement de la Curie

Avec ténacité, Paul VI s'est attelé à une première réforme de la Curie, qui était devenue peu à peu un Etat dans l'Etat : internationalisation, exécution de charges, priorité au souci pastoral, suppression de l'index, renforcement de la secrétairerie d'Etat. Il ne s'agit que d'une première étape, comme les pères du synode se sont fait un devoir de l'affirmer en octobre 1974. Il apparaît souhaitable que la Curie romaine se mette davantage au service des évêques et que, désormais, ce soit moins les évêques qui aient à se justifier devant la Curie que l'inverse. Pourquoi les activités de certains dicastères ne seraient-elles pas réduites ? Dans le même sens, il serait opportun de confier aux conférences épiscopales la solution de divers problèmes concernant le ministère, la discipline du mariage, certaines dispenses, la solution locale de tel ou tel problème oecuménique, etc.

Pourquoi, en outre, concentrer à Rome le siège des secrétariats pour les non-chrétiens ou les non-croyants ? Des nonclosures d'importance moindre pourraient être remplies, suggère-t-on parfois, par des délégués itinérants (4).

N'est-il pas paradoxal que le diocèse de Rome soit pratiquement privé de son évêque faute de temps et confié à un évêque vicar ? Cette distorsion de la fonction épiscopale présente quelque chose de malsain. Comment être un évêque pour le monde entier, dans sa vertigineuse diversité, alors qu'il est devenu impossible de l'être pour le diocèse qui lui est confié ? Le pape reste trop éloigné et trop coupé des réalités quotidiennes qui sont pourtant à portée de sa main. Il évolue dans un monde artificiel, un micro-Etat d'un autre âge « où aucun peuple ne vit, où personne ne se marie, où aucun enfant ne naît » (Raniero La Valle), où l'on ne travaille que sur des dossiers, mis à part les jardiniers du Vatican avec qui Jean XXIII aimait bavarder... Quel équilibre ne faut-il pas pour rester chaleureux et humain dans ce décor de théâtre feutré et cet univers de papiers !

Pour le cardinal Marty, il serait normal qu'un synode extraordinaire se réunisse automatiquement à la mort d'un pape (le Monde daté 1^{er}-2^o octobre). Une telle initiative apporterait entre autres la preuve que la jeune institution synodale appelée à faire un bilan serait sortie des limbes. En effet, jusqu'à présent le synode, composé, rappelons-le, soit des seuls présidents élus des conférences épiscopales, soit de divers délégués, n'a fait que de timides galops d'essai. Un véritable synode devrait être à même d'exercer les pouvoirs délibératifs prévus par sa constitution. Il ne devrait surtout pas disparaître entre ses assemblées plénières, mais constituer, par l'intermédiaire d'un organe appelé à faire un vis-à-vis permanent à la Curie. La rénovation de la grande machine romaine sera illusoire tant qu'une représentation de l'épiscopat mondial ne sera pas à

la disposition constante du Saint-Siège afin de contribuer, aux côtés du pape, à donner à la Curie des directives. Autrement dit, la Curie ne devrait pas rester l'instrument exclusif du gouvernement pontifical.

Voici quelques-unes des pistes qui pourraient contribuer à l'aggiornamento du ministère de Pierre et des bureaux adjacents. Elles sont proposées par des observateurs bienveillants et compétents qui jugent pernicieux les excès de la centralisation.

Le Père Louis Vauclès, dans 27 études d'octobre, en tire une application immédiate d'un grand intérêt. Il s'agit, à juste titre, de la révision du droit canonique. Ce cours ne répond pas aux exigences de l'heure. Plutôt qu'un nouveau recueil de normes universelles censées faire face à tous les cas, il préconise la mise au point de quelques principes fondamentaux qui inspireraient ultérieurement l'établissement de droits particuliers réglés par des ensembles d'Eglises locales. Droits qui devraient, bien entendu, recevoir l'agrément de Rome.

Un tel assouplissement de la législation aurait, par surcroît, d'heureuses répercussions oecuméniques. Car s'il est vrai, comme l'a reconnu Paul VI, que le ministère de Pierre constitue un des obstacles principaux à l'unité des Eglises, le rédimensionnement, c'est-à-dire en quelque sorte la « rééquibration » institutionnelle, serait de nature à apaiser les craintes des protestants, des anglicans et des catholiques, qui réclament des indices avant tout de respect pour le meilleur de leurs traditions.

On en revient toujours au même point : est-il possible d'honorer la soif de liberté et de responsabilité ressentie dans l'Eglise romaine comme ailleurs sans porter atteinte aux cohésions nécessaires ? Rome demeure méfiante en vertu de longues traditions. Mais le Nouvel Testament, la tradition multiforme du christianisme et l'évolution des mentalités créées par les mœurs démocratiques ne montrent-ils pas à l'évidence que le moins mauvais des régimes est celui qui donne aux membres d'une communauté la possibilité de se comporter comme des adultes et d'être les propres artisans de leur insertion dans le tissu social ? On court toujours des risques à desserrer une discipline et à répartir des responsabilités. Mais à ne pas le faire on court peut-être un risque plus grand : la désaffection.

(1) Dans cette lettre sur les problèmes sociaux, Paul VI écrivait : « nous est d'ailleurs de proposer une solution qui est valoir un soutien à notre mission ». (2) Voir son tournant décisif de l'écologie à Vatican II. Editions Beauchesne, collection « Le point théologique ». (3) Voir Concilium no 108. Prévisions pour l'avenir du pontificat de Paul VI, les évêques, individuellement ou par région, proposent des adultes et d'être les propres artisans de leur insertion dans le tissu social ? On court toujours des risques à desserrer une discipline et à répartir des responsabilités. Mais à ne pas le faire on court peut-être un risque plus grand : la désaffection.

(4) Dans cette lettre sur les problèmes sociaux, Paul VI écrivait : « nous est d'ailleurs de proposer une solution qui est valoir un soutien à notre mission ». (2) Voir son tournant décisif de l'écologie à Vatican II. Editions Beauchesne, collection « Le point théologique ». (3) Voir Concilium no 108. Prévisions pour l'avenir du pontificat de Paul VI, les évêques, individuellement ou par région, proposent des adultes et d'être les propres artisans de leur insertion dans le tissu social ? On court toujours des risques à desserrer une discipline et à répartir des responsabilités. Mais à ne pas le faire on court peut-être un risque plus grand : la désaffection.

(4) Père Kerzhofis (Dissim).

La voie étroite

par ANDRÉ PIETTRE (*)

CES lignes paraîtront évanouies le concile ne s'entérme dans son silence. Elles ne voudraient pas avoir le ridicule de paraître « enjambe » sur l'Esprit (pour parler comme Bossuet), ni de tracer du futur pontife on ne sait quel portrait-robot. On voudrait seulement essayer d'éclaircir et de dégeiger d'un faux jour l'image que la plupart des chrétiens se font du souverain pontife. Presque toujours elle est ternie par un certain « pontificat d'abord », qui imprègne plus que jamais les mentalités et les institutions, alors que l'auteur de la formule est tombé dans l'oubli.

Pape de droite, pape de gauche : la galerie se succède contrastée aux couleurs trop vives ! On oublie les nuances. Pie IX, le pape du Syllabus et de Vatican I, est le premier grand « pape missionnaire » : il rançonne l'Eglise au centre, mais il en favorise comme jamais l'expansion au dehors. Léon XIII, érécroaire de naissance et de tempérament, mais pape du ralliement et de Romm Novorum, est aussi celui qui restaure le thomisme. D'humble origine, Pie X condamne le modernisme, refuse la « culture » et interdit le Sillon ; mais il crée l'Institut biblique qu'il veut « riche de toutes les ressources du progrès des sciences modernes » ; il pourchasse les relents de jansénisme par ses déclarations révolutionnaires en leur temps — sur la fréquentation de l'Eucharistie, même par les enfants.

Pie XI (Fides Intraedita) condamne l'Action française ; mais il conclut avec l'Italie musolinienne les accords du Latran et combat le laïcisme au nom de « Christ Roi ». Pie XII, pape d'autorité, prend l'initiative des réformes liturgiques, crée des Instituts séculiers, et ordonne le premier cardinal hors d'Europe et d'Amérique. Et qui sait si le pape Jean, le plus entouré du Journal d'une âme, aurait approuvé tout ce qu'il s'est accompli après lui sous le couvert du concile qu'il avait convoqué ? Quant à Paul VI, nul besoin de rappeler la déchéance de ses extrêmes qu'il ont écartés...

« Un pouvoir suprême »

Ces mêmes extrêmes sont écartés à l'oin, chacun dans ses excès, qu'il ne laissent à son successeur qu'une voie étroite. La plus conservatrice des pontifices pourrait bien assouplir la défense de la messe de Pie V (certaines théologies du bord très différencié le soutiennent) ; il pourrait bien rendre au latin une place plus conforme à la constitution conciliaire sur la liturgie. Mesures mineures, mesures formelles, qui ne sauraient impliquer la moindre adhésion à l'opposition, où l'édifice a fini par se mûrir à l'insuffisance, d'un évêque ou d'un concile de deux mille Pères ! Le nouvel élu combattrait-il les abus et les déviations avec moins de patience et de ténacité que ne l'a fait Paul VI, qu'il ne l'aurait que revenir au concile authentique et, à travers celui-ci, à cette « grande discipline de l'Eglise » dont l'éphémère pape du sourire a parlé avec une fermeté rare dans son premier message.

A l'inverse, le plus « avancé » des papes ne saurait-il franchir des

butoirs sur lesquels sont venus se heurter les « progressistes » de tout genre et de tout grade : le ministère sacerdotal, le célibat des prêtres (encore qu'il ne s'agisse que d'un problème de discipline, mais combien symbolique !), le mariage, l'indissolubilité du mariage, le condamnement de l'avortement, at à plus forte raison la remise en cause par des théologiens de recherche et d'ouverture, des dogmes les plus fondamentaux, tels que le rédemption et la résurrection, l'Eucharistie, et finalement — car on est arrivé là ! — la divinité du Christ. Un laïc hâterait à coulever la question, si elle ne l'avait été au mal damier par le Bureau d'études doctrinales de l'épiscopat (1).

Parallèlement, il serait difficile au plus libéral des papes de laisser en l'état la « créativité » liturgique (c'est lui la dernière raquette de Jean Paul I^{er}), et impossible de ne pas réviser la réforme des séminaires quand on sait ce qu'elle a donné en France ou en Hollande (2).

Même le « collégialité », l'une des grandes nouveautés du Concile (qu'on ne laisai d'ailleurs que renouer avec une tradition lointaine) (3) meit que les cercles de pointe voudraient élargir encore au séminaire de Rome (4), peut-elle être poussée beaucoup plus loin qu'elle n'est, sans risquer de réduire le pape à un primus inter pares et l'Eglise-Sacrament à l'Eglise-Parlement ? Qu'on relise donc, précise et solide, la première des constitutions conciliaires, constitution dogmatique sur l'Eglise (Lumen Gentium) ! Après avoir déclaré que « le pontife romain est le successeur apostolique de saint Pierre », elle précise que « le pontife romain a sur l'Eglise, en vertu de sa charge de vicar de Christ et de pasteur de toute l'Eglise, un pouvoir plénier suprême et universel qu'il peut toujours exercer librement » (art. 22). Comment renier de tels textes ?

L'essentielle cohésion

Assurément, chaque pape a sa personnalité, son expérience, son langage, sa manière. Il peut hâter ou freiner, tolérer ou sévir. Et ce n'est pas indifférent !... Mais, d'une tendance ou de l'autre, la pontife le plus impérieux ne pourra se soustraire à l'impératif de la telle : la voie d'une Eglise plus ouverte au dehors (qu'on songe aux exigences de l'œcuménisme) mais travaillée à l'intérieur d'elle-même par une crise profonde et un intense renouveau, cette voie est, en un sens, devenue plus étroite.

En vérité, de même qu'on oublie les nuances de l'héliote, on oublie qu'au-dessus de la personne de l'évêque de Rome, il y a le suprême magistère, au-dessus du pontife, le servus servorum (serviteur des serviteurs), — et si « pasteur » qu'il se veut, il se pourrait bien que le prochain pape soit celui d'un concile doctrinal, « dogmatique », que des voix autorisées réclament plus nombreux. Mgr Perzelli s'en est fait l'écho récemment (5).

(1) Le Monde du 23 mai (texte intégral et commentaire de E. Fesquet). (2) Cf. pour la France les ostensions de Robert Sois dans le Monde du 18 novembre 1974. (Nous repropo-nous la question et d'autres dans un tout prochain livre) ; et pour la Hollande, l'art. de G. Pieterse dans la revue Sources (Zybourg), 1978, no 1, p. 22 et 23. (3) Cf. X. Gmser : « Vatican II n'a pas plus créé la collégialité que Vatican I la primauté » (Bulletin des bibliothèques des religions, mars 1971, p. 55) ; et E. de Lubac, les Eglises particulières, Aubier, 1971, p. 84 et 85, etc. (4) V. La de Vauclès : « Les rendez-vous de la papauté » (Les Etudes, octobre 1978, p. 379 et 381). (5) Dans l'ouvrage collectif : Les évêques disent le mot de l'Eglise (Cerc, 1978, p. 44-45).

BOUCHARD PÈRE & FILS Depuis 1731 80 Hectares dont 63 hectares de premiers crus et grands crus



Documentation L.M. sur demande à Maison BOUCHARD PÈRE & FILS au Château Boite Postale 70 21202 BEAUNE CEDEX Tél. (80) 22.14.41 Téléx Bouchard 350 830 F EQUIPOTEL 78 - STAND 566 Allée 15 - Bât 5.

Les cardinaux votent dimanche pour l'élection du pape

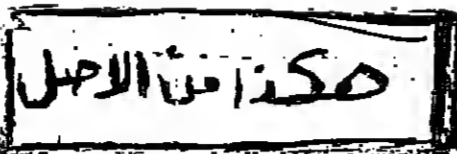
(Suite de la première page.)

En effet, le cardinal Benelli, archevêque de Florence et artisan, dit-on, de l'élection de Luzzini, voit grandir ses chances d'être élu. Son âge, cinquante-sept ans n'est plus considéré comme un handicap sérieux après la mort d'un pape de soixante-six ans. Sa connaissance de la Curie, pour avoir été l'hôte de Paul VI pendant quinze ans, contraste favorablement avec l'ignorance inquiétante de Jean Paul I^{er}. Ceux qui pensent toujours que l'ancien substitut du secrétaire d'Etat est encore trop d'ennemis disent que son candidat, à lui, cette fois-ci, est le cardinal Salvatore Pappalardo, archevêque de Palerme, soixante ans, dont le dynamisme, l'efficacité pragmatique et l'action sociale dans les milieux de la Mafia sicilienne ont séduit l'homme d'action qu'est le cardinal Benelli.

Tomassek, le Brésilien Arns, l'Autrichien Koenig — ont déclaré que le temps est venu pour être un non-Italien. Dans cette hypothèse, les trois noms les plus sou-vent cités sont ceux des cardinaux Pironio, Willebrands et Hume. Le cardinal Eduardo Pironio, cinquante-huit ans, est un Argentin de parents italiens, qui a l'avantage de représenter le ligéri-monde et d'occuper à la Curie le poste de préfet de la congrégation pour les religions. Le cardinal Johannes Willebrands, soixante-dix ans, cumule l'archevêché d'Utrecht et le secrétariat romain pour l'unité des chrétiens. Ce serait le candidat des œcuménistes. Le cardinal Basil Hume, cinquante-cinq ans, enfin, est le candidat « secret » de beaucoup. Malgré son jeune âge, son peu d'expérience à la tête d'un diocèse et son ignorance des choses romaines, ce bénédictin anglais allie le mysticisme et le pragmatisme avec une bonne dose d'humour britannique, de manière à faire rêver ceux pour qui la papauté doit changer radicalement de style.

ALAIN WOODROW.

LES TENTATIVES



AMÉRIQUES

Brésil

Le débat sur la corruption a dominé la fin de la campagne électorale présidentielle

M. Fanolinho Pereira, président du parti gouvernement brésilien Arena, a affirmé jeudi 12 octobre que les accusations de corruption portées contre certains membres de son parti étaient des « manœuvres maladroites » destinées à « ternir l'image du gouvernement ».

Le problème de la corruption a en fait dominé les derniers jours de la campagne élec-

torale présidentielle. Le général Joao Baptista Figueiredo, candidat officiel, devrait être élu président sans difficulté dimanche 15 octobre, mais le général Hugo Abreu, démis depuis le 2 octobre pour avoir soulevé publiquement la question de la corruption, a acquis un prestige qui pourrait lui permettre d'apparaître bientôt comme le leader de l'opposition.

De notre correspondant

Brasilia. — L'arrestation du général Hugo Abreu commença à agiter sérieusement la vie politique brésilienne. Il est démis depuis le 2 octobre (Le Monde du 4 octobre). En envoyant à plusieurs officiers une lettre critiquant vivement le régime, l'ancien chef de la maison militaire de la présidence a réussi à ranimer la languissante campagne pour les élections législatives qui, elles, auront lieu le 15 novembre. Il ne paraît certes avoir rencontré qu'un écho limité chez les militaires, bien qu'il ait reçu, le 13 octobre, la visite en prison d'un membre du haut commandement, le général Tourinho. Mais, sur le plan politique, il a fourni de précieuses armes à une opposition qui en avait bien besoin.

Il y a quelques semaines à peine, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition légale) paraissait en sérieuse difficulté. Le vote par le Congrès des réformes politiques présentées par le président Geisel, contre lesquelles il s'était prononcé, avait mis le parti d'opposition dans une situation délicate. Il avait permis de constater, aussi, que les divisions en son sein étaient finalement plus importantes que celles du parti gouvernemental Arena. D'autre part, en centrant sa campagne sur l'élection présidentielle indirecte du 15 octobre, perdue d'avance, le M.D.B. avait dangereusement négligé la consultation du 15 novembre, plus prometteuse pour lui. Le candidat du général Eulzer Bentes à l'élection présidentielle avait divisé le parti. Le caractère timoré et maladroit de la campagne du général avait ensuite déçu tout le monde, et démolis les militants.

Cette situation a décidé le général Abreu, principal artisan de la campagne du général Eulzer Bentes, à résister. Par son apparition, malgré son passé d'officier « dur », comme la principale figure de l'opposition, reléguant au second plan le général

Bentes. Son probable passage à la retraite le mois prochain devrait le conduire à radicaliser son action.

Les attaques contenues dans sa lettre, à laquelle la presse brésilienne a fait largement écho, ont été reprises par le M.D.B. C'est notamment le cas des accusations de « corruption » et d'« arbitraire » qu'il porte contre le régime. En affirmant que le gouvernement a généralisé l'écoute des communications téléphoniques et la violation de la correspondance, il a provoqué un débat national qui gêne le pouvoir.

Dans une interview accordée au principal quotidien de São Paulo, un officier d'active proche du général Abreu, le major Adalberto Barreto, vient de mettre directement en cause le général Figueiredo, dauphin du président Geisel, qu'il accuse d'avoir contrôlé les écoutes téléphoniques lorsqu'il était chef du service national d'informations.

M. Netto mis en cause

Les accusations de corruption lancées par le général Abreu paraissent surtout viser le général Golbery, chef de la maison civile de la présidence et véritable éminence grise du régime. Elles peuvent également mettre en difficulté le général Figueiredo, qui semble décidé à résister lui aussi, dans son futur gouvernement, un rôle important au général Golbery, qui fut l'un des principaux soutiens de sa candidature. Le gouvernement fait valoir, non sans raison d'ailleurs, que les dénonciations du général Abreu ne sont pas précises et qu'il n'avance aucune preuve convaincante. Par son retour, il a mis la corruption au premier plan de la faculté. Un ex-député du M.D.B., M. Francisco Pinto (dont

le mandat fut autrefois « cassé » parce qu'il avait attaqué au Congrès le général Pinochet en visite au Brésil) vient de s'en prendre à l'une des principales figures du régime : M. Delfino Netto, ancien ministre des Finances, principal ministre du « miracle » économique et ancien ambassadeur en France. M. Pinto a accusé dans une réunion électorale, mais sans citer de preuves, lorsqu'il était en poste à Paris, des commissions pour faciliter les transactions des banquiers et des industriels français désireux de traiter avec le Brésil. L'affaire fait grand bruit, et M. Netto a intenté un procès à son accusateur. Mais il semble dans une situation délicate, car M. Pinto ne fait en réalité que relancer une affaire qui ne fut jamais éclaircie : l'affaire Sarava. Attaché militaire de l'ambassade du Brésil à Paris lorsque M. Netto y était en poste, le colonel Sarava avait rédigé un rapport dénonçant les mêmes faits que ceux évoqués par M. Pinto. Un député du parti gouvernemental Arena, M. Faria Lima, vient de confirmer au Congrès l'existence de ce document tout en en minimisant la portée.

Autant de problèmes et d'affaires qui provoquent une rapide radicalisation de la campagne électorale. Mais, paradoxalement, il n'est pas sûr que ces thèmes passionnent réellement l'électeur. Les derniers sondages en vue de la consultation du 15 novembre prévoient certes une sérieuse poussée de l'opposition par rapport aux élections de 1974, mais ce n'est guère le problème des scandales qui affectent le gouvernement qui en est la cause : selon les sondages, la hausse du coût de la vie et la baisse du pouvoir d'achat préoccupent bien plus l'électeur. Il n'est resté que les accusations mutuelles des hommes politiques à Brasília.

THIERRY MALINIAK.

Panama

AVEC L'APPUI DU GÉNÉRAL TORRIJOS, QUI DEMEURE CHEF DE L'ARMÉE

M. Aristides Royo est élu président

Dix ans après le coup d'Etat qui a porté les militaires au pouvoir, l'homme fort du Panama, le général Omar Torrijos, a décidé de passer la main. Disposant d'une large majorité au sein de la nouvelle Assemblée nationale, issue des élections du 6 août dernier, il n'a guère en de peine à imposer mercredi 11 octobre la nomination de son ancien ministre de l'Éducation, M. Aristides Royo, à la présidence de la République. Le candidat officiel l'a emporté par 452 voix sur 505.

Après l'aboutissement des négociations avec les États-Unis sur l'avenir du canal et le succès qu'il a remporté aux récentes élections, on estimait généralement que le général Torrijos lui-même briguerait la charge suprême. Mais, à la surprise générale, le général Torrijos annonça au début de septembre qu'il préférait « se retirer dans sa caserne » et que le ministre de l'Éducation était « l'homme le plus qualifié » pour devenir le prochain président.

Même s'il renonce à ses fonctions de chef du gouvernement, le général Torrijos ne s'éloigne pas tellement de la scène politique. Gardant la haute main sur les forces armées, il demeure commandant en chef de la garde nationale et a déjà clairement fait savoir qu'il « veillera scrupuleusement à la sauvegarde des conquêtes nationales ». S'il se place quelque peu en retrait, il n'en dispose pas moins d'un droit de regard sur les affaires du pays. M. Royo passe pour lui

être entièrement dévoué. Dans son discours d'investiture, le nouveau président s'est exprimé en affirmant qu'il ne renoncerait pas de consulter le cas échéant. Avec l'arrivée au pouvoir de cet avocat de trente-huit ans connu pour ses idées modérées et qui a participé directement aux négociations sur les traités, la continuité paraît donc assurée.

Libéralisation prudente

Cette élection présidentielle marque aussi un nouveau pas vers une normalisation des institutions. Alors que le rôle de son prédécesseur, M. Demetrio Lakas, était essentiellement honorifique, M. Royo cumule les fonctions de président et de chef du gouvernement.

Les restrictions qui pesaient sur les activités des partis politiques ont été partiellement levées ; la presse a retrouvé une plus grande liberté d'expression et les exilés ont été autorisés à rentrer. Même l'ex-président Arnulfo Arias, renversé il y a dix ans par les militaires, a pu dernièrement regagner Panama, où il ne se prive pas de critiquer le gouvernement. Certes, la libéralisation du régime se fait encore avec prudence. En raison des entraves auxquelles elles se heurtent, les principales formations d'opposition avaient préféré boycotter les dernières élections. Mais, malgré les consignes d'abstention des adversaires du général Torrijos, près de 80 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes, et cette consultation avait été relativement plus ouverte que le premier scrutin organisé par les militaires en 1972.

Il est prévu que la prochaine

élection présidentielle se déroulera en 1984 au suffrage universel direct. Une commission gouvernementale a été créée pour réglementer le fonctionnement des partis politiques. De son côté, le général Torrijos envisage de lancer sa propre formation, le parti révolutionnaire démocratique, qui regroupera différents courants idéologiques.

Après à peine un quart de siècle d'existence, une nouvelle période s'ouvre donc dans l'histoire de Panama. Le général Torrijos a obtenu la reconnaissance de son pays de la souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Certes, les nouveaux traités restent encore à mettre en pratique et bien des choses peuvent se passer jusqu'à l'an 2000, date à laquelle Panama devrait avoir complètement récupéré le canal et sa zone. Mais une importante hypothèse a été levée et Panama pourra désormais se consacrer à la relance d'une économie qui n'a pas échappé à la récession. Les nouveaux revenus du canal ne seront sans doute pas de trop pour faire face à un endettement croissant. Il faudra aussi tenter d'apporter des solutions aux nombreux problèmes laissés en suspens.

Les Panaméens n'ignorent pas que les nouveaux traités ne signifient pas la fin de la dépendance envers les États-Unis. Que ce soit à travers le centre financier international ou la zone libre de Colon, les intérêts américains continuent de peser sur l'avenir de la petite République.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Les élections du 15 octobre en Bavière

M. Franz Josef Strauss semble assuré d'une éclatante victoire

Unterhaching (Bavière). — Les longues tables de bois et les bancs ont été alignés au milieu d'un pré. D'accortes serveuses distribuent les grands pots de bière d'une contenance d'un litre qui sont le « mesure » normale en Bavière. Des drapeaux blancs-bleus de l'Etat libre flottent sous une brise légère. Le soleil illumine cette scène idyllique. Des musiciens en costume de cuir coiffés d'un petit chapeau à plumes tentent de faire entendre leurs notes à travers un bruit de fond de bêtes se mêlant aux sifflets. Au-delà de la grande barrière « rouge » de Munich d'un côté et des champs labourés de l'autre, se profile déjà l'horizon, la ligne sombre des forêts bavaroises. C'est ici que les familles de Unterhaching attendent leur très cher Franz Josef Strauss.

De notre correspondant

donne bien entendu l'occasion à ce dernier de s'en prendre aux adversaires avec une ironie léchée. « Nous ne sommes quand même pas venus avec une armée d'occupation. Nous n'avons pas conquis la Bavière par un coup d'Etat », proclame-t-il, au grand enthousiasme des buveurs de bière qui relèchent leur chope géante pour l'applaudir.

Une forteresse « impenable par les rouges »

Comme partout ailleurs au long de son pèlerinage électoral, Franz Josef Strauss démontre ainsi trois ou quatre fois par jour qu'il est sans conteste l'homme le plus capable d'attirer les foules. Car, exploitant l'accomplissement sans faute du parti large à l'inévitables démagogues électoraux. Certes il ne saurait renoncer au style percuteur que ses rivaux lui envient. Dénonçant les « Amis démodés » de la S.P.D. (M.M. Brandl, Wehner, Bahr et Emke), le « grand timonier » de la C.S.U. dénonce les « bande des quatre » qui mènerait le gouvernement et le pays à la catastrophe.

Cette indulgence apparente pour M. Schmidt ne dure d'ailleurs qu'un instant puisqu'il réclame aussitôt que l'on retire son « mandat de conduire » au chancelier. Pour faire bonne mesure dans ce feu d'artifice métaphorique, il ajoute que l'« arbitre électoral » devrait aussi montrer la « carte jaune » aux libéraux pour les chasser définitivement du terrain politique de la R.F.A.

JEAN WETZ.

Grèce

L'opposition insiste sur le caractère politique des prochaines élections municipales

De notre correspondant

Athènes. — Le premier tour des élections municipales aura lieu le 15 octobre. Le gouvernement conteste le caractère politique que les partis de l'opposition donnent à cette nouvelle consultation populaire. Il admet que, dans les grandes villes, et en premier lieu à Athènes, ces élections donneront lieu à des batailles politiques, mais il estime que l'affrontement idéologique sera grandement corrigé par les questions et problèmes purement locaux, les querelles de clocher et la personnalité des maires sortants.

Pour sa part, l'opposition reconnaît l'importance des facteurs locaux, mais maintient que, finalement, les électeurs voteront selon leurs tendances idéologiques. Le centre de la bataille est Athènes : si aucuns faits n'y obtiennent 50 % des voix plus une, les forces de gauche infligeront, lors du second tour, un camouflet au parti au pouvoir, Nouveils Démocrates.

Au début de cette année, tirant le leçon des élections générales de novembre 1977, qui assurèrent une confortable majorité à M. Caramanlis, le PASOK (parti socialiste grec), l'Union démocratique du centre, l'EDA (gauche unifiée) et les deux partis communistes annonçèrent qu'ils s'abstenraient d'entrer en campagne, qu'ils s'abstenraient de se présenter et de synchroniser toutes les forces de gauche. D'interminables discussions ont montré que la diversité des tendances ne permettait toujours pas d'atteindre un pareil objectif. Et comme la stratégie d'union de la gauche dépend essentiellement du parti communiste de l'extérieur, les contacts poursuivis relèvent d'un dialogue de sourds.

Le parti communiste de l'extérieur ne veut plus servir d'« escabeau », et tient à renforcer ses positions. Il se refuse à dialoguer avec le parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste) tant que ce dernier n'aura pas changé de nom. Ainsi, la gauche, qui a réalisé diverses alliances électorales dans le pays, n'a pu présenter un candidat unique à Athènes. Ses voix se partageront entre MM. Beys, soutenu par le PASOK, l'Union démocratique du centre, l'EDA et le parti communiste de l'intérieur, et Théodorakis, présenté par le parti communiste de l'extérieur (pro-soviétique).

Une liste « politique » est conduite par M. Pityas, ancien maire d'Athènes, qui, il y a quelques semaines encore, était ministre de la culture dans le gouvernement Caramanlis. M. Pityas devrait faire le

plain des voix provenant de l'extrême droite, de la Nouvelle Démocratie et du centre libéral. L'analyse des résultats indiquera dans quelle mesure le parti de M. Caramanlis a récupéré une partie de la « droite pure » et a mordu sur l'électorat libéral désemparé par l'éclatement de l'Union démocratique du centre. On verra également si le PASOK et le parti communiste de l'extérieur, sortis renforcés des élections législatives de novembre 1977, poursuivent leur progression.

Ces élections municipales ne peuplent pas outre mesure un peuple qui a bien d'autres chats à fouetter. À Athènes, un récent sondage d'opinion a montré que 80 % des personnes consultées ont placé la pollution au tête de leurs préoccupations ; 68 % s'inquiètent des problèmes posés par la circulation ; 51 % se plaignent de la hausse déraisonnable des loyers. Les Grecs sont, pour l'instant, beaucoup plus préoccupés par les problèmes quotidiens — la hausse constante du coût de la vie, l'inquiétude des jeunes à la recherche d'un premier emploi, la poussée du chômage, les lourdes charges fiscales, les divers problèmes sociaux qui attendent une solution — que par les controverses politiques.

MARC MARCEAU.

Belgique

UNE MISSION D'INFORMATION POURRAIT ÊTRE CONFIEE A M. HENRI SIMONET

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'heure est à la fois au règlement de comptes et à la bataille de reconquête. Tous les partis de la majorité, sauf le C.V.P., le parti social-chrétien du premier ministre, tombent à bras raccourcis sur M. Tindemans, qui contre-attaque sans relâche.

Il accuse un de ses ministres d'avoir couronné de succès les bruits « contre lui et à son profit » le président du parti socialiste des mois très durs. En marge de cette grégarie, on tente de réparer les dégâts et d'éviter les élections — sauf chez les sociaux-chrétiens flamands, où beaucoup de dirigeants et de militants souhaitent toujours se mesurer aux autres partis et remporter une éclatante victoire en Flandre. Les présidents des autres formations cherchent la réconciliation et font des avances très claires à M. Martens, le président du C.V.P.

La personnalité de M. Tindemans n'est pas seule en cause et les divergences de fond entre le C.V.P. et les autres partis restent pratiquement insurmontables. C'est dans ce climat survolté que le roi a entamé ses consultations. Il a reçu dès jeudi matin les présidents des Assemblées et des partis et leur a fait part de son intention d'un « forum ». Le nom de M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères, était cité.

PIERRE DE VOS.

amérique latine

Musique de qualité : disques et cassettes. Importation exclusive. En plus : livres, presse, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, dispositifs, drapeaux, etc., du Brésil et de toute l'Amérique latine, de la péninsule ibérique et des nouveaux pays africains ou langues portugaises.

Librairie-centre des pays de langues espagnole et portugaise (incluant Librairie Portugaise et Brésilienne)
16, rue des Ecoles, Paris-V^e - Tél. : 033-96-16 - M^o Maubert-Mutualité.
(Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues.)

Jocelyn
PARIS

134, bd St-Germain
75, ch. des Saussaies (14^e)
5, rue Chevre-Midi

Marcel BUR 138, Faubourg Saint-Honoré
costumes en saxbury
Prêt-à-porter 1.250 F
A vos mesures 1.850 F

un fantastique pure laine, garanti intéroissable : le **SAXBURY**

TOUTE LA MODE EN DÉGRIFFE

les boutiques **Griffsolde**

GRIFFSOLDE pour LUI :
3 bd Montmartre (Montmartre)
3, rue de la Plaine (Nation)

pour ELLE :
1, rue de la Plaine (Nation)
2, rue du Renard (H. de Ville)
3, rue de Lagny (Nation)

ouvert le lundi après-midi.

ASIE

VIETNAM : L'ENGRENAGE DE LA GUERRE

II. — OMBRES ET LUMIÈRES SUR UNE RUPTURE

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

L'affaire des Hoas, victimes de la tension entre Hanoï et Pékin...

Hanoï. — Pour la première fois, des responsables vietnamiens jettent une lumière crue sur certains épisodes inconnus de leurs relations avec la Chine...

Il convient de souligner que cet éclairage de l'histoire est vietnamien. Nous ne disposons pas tel des autres versions de personnalités et de gouvernements concernées...

La Chine nous a aidés jusqu'en 1968 parce qu'elle avait une politique socialiste. Il est clair que, depuis 1972 et la visite de Nixon à Pékin, sa politique a changé...

Richard Nixon veut accélérer le retrait de ses troupes du Vietnam du Sud et réaliser la « vietnamisation » de la défense.

Les Vietnamiens affirment aujourd'hui que les Chinois n'ont offert à Sihanouk un asile que pour le pousser à quitter le Cambodge...

crets mais tout est vrai, affirmait-il.

1971, Nixon est invité en Chine. Les Vietnamiens se sentent poignardés dans le dos, en pleine guerre.

L'accord de Paris, qui paraît pour un temps dessiner la possibilité d'un équilibre régional...

Après la défaite des États-Unis, la réunification du Vietnam a contrecarré les projets d'expansion de la Chine...

M. Hoang Tung a toute, au sujet des Cambodgiens : « Nous les avons aidés et, lorsqu'ils ont demandé de rentrer nos troupes, nous l'avons fait... »

Prochain article :

L'OBSTACLE CAMBODGIEN

Les révélations du quotidien de l'armée

Bangkok. — La Quan doit n'être que le quotidien de forces armées vietnamiennes...

Jusqu'à présent les officiels vietnamiens laissent entendre que, privée d'appuis extérieurs et sans grands moyens, la résistance se développe « petit à petit »...

C'est en avril dernier que le radio de Hanoï a commencé à révéler l'existence d'une résistance intérieure au Cambodge...

rent la plus souvent n'avoir appris l'existence de l'insurrection qu'une fois hors du Cambodge, soit par leurs compatriotes, soit par les radios. Il faut rappeler que l'armée vietnamienne avait commencé très tôt à « rééduquer » des prisonniers et des réfugiés khmères au vu de leur utilisation contre le régime de Phnom-Penh...

Pékin dénonce les « livraisons massives de munitions et l'arrivée de techniciens soviétiques » au Vietnam. Hanoï réplique en affirmant que la Chine envoie des troupes au Cambodge pour réprimer les soulèvements populaires.

SEMAINE DU MANTEAU du 14 au 21 octobre

MANTEAU loden col tricot laine mélangée bleu, vert ou marron. 375 F. DUFFLE-COAT lainage réversible (80% laine 20% polyamide) Vert/beige ou marron/beige. 450 F.



AUX TROIS QUARTIERS METRO MADELINE RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

Les Chinois et le prince Sihanouk

1965, selon une haute personnalité de Hanoï, c'est l'époque où Pékin, pour enliser encore plus les Américains, a décidé d'accéder à la demande de Sihanouk...

Hanoï, en pleine guerre, doit choisir : Sihanouk ou le parti communiste. Sihanouk, ajoute cette personnalité, nous a donné accès au port de Sihanoukville pour notre ravitaillement...

11) L'affaire du Maddox, destroyer américain attaqué le 4 août 1964 par les marins nord-vietnamiens, devait être la prétexte à l'entrée en guerre (non déclarée) des États-Unis contre Hanoï.

ASIE

LE VOYAGE EN FRANCE DE M. FANG YI

La coopération scientifique franco-chinoise doit déboucher sur la définition de recherches en commun

Evidente dans les domaines diplomatique et économique, l'ouverture de Pékin vers l'extérieur ne s'est pas limitée au domaine scientifique. La visite à Paris de M. Fang Yi en offre une nouvelle illustration.

Les scientifiques chinois, pendant la révolution culturelle, ont été soumis au régime commun : comme les autres travailleurs intellectuels, ils étaient contraints de venir faire de longs séjours « à la base », dans les communes rurales. Il n'était pas rare que des laboratoires de recherche entiers aient été transformés en unités de production, par exemple de fabrication d'appareils divers — au nom de la doctrine de l'autosuffisance. Les scientifiques étrangers en visite en Chine racontaient que, dans les centres de recherche qu'on leur montrait, leurs interlocuteurs qu'on excluait étaient les « administratifs » et les « politiques », les chercheurs gardant très prudemment leurs distances. La situation a bien changé.

La conférence nationale sur les sciences tenue en mars (le Monde du 30 mars) a officialisé la place de choix désormais attribuée à la recherche scientifique et technique : dans son discours à la conférence, M. Teng Hsiao-ping a affirmé que les scientifiques ne devaient avoir aucun scrupule à consacrer « sept jours et sept nuits » par semaine à leurs travaux.

La conférence de mars n'avait pas été une surprise. Dès l'été 1977, de nombreux indices étaient apparus, montrant le renouveau considérable de l'intérêt des milieux dirigeants pour la science et la technique. Les journaux scientifiques, dont la publication avait cessé pendant la révolution culturelle, recommencent à paraître. En octobre, Chine nouvelle annonçait la réapparition des titres et promotions à l'académie des sciences.

Aujourd'hui, les scientifiques sortent de leur réserve. Au dire de visiteurs étrangers, ils

n'avaient pas, en fait, vraiment « perdu le contact » avec la science la plus avancée ; faute de moyens, ils en étaient cependant parfois réduits à ne suivre les progrès que de loin, sans pouvoir y participer par leurs travaux. Les scientifiques européens qui se rendent en Chine n'en sont pas moins surpris de la véritable « soif de savoir » de leurs interlocuteurs.

Si certains ont pu voir dans l'effacement de la science en Chine une conséquence de l'absence quasi totale de formation scientifique et technique des anciens dirigeants du pays, la nouvelle place décernée à la science n'est pas le fruit de la volonté de tel ou tel. La recherche est en effet délibérément présentée comme un outil essentiel au développement économique. En témoigne le choix des « domaines clés » qui, présentés à la conférence sur les sciences par M. Fang Yi, sont désormais des priorités : l'énergie, les matériaux, l'ordinateur, les lasers, l'espace, physique des hautes énergies, génétique. Et l'objectif est ambitieux, puisqu'il s'agit d'élire la fin du siècle — le rattraper, ou même de dépasser le niveau scientifique et technique des pays les plus avancés.

Paris, le 13 octobre. M. Fang Yi, ministre de l'Éducation, qui accompagne M. Fang Yi, a été entretenu sur les modalités d'accueil de quatre cent soixante étudiants chinois qui doivent venir se former en France de fin octobre 1978 à fin juin 1979. La Chine, qui s'est fixé un objectif de huit cent mille étudiants en 1985, a en effet d'immenses besoins de formation et n'hésite pas à se tourner sur ce plan aussi, vers l'étranger.

A terme, il est entendu que la coopération franco-chinoise, dépassant le simple échange d'information, doit déboucher sur la définition de recherches en commun, et les thèmes cités plus haut montrent à l'évidence que la partie chinoise n'est pas la seule à y trouver profit. En médecine, en biologie, en génétique, les Chinois ont beaucoup à apporter à l'Occident. D'autre part, le sous-continent chinois, qui est resté largement à l'abri des grandes glaciations quaternaires, est un objet d'étude passionnant, par exemple en géologie, en botanique et en zoologie (il recèle des espèces végétales et animales inconnues ailleurs). Il est d'ores et déjà acquis qu'une expertise géologique française pourra se rendre pour plusieurs fois sur le flanc nord de l'Himalaya.

XAVIER WEEGER.

Les États-Unis sont décidés à multiplier les échanges économiques et techniques avec Pékin

De notre correspondant

Washington. — Depuis que les responsables de la diplomatie américaine ont fait connaître, en juin dernier, leur intention d'« accélérer » la normalisation des relations avec Pékin, les choses n'ont guère avancé sur le plan politique, mais elles ont beaucoup progressé dans le domaine des échanges économiques et techniques. La promesse, confirmée de bonne source jeudi 12 octobre, qu'un satellite américain de télécommunications pourra être livré à la Chine populaire illustre cette évolution de manière spectaculaire. C'est la première fois qu'un pays communiste recevra un équipement de ce genre, lequel, tout en étant destiné officiellement à des usages civils, présente un intérêt militaire incontestable.

Sur le plan commercial, il est question de tripler en un an le volume des échanges, qui s'élevait à 375 millions de dollars en 1977. Pour le moment, ce commerce porte surtout sur les ventes de céréales, dont Pékin vient d'être autorisé à acheter pour un montant de quatre ans. La récolte record de 1978 offre à cet égard des possibilités très favorables, que M. Robert Bergland, ministre américain de l'Agriculture, va explorer au cours d'une visite en Chine au début de novembre. En revanche, il est encore trop tôt pour évaluer les perspectives d'achat de pétrole chinois par les États-Unis. Plusieurs compagnies américaines ont été approchées en ce sens, mais les experts de la C.I.A., dans un récent rapport, ont estimé les possibilités d'exportation de la Chine à un maximum de 300 000 barils par jour d'ici à 1982. Compte tenu des besoins américains (quelque 8 millions de barils sont importés quotidiennement aujourd'hui), cet appoint n'est pas jugé important, et l'on s'attend d'ailleurs que le pétrole chinois prendra en majorité le chemin du Japon.

Comblent le retard

Pour combler le retard sur les pays développés, la Chine n'hésite pas à y venir chercher la technologie dont elle a besoin. Depuis près d'un an, les missions scientifiques se multiplient en Europe, au Japon, aux États-Unis. Tout semble se passer comme si les Chinois étaient en train de faire, pour leur compte, un véritable inventaire mondial de la science et de la technique, qui précède peut-être le choix d'interlocuteurs privilégiés dans tel ou tel domaine.

Paris, le 13 octobre. M. Fang Yi, ministre de l'Éducation, qui accompagne M. Fang Yi, a été entretenu sur les modalités d'accueil de quatre cent soixante étudiants chinois qui doivent venir se former en France de fin octobre 1978 à fin juin 1979. La Chine, qui s'est fixé un objectif de huit cent mille étudiants en 1985, a en effet d'immenses besoins de formation et n'hésite pas à se tourner sur ce plan aussi, vers l'étranger.

Après avoir évoqué les perspectives de missions scientifiques, M. Fang Yi a souligné l'importance d'un certain nombre de thèmes, et notamment l'agriculture (génétique, sélection, élevage), la chimie des substances

« Sans doute ne s'agit-il encore que d'un « effet vert » donné au plus haut niveau politique à une affaire qui n'est pas encore conclue. Les Chinois n'ont apparemment pas encore fait leur choix entre les firmes américaines productrices, et l'on ignore quels autres appareils — pour les stations au sol notamment — seront inclus dans le contrat. Le projet avait fait l'objet d'échanges de vues lors de la visite de M. Frank Press, conseiller scientifique de la Maison Blanche, à Pékin, en juillet. L'intérêt de Pékin pour cette commande est attesté par le fait que la Chine avait réservé, il y a quelques années déjà, auprès de l'Union internationale des télécommunications, des fréquences radio pour deux satellites en orbite stationnaires, à environ quarante mille kilomètres d'altitude. Le coût total d'un seul de ces projets, compte tenu du lancement mais sans compter les stations au sol, serait d'environ 30 millions de dollars.

La coopération scientifique entre les deux pays ne s'arrêtera pas à ce programme. Déjà une équipe de plusieurs chinois est à pied d'œuvre aux laboratoires Fermi, près de Chicago, pour les études préliminaires de l'accélérateur de particules. Des programmes analogues devraient

se développer avec l'arrivée des étudiants chinois attendus dans les universités américaines. Une délégation d'experts de Pékin régie actuellement les modalités du séjour d'un premier groupe de cinq cents (ou ne compte aujourd'hui que cinq étudiants de Chine populaire aux États-Unis).

Le programme de travail adjoint à l'accord prévoit dans un certain nombre de domaines, des échanges de spécialistes, des échanges de missions scientifiques, de professeurs, de chercheurs, de techniciens, de spécialistes de la production, d'amélioration des compétences, de la productivité du travail, etc.

Après les contrats conclus par la Chine avec le Japon L'Allemagne de l'Ouest est à son tour pressentie pour la construction d'un complexe sidérurgique géant

M. Heinrich Weiss, directeur général de la firme ouest-allemande Schloeman-Siemag — l'un des principaux fabricants de mécanique lourde et de matériel sidérurgique, vient de révéler que la Chine avait demandé à un consortium allemand — dont son entreprise fait partie — d'étudier la construction d'un complexe sidérurgique géant, dans la région du Hôpéi, près de Pékin.

Cette société, qui serait capable de produire 10 millions de tonnes d'acier par an, serait l'une des plus grandes du monde.

L'ingénieur-architecte Hans-Joachim Dreier, directeur de la Dresdner Bank, a confirmé que sa banque avait accepté de constituer un consortium bancaire pour prêter sous forme de crédits ad hoc — jusqu'à 28 milliards de DM à la Banque de Chine, si l'offre de Schloeman-Siemag était acceptée. M. Weiss a pour sa part, indiqué que, au terme de la première étape de la construction de l'acier, achevée en 1985, la production annuelle de celle-ci atteindra 6 millions de tonnes.

M. Heinrich Weiss a ajouté que le consortium des entreprises qui

construiront le complexe comprendra, outre Schloeman-Siemag A.G., Gutehoffnungshütte, Thyssen A.G., Siemens A.G. et Thyssen A.G. Mais il a précisé que des sociétés — et des banques — non allemandes pourraient entrer dans le groupe de fabricants ou de banquiers. La proposition allemande sera fortement concurrencée », a reconnu M. Weiss.

La Chine voudrait produire deux fois plus d'acier d'ici à 1985, c'est-à-dire 20 millions de tonnes par an. Elle a déjà conclu des contrats très importants avec le Japon, dont l'apport principal sera la construction d'un complexe capable de produire 10 millions de tonnes dans la région du Hôpéi. Les cinq « grands » de la sidérurgie japonaise y ont participé : Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal Industries, Kawasaki Steel Corp. et Kobe Steel. La production et la socialisation de ces projets incitent évidemment à s'interroger sur leur efficacité et même leur réalisme — comme le font certains experts japonais. On peut aussi s'interroger sur la façon dont la Chine, qui semble maintenant recourir sans complexe aux crédits occidentaux, pourra rembourser ses dettes.

AU CONGRÈS DES SYNDICATS M. Teng Hsiao-ping appelle les travailleurs « à l'abnégation et à la discipline »

De notre correspondant

Pékin. — M. Teng Hsiao-ping a pris la parole mercredi 12 octobre devant les deux mille délégués au neuvième congrès national des syndicats, qui s'est ouvert le même jour au Palais du peuple.

« Comme la plupart des textes du moment, le discours du vice-premier ministre tente d'équilibrer les notions de centralisme et de démocratie. Il définit dans ces deux directions les tâches des organisations ouvrières chinoises.

Après avoir évoqué les perspectives liées à la modernisation de l'économie, à l'amélioration des compétences, à la productivité du travail, etc., M. Teng Hsiao-ping a invité les syndicats à « aider énergiquement les entreprises à réaliser ces transformations ». « Les travailleurs, a-t-il dit, doivent développer leurs glorieuses traditions de leur travail, d'abnégation et de discipline, et doivent être prêts à accepter les transferts (d'emplois) et à aimer leurs entreprises comme leurs propres foyers. » « Les syndicats, a-t-il insisté, doivent éduquer les membres dans le respect d'une direction administrative hautement centralisée dans leurs entreprises et de l'entière autorité du système de commandement de l'État. »

Pour contre-balanter cet appel sans équivoque à la discipline et à l'élévation des rendements, le vice-premier ministre a déclaré qu'« une gestion démocratique doit être appliquée avec une détermination absolue ». Dans cet esprit, il a annoncé que les cadres d'entreprise, jusqu'au niveau de chef d'atelier, seraient dorénavant élus par les ouvriers de leurs unités. Quant aux cadres supérieurs, ils doivent « écouter le point de vue des travailleurs » et ceux-ci ont même le droit de dénoncer auprès des instances plus élevées leurs négligences ou leur « mauvais style de travail ».

En dernier lieu, M. Teng Hsiao-ping a rappelé que les syndicats devaient « protéger le bien-être des ouvriers ».

Le dernier congrès national des syndicats chinois s'était tenu en décembre 1977. L'ensemble des organisations ouvrières avaient pratiquement cessé toute activité à l'époque de la révolution culturelle. Une tentative, au début de 1978, pour convoquer un nouveau

congrès était restée sans suite (le Monde du 6 mai 1978).

La résurrection des syndicats fait suite à celle de la Fédération des femmes chinoises, qui s'est tenue son quatrième congrès national le mois dernier. Le dixième congrès de la Ligue de la jeunesse doit, d'après ce qui se rumour, se tenir prochainement.

ALAIN JACOB.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE LA REINE MARGRETHE II DU DANEMARK

L'accent a été mis au cours de la première journée sur la coopération européenne

Le thème de la coopération politique européenne a dominé la première journée en France de la reine Margrethe II du Danemark et du prince Henrik.

Ce vendredi 13 octobre, la reine a visité la Maison du Danemark à la Cité universitaire et a assisté à la traditionnelle réception à l'Hôtel de Ville. Avant de donner à leur résidence de l'Hôtel Marigny un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing, le couple royal devait se rendre dans divers musées de la capitale où des expositions ont été organisées à l'occasion de leur visite (collection de masques du Groenland au Musée de l'Homme, les ordres étrangers au musée de la Légion d'honneur, collections royales danoises au Petit Palais).

En accueillant la reine à son arrivée en gare de Saint-Lazare, M. Giscard d'Estaing a mis d'emblée l'accent sur la volonté commune aux deux pays de « faire de l'Europe un élément d'équilibre, de paix et de progrès dans le monde ». Le souverain, en répondant au président de la République, a dit sa joie d'être accueilli en France, qui est pour elle « un pays d'adoption », pour son mari « le pays de son enfance » et pour leurs enfants « le pays des retrouvailles familiales ».

Au cours du déjeuner qu'il offrait en l'honneur de la reine, M. Raymond Barre, après avoir estimé que les échanges franco-danois étaient insuffisants, a souligné le rôle du Danemark dans la Communauté européenne. « Depuis le Conseil européen de Brème, a-t-il ajouté, nous préparons un nouveau projet pour parvenir à une zone de stabilité monétaire en Europe. Nous sommes convaincus que le gouvernement du Danemark apportera son concours à cette entreprise ».

La reine a répondu que depuis qu'il était entré dans la Communauté européenne son pays se trouvait « en plus étroite collaboration avec la France ». Elle a ajouté que les Danois formaient « l'ardent espoir de créer une zone de stabilité monétaire en Europe ».

« Au cours du dîner officiel à l'Élysée, la reine a eu des paroles très chaleureuses pour le président de la République : « Votre engagement personnel et vos initiatives ont été et seront toujours les futurs horizons de la Communauté que la solution des difficiles problèmes européens du présent nous amène à regarder avec préoccupation sur la scène internationale que personne ne vous dispute ».

C'est au passage un mot français du onzième siècle, au

d'un poème sur le siège de Paris par les Normands, elle s'est, d'autre part, appliquée à mettre en relief « la franchise et la confiance mutuelles » qui caractérisent les rapports franco-danois depuis plus de mille ans.

En conclusion, elle a évoqué son attachement personnel à la France. « C'est, a-t-elle souligné, le pays natal de mon mari et, par notre mariage, elle est devenue pour moi-même une belle-œuvre ».

Développer les relations directes

Elle répondait ainsi au souhait exprimé auparavant par M. Giscard d'Estaing « que, en même temps que s'affirmer leur solidarité européenne, la France et le Danemark veillent à développer leurs relations directes ».

« L'Europe, a-t-il dit, ce n'est pas seulement la solidarité organisée des États et l'intégration des économies. Ce sont aussi tous les liens matériels et humains qui, jour après jour, se tissent entre les peuples qui la composent ».

A cet égard, a-t-il souligné, nos deux pays ont la même conception « d'une organisation de l'Europe fondée sur la solidarité et la coopération, librement consenties par les États qui la composent. C'est ce que la France veut dire quand elle propose d'avancer progressivement vers la confédération de l'Europe ».

Le conflit du Sahara

Un spectacle de ballets à l'Opéra de Paris a été cette première journée. Le grand danseur russe Mikhaïl Baryshnikov a été la vedette de la soirée, au programme de laquelle ont figuré trois ballets : le Spectre de la rose, sur une musique de Weber, l'Après-midi d'un faune, sur une chorégraphie de Nijinski, et Giselle.

LA FRANCE PEUT AIDER AU RETOUR DE LA PAIX

déclare à Paris le « ministre » sahraoui des affaires étrangères

M. Hakim Brahim, « ministre » sahraoui des affaires étrangères a effectué un séjour à Paris, cette semaine, avant de rendre à Abidjan et dans d'autres capitales africaines. Il se propose de revenir en France dans quelques jours pour le débat de l'ONU sur le Sahara occidental.

Au cours d'une conférence de presse, tenue jeudi 12 octobre, M. Hakim Brahim a déclaré que des contacts ont eu lieu dans la capitale française du 9 au 14 septembre entre dirigeants sahraouis et mauritaniens et a porté un jugement positif sur le rôle de la France et sur son évolution.

« C'est un fait, a-t-il dit, que le président Giscard d'Estaing a exprimé le souhait de voir intervenir une médiation au Sahara. Par ses rapports avec les peuples de la région, la France peut aider au retour à la paix ».

Une nouvelle initiative a lancé une nouvelle fois M. Hakim Brahim en contacts qu'il a eus avec des ministres mauritaniens. « Le gouvernement mauritanien, a-t-il dit, veut sortir de la guerre mais sans faire la paix. Il veut continuer à bénéficier du cesse-le-feu décidé par le Polisario mais il en profite pour réorganiser son armée et la consolider ».

M. Hakim Brahim a confirmé que les Mauritaniens ont fait des suggestions « inacceptables » tendant à concéder aux Sahraouis une province ou un État fédéré. Il a réaffirmé avec force que le peuple sahraoui a le droit de disposer librement de son destin conformément à la charte de l'O.U.A. en se basant pour son indépendance et l'établissement de sa souveraineté sur l'ensemble du Sahara occidental dans les frontières héritées de la colonisation.

Enfin, M. Hakim Brahim a accusé le Maroc de procéder à des transferts de population pour implanter ses ressortissants vivant au nord du Sahara occidental, notamment à El-Aoun et Smara, et installer des Sahraouis à leur place. — P. B.

Rhodésie

DANS UN COMMUNIQUÉ publié le 12 octobre à Maputo, le comité central de la Zimbabwe African National Union (ZANU) de M. Robert Mugabe, un des deux mouvements composant le Front patriotique, affirme que, en raison de la visite de M. Smith aux États-Unis, la ZANU se trouve « désormais contrainte de faire savoir que la participation du gouvernement des États-Unis devra être exclue de toute future conférence sur la Rhodésie ». — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

QUATRE BOMBES ont explosé jeudi 12 octobre dans l'express Dublin-Belfast tuant une femme et blessant grièvement trois autres passagers. Le convoi était sur le point d'entrer en gare de Belfast quand les explosions se sont produites. La police avait été prévenue par un coup de téléphone anonyme peu avant, mais elle n'a pas pu prendre contact avec le mécanicien.

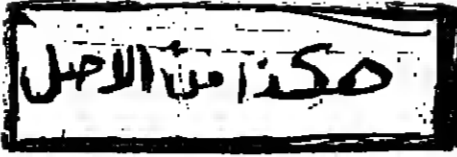
Nicaragua

LE PARLEMENT EUROPEEN a approuvé jeudi 12 octobre à Strasbourg une résolution présentée par les groupes socialistes et démocrates-chrétiens de l'Assemblée condamnant l'oppression permanente du dictateur Somoza au Nicaragua et invitant la Commission de Bruxelles et les gouvernements des Neuf à venir en aide aux réfugiés de ce pays. — (A.F.P.)

Ouganda

L'OUGANDA a accusé jeudi 12 octobre la Tanzanie d'avoir délimité la veille une nouvelle « frontière armée » contre son territoire. Un porte-parole militaire ougandais a affirmé qu'un bataillon des forces armées tanzaniennes avait traversé la frontière dans la région de l'Ankole orientale, sur la rive ouest du lac Victoria. Le gouvernement tanzanien a formellement démenti ces informations. — (A.F.P.)

Le débat général de la trentième session de l'Assemblée générale de l'ONU s'est achevé le 12 octobre par l'allocation du représentant de l'Afrique Centrale quarante orateurs ont ainsi, depuis le 25 septembre, présenté à la tribune les vues de leur pays sur la situation internationale et sur les problèmes qui les touchent plus particulièrement. L'attention va maintenant se porter vers les travaux des sept commissions, entre lesquelles ont été répartis les nombreux points de l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité, de son côté, doit se réunir le 23 octobre pour étudier l'attitude sud-africaine face aux résolutions concernant la Namibie. — (Corresp. part.)



Une fresque



DIPLOMATIE

Une fresque transatlantique

(Suite de la première page.)

C'était une gageure. Grosser l'a gagnée. Son livre est indispensable aux lecteurs trop jeunes pour avoir vécu intensément les péripéties que rappellent « les Occidentaux ». Il est utile aux lecteurs plus âgés dont Grosser met l'expérience personnelle et les souvenirs en forme et en perspective. Il est stimulant pour les spécialistes, grâce au sens critique toujours aussi vigilant d'un auteur qui n'a pas son pareil pour montrer les contradictions au sein d'une même politique, pour souligner les différences de points de vue entre porteurs séparés par des passés fort distincts, et pour débusquer les incohérences ou les hypocrisies sur lesquelles repose la bonne conscience des hommes d'Etat, des medias, des groupes de pression ou du citoyen moyen.

Grosser a particulièrement bien réussi à ne laisser dans l'ombre aucun des aspects importants des relations transatlantiques : l'échiquier diplomatico-stratégique, les rapports économiques et monétaires, la décolonisation et les conflits Est-Ouest, les fluctuations des politiques intérieures, la transmission des mouvements d'opinion et des remous intellectuels, reçoivent la même attention. Seules pâties un peu, dans cette fresque, les personnalités : Grosser ne s'attarde guère

à faire leur portrait, ce qui, dans certains cas, est dommage (il est vrai qu'on peut se référer aux précédents ouvrages de l'auteur). En ce qui concerne les pays, c'est évidemment la France et l'Allemagne qui sont les mieux traitées. Grosser décrit la politique américaine, ou plutôt les politiques américaines (successives et parfois simultanées) plus qu'il ne cherche à en analyser les postulats et les objectifs, ou à en expliquer les changements de direction. Son point de vue est celui d'un Européen distingué (parfois à son corps défendant) des bons procédés, des erreurs ou des calculs américains, souvent attaché à en modifier le cours, mais néanmoins soumis à une domination (quelquefois déléguée, plus généralement due au poids même de l'Amérique). Ce n'est pas le point de vue d'un observateur extérieur qui s'interrogerait avec la même intensité sur les mobiles et les politiques des deux côtés de l'Atlantique. L'Angleterre, l'Italie, les petits pays d'Europe occidentale, sont souvent mentionnés, sans que Grosser leur consacre la même subtilité d'analyse qu'à l'Allemagne et à la France.

Comme on pouvait s'y attendre, il met superbement en lumière le contraste entre les deux pays. L'un, détruit, divisé, juridiquement an-

nihlé par sa défaite, a, peu à peu, refait sa puissance économique, assuré sa sécurité, reconquis sa souveraineté puis son influence grâce à l'appui, recherché et jamais contesté, de l'allié américain ; il n'y a eu crise aiguë entre Bonn et Washington que lorsque les Etats-Unis semblaient défendre trop étroitement les intérêts allemands à Berlin, ou lorsque les divergences de la politique économique et monétaire américaine mettaient en péril l'orthodoxie financière et le commerce extérieur allemands.

Tout autre est le cas de la France, allié aux Etats-Unis contre Hitler mais mal comprise par Washington, en désaccord dès le début avec les Etats-Unis sur la politique à suivre tant envers l'Allemagne qu'à l'égard des peuples colonisés, déchiré entre un nationalisme exacerbé à la fois par les humiliations passées et par le renouveau, et le sentiment très vif de la nécessité d'une action concertée pour une nation de dimension moyenne, ambiguë envers l'entreprise européenne conçue par les uns comme un moyen collectif d'arriver à un dialogue d'égal à égal avec les trop puissants Américains, mais vue par les autres comme une opération de démantèlement national au profit des Etats-Unis, oscillant entre la dénonciation de l'appui insuffisant que Washington apporte à ses intérêts nationaux et la peur d'être

entraîné trop loin d'eux par la politique américaine ou dominée par elle.

Grosser, en conclusion, a raison de montrer que, au-delà de toutes les divergences que son livre rappelle, la similitude entre les Occidentaux l'emporte à deux points de vue : tous ont affaire, à l'intérieur, à une tension grave entre leurs institutions politiques et les désordres ou les violences de leurs sociétés, tous paraissent, à l'extérieur, semblables face aux pays de l'Est et à ceux du tiers-monde. (J'ajouterais volontiers un troisième point : les multiples transformations des sociétés et des politiques occidentales depuis 1945 n'ont pas entamé cette réalité fondamentale née de la guerre : la prépondérance américaine face à une Europe qui n'arrive pas à devenir un second « pilier » de l'alliance atlantique, et qui semble vouée à une sorte de résignation à la dépendance trouée d'éclats bruts et soudains.) Il n'empêche que, même dans cette similitude de situations à travers le temps et l'espace, la diversité des analyses et des réactions reste frappante, et le livre de Grosser nous en brosse le plus vaste et le plus serein des tableaux.

STANLEY HOFFMANN.

* Les Occidentaux : les pays d'Europe et les Etats-Unis depuis la guerre. Fayard, 29 F.

alfa duplex
spécial salon

Pendant le mois d'octobre
conditions
exceptionnelles
sur certains modèles 1979
de la gamme Alfetta*
(berlines et coupés)

* Dans la limite des stocks disponibles.

Pendant le salon Alfa Duplex est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h, y compris le samedi et dimanche. Jusqu'au 15 octobre centre d'essai à 300 m du salon.

Tél. 554.40.11.

6 rue Duplex, Paris 15^e
566.09.09



GENERATION

Fous de moto? Bien sûr.
Homosexuels? Pourquoi pas.
Cohn-Bendit? Qui est-ce?
Mai 68? Connais pas.
Kolwesi? Ah, oui!
Révolution? Oh, non!
Elections? Vous avez dit "élections"?
Famille, je vous aime.
Liberté, liberté chérie.
Idéologie, contestation,
Raymond Barre, politique?
Bof, bof, bof!...

Connaissez-vous la "bof génération"? Ils ont entre 13 et 17 ans, ils sont 4 millions, ils vivent sur une planète étrange où les guerres idéologiques se mènent en musique entre babas et rocks, entre punks et disco. Ils n'ont plus de tabous. Ils sont libres, sont-ils heureux? Le bonheur, bof... disent-ils. Que cachent leur pessimisme désabusé et leur conformisme languide? Vous le saurez en lisant cette semaine "LA BOF GENERATION". Une enquête menée par Josette Alia avec un grand sondage SOFRES commenté par Jacques Julliard.

LE NOUVEL
observateur
DEMAIN UN NUMERO A NE PAS MANQUER

سكنا من الاجل

OUTRE-MER

LA FRANCE DU PACIFIQUE

La Nouvelle-Calédonie à la recherche d'un avenir

III. — Le sursaut

De notre envoyé spécial JEAN-MARIE COLOMBANI

La crise économique que traverse la Nouvelle-Calédonie et qu'aggrave le caractère inégalitaire de ses structures se produit au moment où les Mélanésiens s'éveillent à la conscience nationale. Face à cette situation quasi catastrophique, l'Etat a défini une politique qui peut bouleverser l'échiquier politique local.

Nouméa. — « On ne peut édifier la société calédonienne ou détruire d'une couleur... On ne peut faire table rase de cent vingt-cinq ans d'histoire, même si celle-ci est coloniale (1). » Ces deux formules de M. François Burek, commissaire adjoint de l'Union calédonienne, résumant assez bien la philosophie qui inspire les personnalités mélanésiennes désireuses d'œuvrer pour une décolonisation pluri-ethnique et sans violence.

Cette utopie séduit également des Calédoniens blancs. Ces derniers, au rang desquels figure M. René Orezzi, secrétaire général de la Fédération des cultures locales, inlassable promoteur de l'action culturelle, avaient participé à la mise sur pied du festival Mélanésia 2000. Ils contribuent aujourd'hui à la préparation du festival Calédonia 2000, prévu pour 1980, qui doit consacrer la reconnaissance, par les ethnies du territoire, des différences de leurs cultures. « Privilège à la reconnaissance des peuples », selon l'expression de M. Jean-Marie Tjibaou.

Ce dernier, vice-président de l'U.C. met l'accent sur les revendications culturelles, mais ne néglige pas pour autant la dimension politique de ce projet. C'est ainsi qu'il a récemment évoqué avec M. Georges Chatenay la possibilité de débiter d'un projet de société. M. Chatenay, ancien chef de file des gaullistes néo-calédoniens, un temps retiré de la vie politique, a lancé l'idée d'un « regroupement calédonien », composé d'hommes politiques européens destructeurs d'engager le dialogue avec l'U.C. et les Mélanésiens qu'elle représente.

Cette initiative, qui a séduit M. Lionel Chabert, sénateur (R.P.) du territoire, ainsi que l'U.R.C. et M. Georges Nagie, maire de France, figure politique de

la brousse calédonienne, ne laisse pas indifférent M. Paul Djoud. La modification du paysage politique néo-calédonien est, en effet, l'un des objectifs poursuivis par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Ce dernier a pris la mesure de la gravité de la situation dans ce lointain territoire, et a entrepris d'y faire face au moyen d'une politique à la fois volontariste et libérale.

Le libéralisme tient à la méthode employée et aux concessions faites aux Mélanésiens qui revendiquent la terre et le droit à la différence. La méthode consiste à favoriser une recombinaison de l'échiquier politique qui tiennent compte du fait que l'U.C. est, de tous les partis, celui qui représente le mieux les aspirations canaques. Les concessions sont de taille : d'une part, l'Etat prendra une large part au financement du Festival Calédonia 2000 ; d'autre part, et surtout, M. Djoud a admis le droit, pour les Mélanésiens, de « recouvrer la terre des oncteurs », ouvrant ainsi la voie à une profonde réforme foncière. Ce faisant, il a gagné la confiance des responsables de l'U.C. ; ces derniers ont, en effet, constaté : « Le langage que nous tenions a été compris. »

Un contrat d'avenir

Il ne s'agit pas pour autant, selon M. Djoud, d'abandonner toute volonté d'initier l'évolution du territoire. La démarche du secrétaire d'Etat procède en effet du désir de modifier, dans les données du problème calédonien, elle s'effectue en deux temps. Dans l'immédiat, la mise en œuvre d'un plan d'urgence doit apporter au territoire une aide susceptible de combler le manque à gagner dû à la crise économique. En échange, le gouvernement demande au territoire un effort de principe, donc modique, dans le domaine de la fiscalité (par l'adoption d'un impôt sur le revenu) et des revenus (notamment par une diminution des avantages accordés à la fonction publique).

A plus long terme, il s'agit de définir les réformes de structures (foncières) et de prendre les mesures susceptibles de recueillir l'assentiment d'une majorité de la population, puis de tracer le cadre des relations entre l'Etat et le territoire pour les dix ans à venir. Une mission de hauts fonctionnaires est actuellement sur place afin d'interroger tous les responsables néo-calédoniens sur l'idée qu'ils ont eux-mêmes de leur avenir, et de suggérer une liste de priorités.

Ce dispositif, qui devrait comporter une diversification des activités économiques, prévoit un profil plus bas du niveau de l'activité et des revenus, se situe dans la perspective du voyage que M. Valéry Giscard d'Estaing doit faire en Nouvelle-Calédonie au mois de juillet prochain. Si le calendrier prévu est respecté, le président de la République devra pouvoir célébrer la signature d'un « contrat d'avenir » entre l'Etat et le territoire.

Pour aboutir, ce projet suppose, sinon de nouvelles élections ter-

ritoriales, du moins la constitution d'une majorité désireuse d'appliquer ce contrat.

Pour le moment, celle-ci fluctue au gré des accords de circonstance noués par les partis du centre. Ces derniers ont provoqué la démission du conseil de gouvernement dominé par le R.P.C.R. Le mouvement rallié à M. Jacques Chirac n'est pas hostile aux réformes fiscales et foncières notamment. Mais ses responsables se sont faits l'écho de la levée de boucliers que les propos du secrétaire d'Etat reconnaissant les Mélanésiens comme les « premiers occupants du sol calédonien », ont provoquée dans les milieux européens. Le sort des rapatriés d'Afrique du Nord, qui menace les Calédoniens, le respect du droit de propriété « qui est du ressort de la loi et non d'un secrétaire d'Etat », l'arbitrage du chef de l'Etat, dont les consignes auraient été transgressées, ont constitué autant d'arguments destinés à critiquer l'action de M. Djoud.

Ce dernier a multiplié les apaisements sans dissiper les craintes d'un milieu qui partage entre une métropole lointaine qu'il ignore le plus souvent, et une terre où sa présence est contestée, subit un phénomène d'acculturation qui aggrave son désarroi. Dès lors, le R.P.R. fait figure de refuge. Même si le président du mouvement gaulliste a pris garde de ne pas se démarquer de la politique du gouvernement, il reste que M. Chirac apparaît comme une garantie contre l'« aventure » tentée par M. Djoud. Le R.P.C.R. compte ainsi sur l'appui du groupe parlementaire R.P.R. auquel appartient M. Jacques Lafleur pour faire valoir son point de vue. Il a notamment rallié M. Chirac à l'idée d'une réforme du mode de scrutin pour les élections territoriales. Aux yeux du R.P.C.R., seul un scrutin majoritaire permettant, comme en métropole, de dégrader une majorité forte et stable, peut valoriser l'exécutif local et lui donner les moyens d'appliquer sa politique. Il va de soi que, dans l'esprit des amis de M. Lafleur, cette majorité ne peut que leur être favorable. Il s'agit en effet de transformer en majorité territoriale la majorité qui s'est dégauchie en faveur des partis nationaux lors des scrutins présidentiel et législatif. M. Giscard d'Estaing a obtenu 50,2 % des voix, les candidats se réclamant des partis nationaux ont recueilli au premier tour de mars 1978, 51,8 % des suffrages).

Une nouvelle majorité

Il est sûr que M. Djoud ne peut souscrire à un tel projet, d'une part en raison des risques de bipolarisation raciale du combat politique qu'il comporte, d'autre part parce qu'il méconnaît l'ambition d'élargir l'électorat du président de la République.

Aussi a-t-il encouragé la constitution de l'U.D.F.-Nouvelle-Calédonie. Pour le moment limitée à deux petits partis (l'U.R.C. et l'U.D.F.), elle ne prendra son essor que si ses frontières correspondent au regroupement tenté par M. Chatenay.

Ainsi constituée, elle pourrait alors négocier un accord de gouvernement avec l'Union calédonienne, qui pourrait revêtir le « contrat d'avenir » évoqué par M. Djoud.

Une telle hypothèse paraît pourtant difficilement réalisable, du moins à court terme. L'U.C. qui se dit « plus proche du P.S. français que le P.S.C. » et qui se présente comme « un parti de gouvernement », est tentée de gouverner seule. Et si M. Burek affirme que le parti « n'est pas contre des accords avec l'U.D.F. », il précise aussitôt : « A condition que nos objectifs calédoniens soient respectés. »

Là, réside, en effet, la question et l'ambiguïté essentielles inhérentes à toute politique libérale. Dans l'esprit du secrétaire d'Etat, il s'agit sans doute, en donnant satisfaction aux indépendantistes, de les convaincre que leurs revendications peuvent être satisfaites, et d'éviter ainsi la rupture des liens avec la métropole.

Pour les intéressés, ce peut être un marche-pied vers une décolonisation plus complète. Il faudra également compter avec la stratégie de la S.I.N. qui, jusqu'à présent, a semblé conserver deux fers au feu. Dans l'immédiat, l'Etat s'appare à offrir au Néo-

Calédoniens les moyens d'un sursaut de nature à éviter un affrontement racial. Même si, les extrémistes se trouvant mis à mal par une politique qu'ils désapprouvent, choisissent de réagir plus violemment qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent, une chance existe de voir les énergies se rassembler autour d'un projet commun.

Prochain article : WALLIS ET FUTUNA par JEAN-NEEL FÉRAUD.

UN GUIDE DU PACIFIQUE SUD

Il n'existe pas, jusqu'à présent, de guide de Sydney. Il aura certainement fallu attendre une journaliste française pour que cette lacune soit comblée. Nicole Rouchoux vit dans le Pacifique sud depuis 1962. Elle a dirigé l'un des quotidiens de Tahiti avant de s'installer, en 1975, par des raisons de santé, en Nouvelle-Zélande. Son guide n'est donc pas l'œuvre d'un voyageur, mais d'un résident qui a sillonné depuis des années les archipels. Nicole Rouchoux s'est en outre fait aider par une Polynésienne, Fioriane Tetoka. Il n'y a plus qu'à se laisser conduire.

Le « Guide pratique du Pacifique sud », de Nicole Rouchoux, les Buses Français des Nouvelles-Hébrides, Sydney, la Nouvelle-Zélande, Tahiti et, plus superficiellement, le reste de la Polynésie française.

* Guide pratique du Pacifique sud, de Nicole Rouchoux, 206 pages, 28 F (Dizy, 23, rue Saint-Louis-en-l'Île, 75004 Paris).

Émiettement politique

La mode de scrutin en vigueur pour les élections du législatif local (la représentation proportionnelle) permet à tous les mouvements extrémistes ou non, de trouver une expression légale. Il évite ainsi une bipolarisation raciale de la vie politique et donc diminue les risques de recours à la violence. Mais il a aussi pour conséquence un émiettement politique important, malgré la présence de deux pôles antagonistes.

Le premier est constitué par l'Union calédonienne inégalement élue à l'Assemblée territoriale, un député, M. Roch Pidjot, M.I., qui a occupé une position dominante dans la vie politique locale pendant près de vingt ans, regroupant un électorat en majorité d'origine mélanésienne sous la bannière de l'autonomie interne. L'U.C. a, lors de la dernière consultation de septembre 1977, perdu du terrain au profit des jeunes Mélanésiens favorables à l'indépendance cana-

que, regroupés au sein du PALIKA (Parti de libération kanak, deux élus). Depuis, l'U.C. a pris position en faveur de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. L'héritier de l'U.C. est l'Union nouvelle-calédonienne (U.N.C., deux élus) devenu l'Union progressiste multiraciale (U.P.M., un élu), aujourd'hui favorable à l'indépendance canaque après avoir milité pour l'intégration des Mélanésiens dans la société industrielle, grâce à un régime d'autonomie interne : au sein de l'U.M., une tendance s'est détachée pour former le Front uni de libération kanak (FULK, un élu).

Le Mouvement libéral calédonien (M.L.C., deux élus) et l'Union nouvelle-calédonienne (U.N.C., deux élus) sont constitués par des Européens qui, après y avoir longtemps milité, se sont séparés de l'U.C. et fait de son évolution « séparatiste ».

Tous les avantages des partis charnières

Le M.L.C. a rejoint le camp des partis dits « nationaux » qui se réclament de la majorité présidentielle, au premier rang desquels figure désormais le Rassemblement pour la Calédonie, (R.P.C.), devenu R.P.C.R. (pour le République) depuis la visite de M. Jacques Chirac au mois de juillet dernier. Fondé par M. Jacques Lalleu, député (R.P.R.), il dispose de douze élus et un appartenance à l'Assemblée territoriale. La R.P.C.R. est issu du regroupement de l'Entente démocratique et sociale (E.D.S.), qui représentait la grande bourgeoisie locale, et du mouvement gaulliste (Union démocratique devenu R.P.R.), moins marqué à droite du fait de sa représentativité en milieu mélanésien (M. Dick Ukekwé, président de l'Assemblée, en est l'un des animateurs).

La Nouvelle-Calédonie (U.R.C., un élu ; allié au parti radical) et l'Entente toutes ethnies (E.T.E., un élu, qui se réclame de l'idéal démocrate-chrétien).

Ces petits partis usent et abusent des avantages qu'ont tous les partis charnières. De leurs mouvements d'époque et l'issue des scrutins. Enfin, le parti socialiste calédonien (P.S.C., trois élus, reconnu comme « parti libre » par le P.S. français) rassemble des anciens de l'U.C., hostiles à l'indépendance, et des militants qui regardent vers le PALIKA. Ce mouvement, composé également de différents courants, dont l'un est favorable à la lutte armée, paraît aujourd'hui vouloir « intégrer les autres ethnies » à un combat révolutionnaire. Évoluent ainsi vers la lutte des classes, la PALIKA devrait moins parler d'indépendance canaque et s'adresser plus ouvertement à tous les travailleurs pour évoquer l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

CUIR CENTER

2^{ème} anniversaire
Cuir Center
encore moins cher
que Cuir Center!



Le canapé cuir 3 places 230 x 73 x 90 : 3.330 F
Prix anniversaire : 3.160 F
Le canapé cuir + 2 fauteuils : 6.760 F, 6.420 F.



Le canapé cuir et bois massif 2 places 165 x 80 x 85 : 4.440 F
Prix anniversaire : 3.930 F
Le canapé cuir + 2 fauteuils : 8.550 F, 8.120 F.



Le canapé cuir et bois massif 3 places 210 x 87 x 100 : 4.250 F. Prix anniversaire : 4.040 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : 9.150 F, 8.700 F.



Le canapé cuir 3 places 236 x 78 x 95 : 4.230 F.
Prix anniversaire : 4.020 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : 8.560 F, 8.200 F.



Le canapé cuir 3 places 215 x 80 x 100 : 5.300 F.
Prix anniversaire : 5.035 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : 11.500 F, 10.925 F.

Seul à Paris : 100 salons cuir en exposition

CUIR CENTER

Nocturnes : mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 22 h

176 à 182 bd de Charonne
75020 PARIS
TEL. 373.36.13
METRO : Alexandre Dumas

LA BOF!

GENERATION

dans le prochain numéro
DU NOUVEAU
observateur

POLITIQUE

LE PREMIER MINISTRE VA CONSULTER LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION

Le P.S. et le M.R.G. acceptent l'invitation de M. Barre, le P.C. la rejette

Le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche ont accepté l'invitation qui a été adressée par le premier ministre aux leaders des principales formations de la majorité et de l'opposition, conviés à exprimer leurs avis sur trois projets du président de la République, la limitation du cumul des mandats électifs, l'instauration d'un scrutin de type

La lettre du premier ministre, datée du lundi 9 octobre, a été adressée à MM. Jacques Chirac, président du Rassemblement pour la République; Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche; Jean Lecanuet, président de l'Union pour la démocratie française; Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, et François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.

M. Raymond Barre y rappelle qu'il a été chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion de la réunion de presse tenue le 14 juin dernier à l'Élysée, de consulter les dirigeants de la majorité et ceux de l'opposition sur trois sujets: le problème du cumul des mandats électifs, le financement des partis et le mode de scrutin électoral dans les grandes villes.

Le chef de l'État avait alors exprimé le désir que ces consultations puissent aboutir au dépôt de plusieurs projets de loi.

M. Barre indique qu'il souhaite recueillir l'avis de chaque formation au début de ce processus, et il propose un rendez-vous à chaque destinataire en précisant que sont également invités les présidents des groupes parlementaires.

La première réponse est venue du parti communiste, qui a décidé de ne pas donner suite à cette proposition. Dans une déclaration publiée jeudi après-midi 13 octobre, le bureau politique du P.C.F. a estimé que l'invitation lancée à son secrétaire général par le premier ministre, « alors que celui-ci vient de refuser de l'écouter à l'Assemblée nationale », tend manifestement à remplacer le débat parlementaire, tel que le prévoit la Constitution, par une fausse concertation. Le bureau politique du P.C. ajoute: « L'attitude du gouvernement est révélatrice de sa politique. Elle témoigne d'un mépris à l'égard de l'Assemblée nationale, de son rôle, de ses droits, à l'égard des députés communistes investis de la confiance de six millions de Français et de Français. »

« Elle exprime ensuite la morgue du premier ministre et son refus d'entendre les propositions des élus communistes et de s'expliquer avec eux sur sa politique d'aggravation de la crise, d'abaissement du pouvoir d'achat des travailleurs, d'accroissement insupportable du chômage dans notre pays. »

« Elle montre, enfin, la duplicité des slogans giscardiens sur la « déspiration » et la « concertation ». »

Le P.C. ajoute que ses positions sur les trois sujets qui seront débattus à l'hôtel Matignon sont connues. A l'occasion d'une conférence de presse, le 21 juin dernier, M. Marchais avait exprimé son « total désaccord » avec le chef de l'État sur l'instauration d'un scrutin de type proportionnel uniquement dans les grandes villes ainsi que « sur la façon dont il [M. Giscard d'Estaing]

proportionnel pour les élections municipales dans les grandes villes, et la réglementation du financement des partis politiques. Le P.C. en revanche, a décliné l'invitation.

M. Raymond Barre doit recevoir les représentants du R.P.R. le 24 octobre, ceux de l'U.D.F. le 25, ceux du P.S. le 30 et les délégués du M.R.G. le 31.

des mandats et le retour à la proportionnelle pour les municipales. Ce qui fait dire à Pierre Charpy, dans la Lettre de la nation du vendredi 13 octobre: « Malheureusement, il semble bien que Raymond Barre ait voulu se payer la tête du R.P.R. à n'importe quel prix. Il dit: « Vous êtes hostiles à l'instauration de la proportionnelle aux élections municipales dans les villes de plus de trente mille habitants. Vous êtes hostiles à l'interdiction du cumul des mandats électifs. Très bien, ces projets ne seront pas présentés au Parlement durant cette session. Mais je vais engager une consultation avec tous les partis politiques. » Traduction: « Si vous n'avez pas la majorité de renouveau pour voter ces textes au printemps, ils seront votés, que cela vous plaise ou non. » Qui peut appeler cela une consultation avec sa majorité? »

La délégation du R.P.R. qui doit se rendre à l'hôtel Matignon ne serait pas conduite par M. Jacques Chirac.

On peut en tout cas relever une double incohérence dans le comportement du premier ministre: il sollicite les avis des gaullistes sur des projets dont il leur avait promis l'abandon, et quarante-huit heures après avoir invité M. Marchais, il refuse de l'écouter à l'Assemblée nationale.

« LA LETTRE DE LA NATION » : il semble que M. Barre ait envie de se payer la tête du R.P.R.

An nom du groupe R.P.R., M. Claude Labbé a rappelé, jeudi soir, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, l'hostilité de sa formation à l'égard d'un retour au scrutin proportionnel pour les élections, et son opposition à l'interdiction du cumul des mandats, les gaullistes estimant « qu'il revient aux électeurs de faire eux-mêmes un choix ». Le président du groupe R.P.R., a ajouté que sa formation n'était pas opposée à une réglementation du financement des partis, à condition que le contrôle exercé s'applique à tous les partis et sous une forme véritablement efficace.

L'initiative du premier ministre a suscité une certaine surprise au R.P.R., où l'on s'étonne de l'annonce de ces consultations quelques heures seulement après que M. Raymond Barre ait confirmé à M. Claude Labbé, dans le cadre de la « trêve » conclue le 9 octobre, que le gouvernement renoncera à déposer les projets déplaçant aux gaullistes, au premier rang desquels figurent justement la limitation du cumul

ALAIN ROLLAT.

M. KRIVINE: le gouvernement agresse les travailleurs.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a estimé, jeudi 12 octobre, au cours d'un colloque public à Paris, que le gouvernement se livre à une « véritable agression contre les travailleurs ».

Il a également indiqué: « Après une courte période de démolition, les travailleurs ont repris l'offensive. Le développement actuel des grèves, ainsi que le résultat des élections, sont un témoignage de la haute combativité qui règne dans le pays, et de l'éveil d'un profond courant unitaire. L'obstacle essentiel au renouveau du gouvernement réside dans la politique de division menée par le P.C.F., le parti socialiste et les fractions syndicales, et dans leur refus de parler un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière. (...)

Au Sénat

Disparition de la profession de courtier d'assurances maritimes

Le Sénat a adopté jeudi 12 octobre en seconde lecture, le projet de loi instituant des comités d'hygiène et de sécurité dans les communes de plus de cinq mille habitants.

Il a apporté de nouvelles modifications à ce projet de loi, tendant à constituer un cadre de concertation, et à sensibiliser le personnel communal aux problèmes d'hygiène et de sécurité. Il y a en France quelque mille lieux de cinquante communes qui sont obligatoirement dotés de ces comités. « A précisé M. BE-CAM, secrétaire d'État à l'Intérieur. Sur proposition du rapporteur, M. BÉRENGER (Gauche dém. Yvelines), les sénateurs ont notamment précisé que les représentants du personnel au C.H.S. sont élus au suffrage direct.

Il est ensuite voté sans le modifier le projet de loi tendant à aménager le statut de T.O.M. de Vailly et de Futuna. Ce projet, a indiqué le rapporteur, M. CHERRIER (U.R.L. Nouvelle-Calédonie), vise à satisfaire une coutume locale concernant la propriété foncière, qui est collective dans ces îles. Il autorise aussi le cumul des indemnités de conseiller territorial et de chef de village.

Ce texte, qui revêt donc désormais forme de loi, a été voté après les interventions favorables de MM. BÉRENGER (Gauche Dém.) et PAPILIO (R.P.R. Wallis-et-Futuna).

Le Sénat a enfin adopté en première lecture avant l'Assemblée nationale le projet de loi modifiant le statut des courtiers d'assurances maritimes. Ce projet, a souligné le rapporteur, M. THÉRAUD (R.L. Loire-Cher), fait disparaître la très vieille profession de courtier juré d'assurances maritimes. Mais il ouvre à tous les intermédiaires d'assurances ressortissants des Communautés européennes, la possibilité de s'installer dans le pays de leur choix. Compte tenu du vaste champ qui s'offre désormais à leurs activités, les intéressés ne s'estiment pas lésés et ne demandent pas qu'on leur indemnise de la perte de leur charge. — A. G.

L'Assemblée nationale exonère de l'impôt dont le revenu brut n'excède

Jeudi 12 octobre, sous la présidence de M. Stasi (U.D.F.), l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de finances pour 1979.

M. MARETTE (R.P.R., Paris) annonce que, sous réserve des amendements qui seront adoptés, son groupe votera le budget tel que présenté par le gouvernement, « bien qu'il ne soit pas entièrement satisfaisant, car les moyens qu'il apporte soient insuffisants pour relever le défi de la guerre économique dans laquelle est engagé le pays ». « Ce faisant, explique-t-il, le R.P.R. entend assurer la continuité de l'État. »

Il déclare: « Nous ne sommes pas des gaullistes de la grogne, des poujadistes ou des démagogues. On ne peut nous reprocher de défendre les privilèges. Nous sommes, au contraire, les porte-parole légitimes de l'opinion publique, qu'il est dangereux de trahir avec mépris. »

M. MARETTE relève les aspects positifs du budget. M. Marette s'interroge sur la gravité réelle de la situation de notre pays. Il précise: « Soyons très pragmatiques dans l'annonce de nos résultats car les nuages s'amontent sur notre balance extérieure. En ce qui concerne les prix, la situation devrait s'améliorer. Au-dessous d'un taux de croissance de 4,5 %, le chômage s'aggrave. Nous ne reprochons pas au gouvernement de ne pas prévoir un avenir imprévisible mais nous attendons que les projets dont il leur avait promis l'abandon, et quarante-huit heures après avoir invité M. Marchais, il refuse de l'écouter à l'Assemblée nationale.

France. Cette politique de tout pour l'exportation est néfaste; il y a reculé du secteur public. »

« C'est parce que votre budget est inspiré par ces trois principes, déclare-t-il, que nous le rejetons. »

Pour terminer, M. Fabius rappelle les principales propositions socialistes, notamment la création d'un impôt sur le capital des sociétés, d'un impôt sur les très grandes fortunes, la suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité. En matière d'emploi la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine, sans réduction de salaire, la création d'emplois publics.

En conclusion il relève les critiques formulées à l'égard de la politique gouvernementale aussi bien par M. Icart que par M. Marette. Il demande à ce dernier: « Pourquoi après un régime si fort nébre abandonnez-vous? — Parce que, lui répond M. Marette, dans la conjoncture actuelle, l'ouverture d'une crise nous donnerait nos chances, ce que je ne souhaite pas. »

M. D'AUBERT (U.D.F. Mayenne) analyse à travers le budget les stratégies du gouvernement. Il comprend mal « ou plutôt trop bien le processus d'intention fait au gouvernement accusé de ne pas avoir pour principale préoccupation l'emploi. Exemple à l'appui, il démontre au contraire l'existence d'une politique spécifique de l'emploi financée par un véritable budget de combat contre le chômage ». Si une mesure générale et autoritaire de réduction de la durée du travail lui paraît dangereuse, il n'exclut pas une diminution qui serait progressive et différenciée.

Pour conclure sur ce sujet, M. D'Aubert déclare: « On ne peut demander à un gouvernement de fonder son engagement dans un marathon de battre le record du 100 mètres. D'autre part, le dopage n'a jamais fait de miracle. Le gouvernement a engagé pour l'emploi une course de fond. Nous sommes sur la bonne voie. »

L'orateur se félicite de la pause fiscale mais, observe-t-il, l'impression générale est que le projet de loi ne saurait franchir sans dommage. En ce qui

le produit de l'impôt sur les plus-values, il conclut: « Notre pays aura sorti pas de la crise sans une profonde réforme des structures. Des dispositions sont primordiales par exemple l'impôt sur le capital, l'impôt sur la fortune, l'indexation de l'épargne et la suppression de l'avoir fiscal. »

M. GANTIER (U.D.F., Paris) insiste sur la nécessité d'améliorer la compétitivité de nos entreprises et estime qu'il aurait fallu pour ce faire prévoir davantage d'allègements fiscaux en faveur de celles qui investissent.

M. COUVER (P.C., Seine-Saint-Denis) évoque les difficultés qui ont caractérisé la rentrée scolaire et accuse le gouvernement de « démanteler l'école et l'université comme il démantèle la sidérurgie. »

Mme AVICE (P.S., Paris) estime que les avantages fiscaux accordés aux propriétaires bénéficient aux plus favorisés et contribuent à l'augmentation du prix des logements, donc des loyers.

M. MILLET (P.C., Gard) consacre son intervention à la maladie de la Sécurité sociale, « victime de grandes sociétés multinationales et à la politique d'austérité ». Il rappelle les mesures d'urgence proposées par son parti, notamment la suppression de la T.V.A. sur les médicaments et la nationalisation des grands groupes pharmaceutiques.

Enfin M. TADDEI (P.S., Vaucluse) réitère sa demande d'un débat parlementaire sur l'adhésion de trois nouveaux pays à la Communauté européenne et réclame la création d'une commission d'enquête sur les importations agricoles intercommunautaires.

M. PAPON: le P.S. est en retard d'une guerre

Répondant aux orateurs, M. PAPON, ministre du budget, précise notamment: « L'administration ne disposera pas des éléments relatifs à l'exécution de la loi sur les plus-values avant la fin de l'année. Le rapport préliminaire sera publié. En ce qui concerne une réforme globale de la fiscalité, la prudence s'impose mais une réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est nécessaire et mon objectif est d'en présenter un avant l'automne 1979. La réévaluation des bilans n'est pas prévue parce que les résultats de l'opération ne seront connus qu'à la clôture de l'exercice 1978. De plus, cette mesure coûtera de 1 à 3 milliards de francs, et le moment n'en paraît pas propice. Le gouvernement s'opposera à la suppression de l'amortissement dégressif. La libération des prix industriels et l'encadrement des crédits ne sont pas contradictoires. Une assiette sur la T.V.A. plutôt que sur les salaires pérorait sur les petits entrepreneurs individuels. Le gouvernement désire que la révision du VII^e Plan soit discutée dès cette session au Parlement. Quant au déficit prévisionnel 1979, il sera respecté si la progression des prix et des rémunérations reste inférieure à 10 %. La réduction de la durée du travail fait partie d'un plan socialiste de quinze mesures dont je puis indiquer que neuf d'entre elles coûteront au total 40 milliards de francs. La relance par tout où elle a été prévue, le parti socialiste est en retard d'une guerre et ferait bien d'écouter M. Rocard lorsqu'il l'invite à servir la réalité de plus près. L'État, conclut, ne doit être ni un État-providence ni un État-gendarme. »

En séance de nuit, l'Assemblée adopte l'article premier, qui autorise la perception des impôts existants, puis elle examine les

Bon chic, bon genre, bon sens

Il monte à la tribune. Lentement, mais sûrement, il pose à moi, un dossier rouge. Faut-il s'improviser? Mais si l'on consulte le discours de onze feuilles, aux lignes serrées, qu'il a fait distribuer, on constate qu'il est remarquablement fluide. En fait, il possède son texte autant que son sujet.

Dans la forme, il y a du Giscard d'Estaing dans ce discours qui parle, et il y a de la rigueur. Mais il y a aussi de la nouveauté. M. Laurent Fabius, député de la Seine-Maritime, a l'assurance tranquille de ceux qui connaissent leur dossier, qui savent de quoi ils parlent et qui en parlent bien.

Il est tellement convaincu qu'il ne peut qu'être convaincant. Son air? Le discours et la conviction respirent. Il est visiblement absent d'avoir raison. Pour un peu, il s'accuserait presque de son « extrême sévérité » et regretterait d'avoir énoncé ce qui lui paraît être des évidences.

Laurent Fabius, c'est M. Bon chic-bon genre-bon sens. Il annonce les jugements les plus critiques comme on convie quelqu'un à passer un week-end à la campagne. Il y a du Cour de Marville dans cet orateur poliment respectueux. Met-il en cause le chef de l'État, il s'étonne, lui le seul député,

d'écouter ainsi la tradition. Mais l'écoute.

A mi-parcours, il ouvre négligemment le dossier rouge, y jette un regard rapide. Pas une hésitation cependant dans la voix claire et chaude. Pas une pause dans la démonstration, limpide et structurée. Cette machine intellectuelle, efficace et bien huilée, fascine. A intervalles réguliers, il laisse tomber une formule qui fait mouche et revêt ses amis.

Parfois, il s'emporte, s'enthousiasme. Le voix s'éleve. La main frappe le pupitre. Mais l'équilibre habile et le jappage assauté. Il est passionnément raisonnable. Mais redoutable, aussi. Met-il, Marett (R.P.R.) en cause? Il accepte aussitôt de lui céder la parole. « Je vous en prie, je vous en prie... » dans le langage des politiciens, c'est le député R.P.R., l'ouverture d'une crise vous donnerait vos chances. » La courtoisie n'est que piège. Les élus socialistes exultent: « L'aveu! L'aveu! M. Fabius s'avoue. C'est Cyrano de Bergerac, c'est la fin de l'enfer, le touché.

« A chacun de choisir son camp », lance-t-il dans un discours avec l'assurance d'avoir, lui, Laurent Fabius, fait le bon choix pour le France... et pour son avenir. — P. Fr.

cet égard le gouvernement des bras armés des chefs de la lutte contre l'inflation, ou depuis quatre ans le taux d'inflation se maintient en moyenne à 10 %. Pour ce qui est des finances publiques, les déficits cumulés ont dépassé de 1974 à 1978 les 100 milliards. Vous annoncez 15 milliards. Si ce chiffre est respecté votre budget sera déficitaire, s'il ne l'est pas vous aurez fait un nouveau mensonge. Comment un déficit de trésorerie de la Sécurité sociale, il devrait tendre bientôt vers les 10 milliards. Où voulez-vous en venir? Sachez que nous ne vous laisserons pas la mettre en pièces.

M. Fabius énumère ensuite les trois causes qui expliquent à son avis l'échec du gouvernement: « 1) Vous consacrez tous vos efforts à augmenter les profits. Et vous y réussissez. Mais il est faux que le profit favorise l'emploi. » 2) Vous faites de la spéculation internationale le seul critère qui permette de décider ce qui doit être produit ou non en

concerne la pression para-fiscale, une pause lui apparaît également indispensable. Vous, qui passez à son avis par une réforme de la Sécurité sociale, une remise en cause de la « pénétration absolue de l'État-providence ». Four M. COMBRISON (P.C., Essonne), le budget de 1979 est « un budget d'austérité, agaçant par le chômage et l'inflation ». Selon lui, « la libération des prix n'est qu'une agression sans précédent contre le pouvoir d'achat et ne peut nullement ressortir d'une politique de lutte contre l'inflation. Il n'y a aucune amélioration du bien-être de la population. Il n'y a aucun renforcement réel de l'industrie, les atteintes à l'indépendance nationale s'aggravent. »

« Relations de l'économie? » s'interroge-t-il et il répond: « Non, la relance du profit, relance l'austérité. » Pour terminer, M. Combrison dénonce la campagne acharnée qui se développe contre la Sécurité sociale et les indemnités de chômage et affirme que « les entreprises publiques sont pillées par le capital privé ». Après avoir souhaité connaître

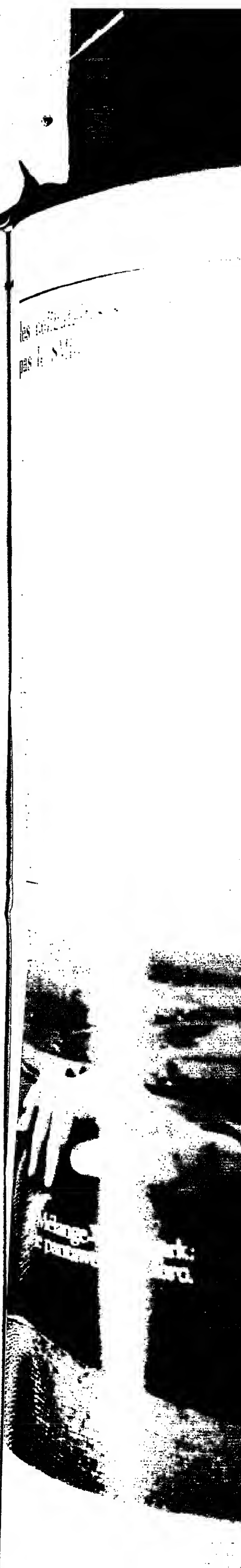
Devant la commission des lois

M. BONNET SOUHAITE QUE LES CHARGES DE PARIS SOIENT ALIGNÉES SUR CELLES DES GRANDES VILLES DE PROVINCE.

M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, a présenté le budget de son département le lundi 12 octobre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Le ministre a souligné l'importance de l'augmentation des crédits, qui est de 21,5 % par rapport à 1978.

En réponse aux questions des députés, M. Bonnet a indiqué qu'après le dépôt par la commission mixte constituée à cet effet de rapport relatif aux relations financières entre l'État et la Ville de Paris une nouvelle répartition des charges va être opérée qui tendra dans toute la mesure du possible à aligner la situation de la capitale sur celle des grandes villes de province.

Le contingent de Paris pour les dépenses de police serait en 1979 ramené de moitié. En contrepartie, la ville prendrait sa charge pour leur totalité les dépenses de retraites des fonctionnaires municipaux et pour moitié de la partie lui incombant les frais de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers.



Trouville : le Domaine des Roches, un balcon sur la mer.

Accroché à la falaise, avec son point de vue unique, LE DOMAINE DES ROCHES domine la mer, la plage et Deauville.

Appartements prolongés de larges balcons, de terrasses ou de jardins privés. Prestations et finitions de qualité (moquettes, cuisines équipées, luxueuses salles de bains, vastes parties communes, parking en sous-sol pour chaque appartement).

Appartement-témoin sur place : SCOTT, 25, avenue Anside Briand. Ouvert tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h.

A Paris : SCOTT, 43, rue d'Alsia 75014 PARIS. Tél. : 589.25.25

Une promotion SAGESPI (Arneville-les-G., Val-d'Oise)

سكا من الالع

POLITIQUE

les célibataires salariés pas le SMIC

amendements de MM. COMBRISSON (P.C.) et FABRIS (P.S.), instaurant un impôt annuel progressif sur le capital des sociétés privées et nationalisées. M. PAPON insiste sur les difficultés soulevées par cette création. Une étude approfondie est en cours, rappelle-t-il, et ses conclusions seront discutées au Parlement. « Une étude, un rapport, un tiroir », résume M. Fabris. M. Combrisson souligne les différences existant entre les amendements communiste et socialiste. « Nous n'admettons pas, réplique M. Fabris, que la déduction des travailleurs stables à l'Assemblée pour le ne soit que les intérêts de boutiques alors que les socialistes sont toujours et qui luttent. » Communistes et socialistes votent pour leurs amendements respectifs, qui sont finalement repoussés par l'Assemblée. L'opposition propose ensuite d'instaurer un impôt sur la fortune des personnes physiques. M. MARETTE (R.P.R.) n'est pas hostile au principe d'un tel impôt, mais il estime les taux proposés « irréalistes ». Opinion partagée par M. CHINAUD (U.D.F.). « Modifiez nos amendements », suggère alors M. Combrisson. « C'est une question de son côté M. Fabris, qui se déclare prêt à accepter des taux plus réduits. « Vos propositions sont inapplicables », insiste M. Marette. Les deux amendements sont repoussés par l'Assemblée. M. Fabris propose ensuite, sans succès, d'assujettir à l'impôt sur le revenu les produits des placements effectués en vertu d'engagements d'épargne à long terme et de taxer les dividendes distribués par des sociétés immobilières d'investissements et de gestion. A l'article 2 (fixation du régime de l'impôt sur le revenu), les communistes proposent de revaloriser les tranches en tenant compte de la hausse réelle des prix (12 %) et de gager cette mesure par l'abrogation de l'avoir fiscal. Les socialistes proposent également de nouvelles tranches et le plafonnement des avantages résultant du quotient familial, mesures gages par la suppression de certains avantages fiscaux

consentis aux revenus des capitaux mobiliers et spéculatifs. Ces amendements sont repoussés. Au nom de la commission des finances, M. ICART propose d'exonérer de l'impôt sur le revenu les célibataires salariés dont le revenu brut n'excède pas le SMIC. M. PAPON estime que l'amendement n'est pas techniquement satisfaisant. M. Icart en convient et propose, à titre personnel, une autre formule destinée à alléger l'imposition des contribuables salariés ne disposant que d'une part de quotient familial et dont le revenu net global est inférieur à 20 000 francs. Le ministre juge le système très ingénieux mais estime ses inconvénients tels qu'il s'y oppose. M. CHINAUD suggère alors de majorer l'abattement minimum pour frais professionnels. M. Icart persiste, car « il faut faire quelque chose ». M. COMITI (R.P.R.) entend s'en tenir à l'amendement de la commission. M. Papon observe que la proposition de M. Icart n'est pas suffisamment gagée. Elle coûterait 700 millions. Aussi oppose-t-il l'article 40. Il accepte toutefois de rechercher une solution satisfaisante. « Tout cela n'est pas très sérieux », estime M. FABRIS, qui juge cette réforme « urgente » et déclare s'associer à l'amendement initial de la commission, ce qu'avait déjà fait pour sa part M. COMBRISSON (P.C.). Finalement l'Assemblée adopte à la quasi-unanimité l'amendement de la commission. Les contribuables célibataires dont la moitié au moins des revenus est constituée par des salaires et dont le revenu brut n'excède pas le montant du SMIC sont affranchis de l'impôt sur le revenu. Les contribuables visés sont ceux qui ont droit à une part de quotient familial. Quant au revenu brut, il s'entend après application de la déduction pour frais professionnels et avant application de la déduction spéciale de 20 %. Les taux de la taxe annuelle sur les en cours de crédit, taxe prévue par le projet de loi de finances, sont portés à 1 pour 100 et à 1,5 pour 1000.

PATRICK FRANCES.

M. JOSPIN : nous subissons l'effet d'ambitions de personnes.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du parti socialiste, commente, dans l'hebdomadaire du parti, l'actualité du débat, ouvert au sein du P.S. par les prises de position de M. Rocard et notamment par les déclarations qu'il avait faites le 17 septembre. Il écrit notamment : « Subissons-nous l'effet d'ambitions de personnes ? Honnêtement, je crois que oui. Je crois en plus qu'elles n'ont rien d'illégitimes. Ces problèmes de personnes sont toujours difficiles à traiter pour les socialistes. Par conviction, nous croyons à l'action collective. Par réalisme, nous mesurons le rôle des individus. En outre, les mœurs du temps et la nature des institutions politiques de la France poussent à la personnalisation. » Est-ce une raison pour tout subir ? Non. Quelques principes devraient nous guider. Les socialistes, rassemblés dans leur parti, doivent régler les problèmes de candidature ou de direction à la lumière de conditions déterminées par eux, au moment où ils le veulent, autour des idées qui sont les leurs. Ils ne veulent pas qu'un décide à leur place, de l'extérieur, à un moment qu'ils n'ont pas choisi. C'est ce que l'on tente de faire actuellement. La justification profonde d'une ambition, c'est qu'elle rejoigne un mouvement collectif plus profond. François Mitterrand est-il ambitieux pour lui-même ? Qu'on le lui demande ! En tout cas, son aventure individuelle a aussi incarné le rassemblement des socialistes, le renouveau de leur parti, la moitié historique de la gauche. C'est cela qui lui a donné son sens. Pour lui ou pour tout autre, c'est cela qu'il ne faudra pas perdre. Le moment venu, il faudra choisir ce qui rassemble et non ce qui divise, ce qui incarne notre projet politique et non ce qui l'efface. Pour le moment, qu'on laisse la place aux débats sur le parti et sur le projet des socialistes ! Ils nous permettront de décider quels hommes nous devons choisir pour faire quoi. »

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

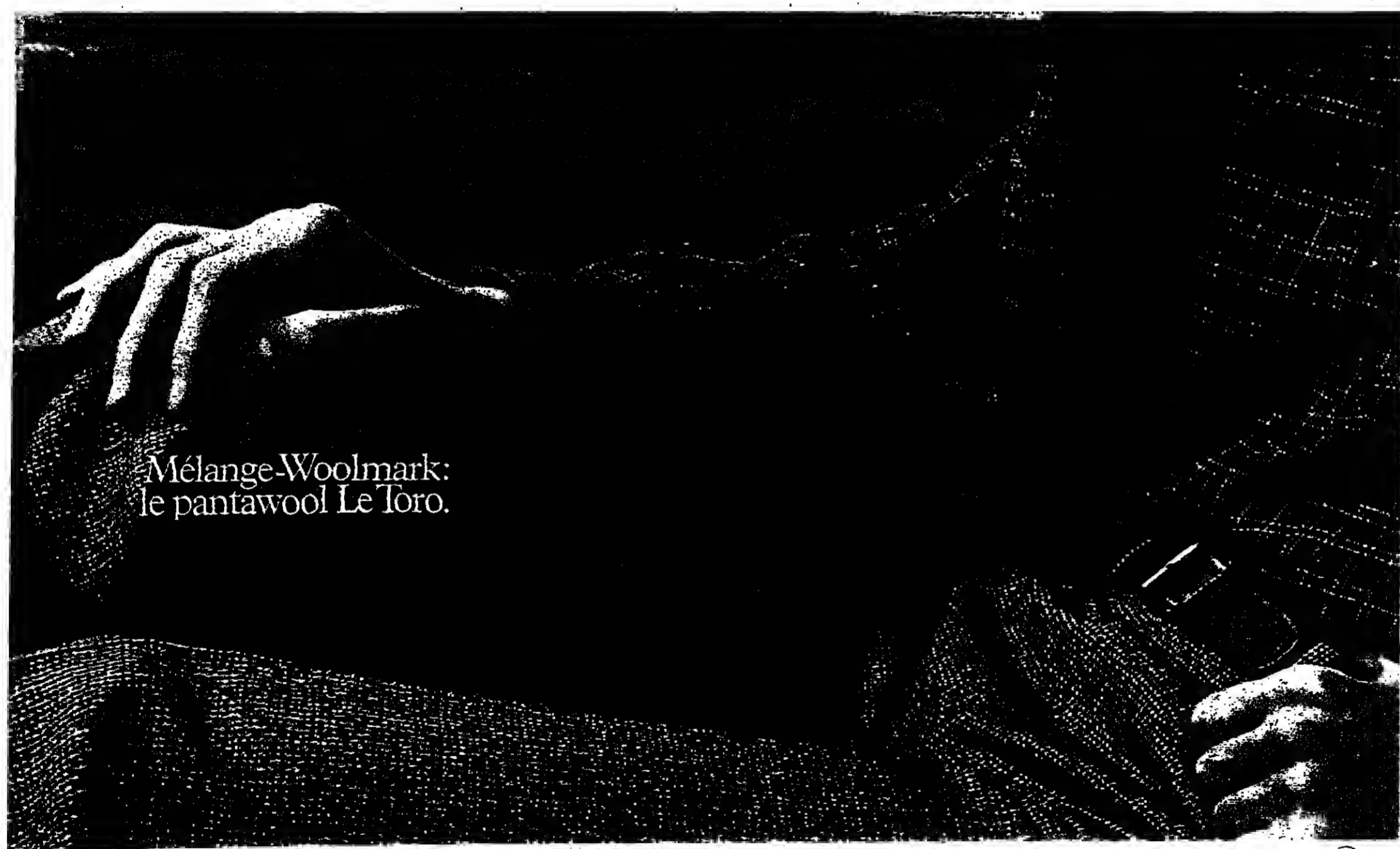
M. Mitterrand s'interroge sur les choix offerts au P.C.

Dans une interview publiée par l'Express datée du 21 octobre, M. Mitterrand déclare : « Le parti socialiste ne pouvait grandir sans regagner le terrain perdu depuis la libération sur le parti communiste, lequel représentait encore, en 1971, de 22 à 23 % des suffrages. Le corps électoral n'est pas indéfiniment extensible. Dès lors que le parti socialiste entendait distancer un partenaire qui s'était habitué, depuis trente ou quarante ans, à la situation contraire, la réaction de ce dernier devait être probable. Ce que je ne savais pas, c'est quand le conflit éclaterait. Ce moment est arrivé le 23 septembre de l'an dernier. (...) Le parti communiste se trouve placé devant un choix très difficile. Ou bien il décide de s'abstenir durablement de la politique française et, alors, croyez-vous qu'il y aura 20 % de Français qui le suivront dans l'isolement qu'il aura malheureusement lui-même choisi ? Ou bien il faudra qu'il fasse comme les communistes d'autres pays d'Europe du Sud et qu'il revienne à Marx contre Lénine. Ou est-ce que l'eurocommunisme, sinon cela ? Le parti communiste est encore hésitant sur la structure l'embarras. Mais il sera bien obligé de se poser la question et de la résoudre. J'imagine que sa tentation sera davantage de s'intégrer à des gouvernements d'union nationale, au de compromis historique. Il n'existe pas de cas où un parti communiste, en Europe, ait préféré finalement la gauche. » Il préfère les militaires du Portugal aux socialistes du Portugal. Il préfère les centristes de Finlande aux socialistes de Finlande. Il préfère les démocrates-chrétiens d'Italie aux socialistes d'Italie. Mais l'union de la gauche en France a déjà une histoire et a compté de grands succès. Elle est vivante dans l'esprit populaire. Et il n'y a pas de fatalité. »

« L'UNITÉ » RECHERCHE UNE TROISIÈME VOIE ENTRE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ET LE COMMUNISME SOVIÉTIQUE. L'hebdomadaire socialiste l'Unité commence, dans son numéro daté 13-19 octobre, la publication d'une enquête intitulée : « Entre la social-démocratie bloquée et l'échec soviétique, une troisième voie pour le socialisme ? » Il s'agit, souligne M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., de savoir s'il existe une troisième voie capable de réconcilier le socialisme et la démocratie tout en créant les conditions d'une transformation profonde — et, disons, en fin de compte révolutionnaire — de la société des pays industrialisés de l'Europe occidentale. Dans le cadre de cette enquête, l'hebdomadaire du P.S. publie des éléments du débat entre socialistes et communistes italiens, ainsi qu'une interview de M. Jean Elleinstein, dans laquelle le directeur adjoint du centre d'études et de recherches marxistes développe la proposition d'une « alliance historique » entre le P.S. et le P.C.F. qu'il avait exposée dans le Monde du 24 août. Au passage, l'historien communiste explique que « les règles du centralisme démocratique ne sont absolument pas des règles de fonctionnement statutaires. Ce sont des règles non écrites, qui ont été imposées peu à peu dans la vie des partis communistes et qui ne sont rien d'autre que des règles de fonctionnement stalinienne. »

La réforme des statuts

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : la victoire de personne sur personne A la suite de l'accord unanime (1) intervenu, mercredi 11 octobre, au bureau exécutif du P.S. sur les modifications qui seront apportées aux statuts du parti, la Lettre de l'Unité de jeudi souligne : « Cet accord — sur lequel les militants du parti ont maintes fois prononcé — est un bon accord. Il n'a pas été acquis « à l'arraché », mais après que chacun ait pesé le pour et le contre des différentes formules avancées. Il n'est la victoire de personne sur personne. Mais celle du parti tout entier qui a fait, une fois de plus, la démonstration que quelle que soit l'après des débats qui surgissent parfois en son sein, il a d'abord le souci de son unité. » Parmi les clauses soumises à la convention nationale du 25 novembre figure un texte précisant que, si aucun des candidats à la candidature à la présidence de la République n'obtient, lors du vote de l'ensemble des militants, la majorité absolue, un congrès sera convoqué. En ce qui concerne l'instauration d'une limite d'âge (soixante-dix ans) pour briguer un mandat, le projet de réforme est simplement incitatif et laisse cette responsabilité aux arguments locaux. M. Max Lejeune, président du M.D.S.F., a présenté jeudi 12 octobre, au cours d'une conférence de presse, les thèmes du prochain congrès de ce mouvement, prévu les 28 et 29 octobre à Issy-les-Moulineaux. M. Lejeune a précisé : « Le M.D.S.F. a l'intention de rassembler tous ceux qui plaident devant le parti communiste menée par le parti socialiste. (...) Notre congrès vise à engager le processus d'unification des partisans de la social-démocratie. Nous avons invité les représentants des formations voisines de la nôtre qui pensent, comme nous, qu'il n'y a rien à faire avec le socialisme de M. Mitterrand. » M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, déclare dans une interview publiée vendredi 13 octobre par Sud-Ouest qu'il ne briguera pas la présidence des radicaux valaisiens, précisant : « Que l'on ne compte pas sur moi pour ce genre de magouille. »



Mélange-Woolmark: le pantawool Le Toro.

Pendant longtemps, la beauté de la laine était incompatible avec le lavage machine: hier encore, les pantalons qui avaient le confort de l'élasticité n'avaient pas le confort de la laine. Aujourd'hui, il y a des pantalons qui ont à la fois le confort de la laine, celui de l'élasticité, et qui se lavent en machine.

Ce sont les pantawools, des pantalons Mélange-Woolmark 60 % laine vierge 40 % polyester, qui associent la beauté et le toucher de la laine, aux qualités pratiques d'entretien. C'est pour cela et aussi parce qu'ils sont bien coupés et bien finis que les pantawools Le Toro portent l'étiquette Mélange-Woolmark. (Ce pantawool: 270 F environ.)

MELANGE-WOOLMARK MAJORITE LAINE ET QUALITE CONTROLEE.



Pour tous renseignements: Secrétariat International de la Laine, 23 avenue de Neuilly, 75116 Paris. Tél. 758.11.51.

سكننا من الاجل

LA BOF!
GENERATION
dans le prochain numéro
DU NOUVEAU
observateur

LES FOURRURES MALAT
NOUVELLE COLLECTION FOURREUR FABRICANT
est la fourrure qu'il vous faut
Grand choix prêt-à-porter ou sur mesure
Vison, loup, renard, grand choix chapeaux
Réparations et transformations
Service après-vente - Tél. 578-60-67
47, rue La Fayette - 75009 PARIS - Métro LE PELETIER

Pour votre
DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL
16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

GAP WAGRAM
25 rue GARDINET - 75017 PARIS - 267-31-00
1er CONCESSIONNAIRE DE FRANCE
CHOIX EXCEPTIONNEL DE VOITURES NEUVES DISPONIBLES

Redécouvrez Madelios
du 16 au 21 octobre
PRIX "INAUGURATION"
MADÉLIOS
PLACE DE LA MADELEINE - PARIS
pour ceux qui savent choisir

22.100 F
c'est l'apport suffisant pour acheter un
3 pièces à Clichy
habitable immédiatement

L'apport personnel habituellement demandé pour accéder à la propriété représente bien souvent un capital difficile à réunir. C'est pourquoi Hampton & Sons a décidé de faciliter l'achat de votre appartement à l'Olympe en vous permettant d'emmenager tout de suite* après le versement de:

- 18.400 F pour un 2 pièces de 51 m² (prix ferme et non révisable : 247.000 F, après une location-vente de 24 mois: 291.460 Fmax.)
- 22.100 F pour un 3 pièces de 67 m² (prix ferme et non révisable : 299.150 F, après une location-vente de 24 mois: 352.997 Fmax.)
- 28.000 F pour un 4 pièces de 86 m² (prix ferme et non révisable : 381.705 F, après une location-vente de 24 mois: 450.412 Fmax.)
- 33.800 F pour un 5 pièces de 100 m² (prix ferme et non révisable : 454.000 F, après une location-vente de 24 mois: 533.760 Fmax.)

Puis, vous payez votre loyer, comme vous le feriez pour tout appartement en location, et, au bout de 24 mois, votre versement initial, votre caution, et 90% du montant total des loyers que vous avez versés, sont réunis pour former votre apport personnel.

Vous constituez vous-même votre capital-pierre tout en jouissant de votre appartement.

Important : si vous avez souscrit à un plan épargne logement, vous n'êtes plus obligé d'en attendre la clôture pour habiter chez vous : vous anticipez votre accession à la propriété et vous cessez de payer des loyers à fonds perdu.

Une chose encore : si vous êtes déjà propriétaire d'un appartement que vous souhaitez revendre, la formule Hampton & Sons, appliquée à l'Olympe, vous permet de vivre immédiatement dans votre nouvel appartement sans brader votre patrimoine. Vous avez tout le temps devant vous pour en tirer le meilleur prix.

Enfin, à l'Olympe, vous pouvez bénéficier du nouveau prêt conventionné du Crédit Agricole qui vous permet de mensualités très abordables pour un appartement plus grand.

Venez visiter l'Olympe, tous les renseignements vous seront donnés sur place, tous les jours de 11 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi, 8, rue des Cailloux à Clichy 92110, au par téléphone au 737.33.60.
(Ces prix moyens établis le 15.78 peuvent être majorés ou majorés en fonction de l'étage choisi).

l'Olympe
8, rue des Cailloux - 92110 Clichy
Un immeuble préconstruit par:
Hampton & Sons
Conseil International en Immobilier

Pour recevoir une documentation gratuite sur l'Olympe, retournez ce bon à:
Hampton & Sons
19, av. F. Roosevelt 75008 Paris

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____

* après acceptation du dossier.

POLITIQUE

Libres opinions

Les crises du P.C.F.

par GÉRARD MOLINA et YVES VARGAS (*)

Ceux qui affirment que les communistes baignent dans l'auto-satisfaction en sont, cette fois, pour leurs trois. Le dernier comité central vient de juger « préoccupants » les résultats des dernières élections partielles. Il a déploré « l'habitude de s'en ramasser aux États-majors » en mêlant d'union de la gauche et reconnu que le programme commun « n'avait pas été suffisamment l'affaire des travailleurs ». De son côté, le bureau politique appelle à « des efforts exceptionnels pour la réunion de toutes les cellules », ce qui sous-entend qu'elles fonctionnent au ralenti.

A la base, les militants ne sont pas mystère de leur inquiétude, ils mesurent la désaffection des adhérents et s'interrogent sur l'incapacité à l'égard des travailleurs devant les explications que le parti leur répète depuis un an sans grand succès.

Pour nous, communistes, c'est un moment difficile, et personne ne le cache. Justifier cette situation par l'existence — assurément bien réelle — d'une « campagne anticommuniste d'une rare violence » n'explique pas tout et souligne les difficultés que nous avons à la déjouer et à riposter avec l'appui des masses. A-t-on l'exemple d'une période — depuis 1920 — sans campagne anticommuniste ?

S'il y a des causes externes aux crises du parti, il faut néanmoins ne pas reculer devant un certain nombre de questions internes. D'ailleurs, c'est le comité central lui-même qui, en voulant couvrir et recouvrir nos propres terrains mouvants, nous indique clairement les points de crise.

I. — Les longs rappels sur l'histoire du P.C.F. depuis le congrès de Tours et la répétition de l'argument « si le parti n'existait pas » indiquent la présence d'interrogations sur la nécessité et l'identité d'un parti communiste, avant-garde de la classe ouvrière. Or, sans après le livre de Waldeck Rochet Qu'est-ce qu'un révolutionnaire dans la France de notre temps ?, il apparaît que la réponse à cette question n'est simple et évidente pour personne. Le comité central prend cette interrogation en charge, mais tente à la fois d'occulter cette crise idéologique en confortant les communistes dans leur être par l'invocation d'une origine antisociale démocrate infiniment continuée. Mais, depuis 1920, il est passé trop de vingt-troisième congrès du P.C.U.S., de révolution culturelle chinoise, de Prégue, de Goulag, de compromis historique italien, de révolution cambodgienne, pour qu'il n'en reste pas quelque chose dans la mémoire militante : pour être communiste, il ne suffit pas d'aller à la source.

II. — Le comité central se trouve amené à indiquer — par dénégation — la crise politique qui traverse le parti. En affirmant : il n'est pas vrai que nous n'ayons pas de stratégie ni de perspectives, le comité central révèle la malaise non négligeable des communistes devant l'abstraction, la généralité impalpable, de mots d'ordre comme : l'union à la base, le pas-à-pas, acquiescer des positions. Les militants s'interrogent. Union en bas, certes, mais quelles initiatives concrètes proposer aux travailleurs socialistes et dans quel cadre ? Pas à pas, sans doute, mais à quelle fin ? Le pouvoir, le socialisme ou la re-signature d'un re-programme commun ? Des positions, bien sûr, mais peuvent-elles affirmer que l'accumulation lente de ces positions « construisent dans la vie le socialisme » (G. Marchais) après avoir si longtemps clamé qu'il n'y aurait pas de vrai changement sans un « seuil minimum de nationalisations » préalable ?

Tout se passe comme si le P.C.F. était surpris par les effets en retour de sa tactique électorale passée. Les élections, de moyen de lutte qu'elles étaient, seraient soudainement devenues un but indésirable : au point qu'en l'absence des urnes l'espèce politique deviendrait un terrain vague non balisé, voué au piège.

III. — Chacun connaît la crise de fonctionnement et de structure du P.C.F. Crise qui focalise sur la question du centralisme démocratique et de ses modalités : élections des dirigeants, tribunes de discussion, droit à l'information, circulation des idées et des expériences.

Cette crise aiguë et multiforme est prise par la direction du parti dans l'état juridiction/promesses : les statuts ne le permettent pas, mais le vingt-troisième congrès apportera du nouveau. Ainsi, sur ce point crucial, les dirigeants sont amenés à reconduire un compromis d'attente qui laisse de facto une certaine perméabilité et contient les impatiences légitimes.

IV. — Il y a, enfin, depuis mars, une crise militante. Les raisons n'en sont pas seulement l'échec du mouvement populaire (enfin reconnu comme tel par le P.C.), mais surtout les brusques changements de mots d'ordre qui ont heurté les communistes. de « seuil minimum » en « 25 % », de « pas à pas », de « virage à droite du P.S. » au « Ça y est ! » du 13 mars pour retourner à la polémique anti-P.S. tous azimutés. Les communistes ont l'estomac plus fragile qu'on ne croit.

A cette crise du militantisme, la direction réagit par des propositions d'action qui s'efforcent d'occuper les militants en attendant une éclipse politique : activités d'organisation interne, campagnes de propagande, meetings, adhésions, etc. En cela, la direction paraît au plus pressé, mais on peut craindre que cette large dépense d'énergie ne se solde par de minces résultats si ces activités techniques ne sont pas suffisamment étayées par une stratégie politique, sans, bien sûr, dans les entreprises et les régions où des conflits revendicatifs permettent de donner corps à la mobilisation des forces disponibles.

Il n'est pas superflu de constater que, dans sa stratégie de recouvrement des crises, le comité central met en jeu les ressorts de la tradition ouvrière : on peut constater l'insistance d'emploi de la notion de « lutte de classe » comme fondement de la démocratie (et non le contraire), le rappel du rôle des masses, le nostalgique de 1920. La raison est que ces crises sont ouvertes en des points favorables à l'intervention de la bourgeoisie, qui ne se prive pas d'intervenir directement dans les affaires du parti.

N'oublions pas que, dans le parti même, on a pu voir Jean Elleinstein tout prêt à proposer des solutions-miracles sur chaque question. Elleinstein est très à l'aise avec les crises du parti, il les règle en lui réglant son compte. Il faut apprécier comme positif le refus du comité central de composer avec le courant social-démocrate du parti sur ces points.

En revanche, la crise militante ne semble pas retenir l'attention du camarade Elleinstein, qui préfère tout régler « par le haut ». Pourtant, si on veut sortir les communistes des crises actuelles tout en préservant l'existence d'un parti révolutionnaire, il faut bien commencer par là.

Les militants communistes sont sérieux et exigeants. Ils ne demandent pas de spectacle, des duels entre tribuns, ni des états d'âme de grands hommes : ils veulent des explications claires, des discussions franches. Les « autocritiques » sur une histoire si lointaine et une géographie si distante qu'elles perdent toute efficacité politique ne les satisfont pas. Ils veulent voir clair sur la question de l'« oreiller moelleux » qu'était devenu le programme commun, sur le sectarisme d'après-mars, sur les manœuvres au centralisme démocratique aujourd'hui même, sur les contradictions de la bourgeoisie, sur les transformations du processus productif et leurs conséquences sur la composition de la classe ouvrière, sur l'internationalisme prolétarien.

Pour la direction, a déjà commencé un vingt-troisième congrès rampe : des livres qu'« il faut absolument lire avant », des entretiens « vers le vingt-troisième congrès » l'attendant. Il est temps que tout le parti s'y mette tout de suite et que toutes les questions soient débattues sans attendre qu'un document codifie les pensées et pétrisse les langues.

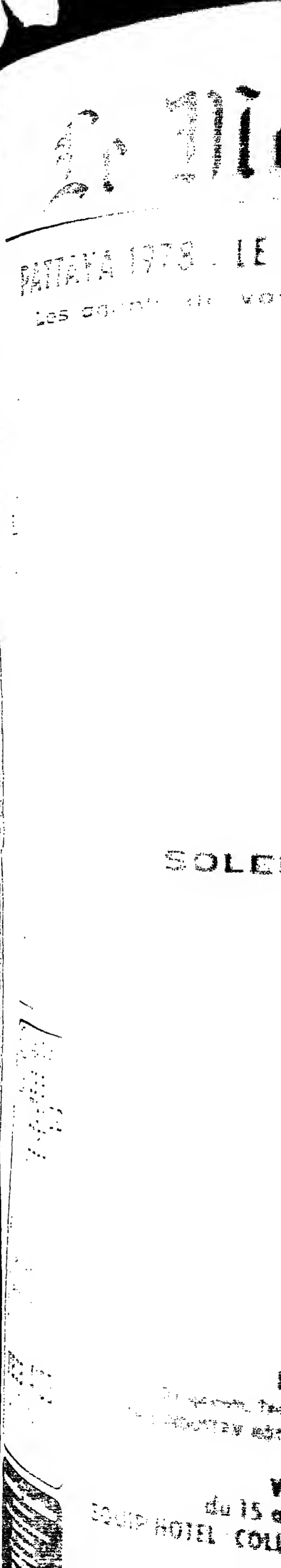
On a pris tellement de retard en 56, n'en prenons pas en 78 !
(*) Membres du P.C.F., auteurs de Dialogue à l'intérieur du P.C.F.

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE. PEINTS...
Tapis d'Orient Nouvelle collection en direct d'Iraq

Shopping Décor
les prix les plus bas

Si vous trouvez moins cher ailleurs, Shopping Décor vous offre la différence, et en plus 10% sur votre prochain achat.

Shopping décor le grand magasin de la décoration
5 magasins: Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.



Le Monde des loisirs et du tourisme

PATTAYA 1978 : LE CONGRÈS DE L'AUTOCRITIQUE Les agents de voyages en perte de vitesse

Après Deauville, Bucarest, La Grande-Motte et Monte-Carlo, la Syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.) avait choisi Pattaya, station balnéaire thaïlandaise, pour tenir, du 4 au 8 octobre, ses vingt-quatrième assises annuelles. Douze cents personnes avaient répondu à cette invitation, qui la conjoncture rendait particulièrement opportune.

La profession d'agent de voyages n'a cessé d'être « secouée » au cours de l'année 1978. La victoire de la majorité aux élections législatives déboucha, en avril, sur le suppression du secrétariat d'Etat au tourisme, dont les services rejoignent un nouveau ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

A partir de juin, les difficultés se multiplient. Les caisses d'épargne — peut-être jalouses des succès enregistrés par le Crédit agricole avec sa filiale Voyage Conseil? — se lancent dans la vente de forfaits touristiques. La conférence de l'IATA,

réunie à Montréal, décide de libérer les tarifs aériens sur l'Atlantique nord. M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, déclare, dans une interview au périodique *Demain l'Afrique*, que la profession d'agent de voyages rassemble des « ratés » et des « médiocres ». En août, la grève des contrôleurs aériens coûte plusieurs millions de francs aux organisateurs de voyages. La revue 50 millions de consommateurs publie, en octobre, une enquête sur « les marchands de pagaille » et accuse les agents de voyages, vendant les Baléares, de promettre du rêve et de fournir le plus souvent des hôtels bondés avec fenêtre sur cours nauséabondes.

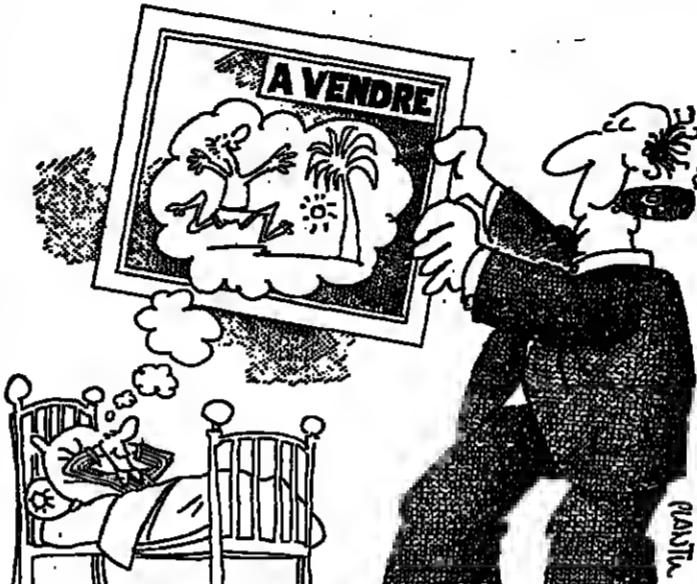
Ces attaques ont été d'autant plus durement ressenties par les fabricants et les vendeurs de voyages que le marché est menacé. Actuellement, il se vend, bon an, mal an, deux millions et demi de forfaits. La crise économique — ou la méfiance des consommateurs à l'égard du voyage organisé — réduit à peu de chose la croissance de la demande. Pour tout dire, les professionnels se disputent à présent une clientèle stagnante.

Renversement du marché aérien

Le congrès 1978 du SNAV allait-il répondre à cet ensemble de défis de façon cohérente, les agents de voyage définirait-ils, enfin, une stratégie propre à faire cesser le péril? Lais! Le bilan des travaux de Pattaya oblige à répondre par la négative.

On a entendu M. Philippe Bamberger, président de la Confédération française des industries du tourisme (COFIT), présenter les résultats d'une étude sur le poids économique du tourisme. Au lieu de l'argumentation solide à laquelle ils pouvaient s'attendre, les participants ont eu droit à un discours défensif, dont il ressortait que, sans le tourisme, un hôtel sur deux fermerait ses portes. Dire que le tourisme représentait entre 4 % et 6 % de l'activité économique nationale et de 3,75 à 5,40 % des emplois ne sert pas à grand-chose puis-

qu'une définition rigoureuse du tourisme n'existe pas. Quand on connaît les difficultés rencontrées actuellement par les techniciens pour établir les comptes nationaux du tourisme, on peut



(Dessin de PLANTU.)

étonner des chiffres péremptoirement avancés par la COFIT. Une tribune des consommateurs ambitionnait de démontrer la complexité du métier d'agent de voyages. Il s'agissait aussi de prouver que la profession était suffisamment adulte pour tenter son auto-critique. M. Jean Vernet, directeur général d'Evavas-Voyages, animateur de cette tribune, allait soumettre aux spécialistes des cas aberrants en leur de-

mandant de dire qui était responsable des défaillances, et quelles réparations pouvaient être offertes aux clients. Ainsi ce couple accompagné d'un enfant obligé de s'entasser dans une seule chambre, alors que la famille en avait retenu deux à Dubrovnik; ou cet acheteur d'un séjour dans le sud de la Grèce contraint à la dernière minute de se rendre dans le nord-est du pays; ou encore ce candidat au

SOLEILS VERTS

Le tourisme est-il un facteur de développement rural? A cette question deux chercheurs — Christine Dourians et Pierre Vidal-Naquet — ont tenté de répondre en étudiant par le menu quatre communes provençales : La Cadère (Var), Lauris (Vaucluse), Banon (Alpes-de-Haute-Provence) et Chorges (Hautes-Alpes).

Leur travail, réalisé pour le compte de la direction régionale de l'équipement, vient d'être publié sous le titre *Résidences secondaires, tourisme rural et enjeux locaux* (1). Il n'incite guère à l'optimisme. Pourtant la restauration des plages en été, le prix des vacances d'hiver au ski ou de la mer, devraient inciter nombre de Français à choisir plutôt le camping comme espace de loisir. D'où l'idée que le tourisme vert pourrait à la fois satisfaire ceux qui n'ont que des ressources modestes et apporter un supplément de revenus aux ruraux. Sédulents perspective que la politique officielle a faite sienne. Illusion dangereuse, pensent les auteurs du rapport.

Is ont constaté, en effet, qu'au moins en Provence les résidences secondaires prolifèrent. Ce sont surtout de locaux ruraux qui sont soustraits à l'hébergement

de vacanciers peu fortunés. Cette privatisation de l'espace rural s'oppose évidemment à sa « consommation socialisée ». En outre les achats des citadins font fléchir le prix des terres. Cette fois, ce sont les jeunes agriculteurs qui ne peuvent agrandir et moderniser leurs exploitations. Au prix où sont les hectares les SAFER elles-mêmes, qui doivent acheter les propriétés pour les réserver aux cultivateurs, doivent baisser les bras. Enfin le travail occasionnel par la restauration des vieilles fermes et leur entretien ne suffit pas à procurer des emplois à ceux qui quittent la terre. En somme, « le nouveau rural chasse le bon ». Seul bénéfice de la multiplication des résidences secondaires : un vendant leurs ruines ou leurs terres les vieux paysans peuvent se payer une retraite décente.

Restaurer les vieilles fermes
Mais, dit-on, les ruraux ont la possibilité de profiter du tourisme en créant des gîtes, des campings à la ferme, des chambres d'hôtes. Constatation de Christine Dourians et Pierre Vidal-Naquet : seuls les agriculteurs les plus dynamiques peu-

vent se lancer dans de tels investissements. Et ils sont très peu nombreux. Trop peu en tout cas pour sauver la Haute-Provence de la désertification. Dans ces conditions seule une intervention des pouvoirs publics pourrait retourner la situation. On songe à créer des systèmes de réservation groupés, à lancer le produit « vacances vertes », à faire appel à des professionnels du tourisme. Mais la promotion même du tourisme rural ne va-t-elle pas accélérer le ruée des citadins fortunés vers les vieilles fermes à restaurer?

Les auteurs de l'étude ne proposent pas de solution permettant de briser le cercle vicieux. Là n'était pas leur propos. Mais en soulignant — sans doute avec un excès de pessimisme — le gravité de la situation en Haute-Provence, ils dissipent pas mal d'illusions et posent une question de fond : l'aménagement en profondeur — c'est-à-dire la conquête touristique de l'arrière-pays — prévient-elle les pouvoirs publics pour préserver ce qui reste du littoral ne va-t-il pas tuer à son tour le monde rural?

MARC AMBROISE-RENDJ.
(1) Centre d'études du tourisme, 2, rue Goyrand, 13100 Aix-en-Provence.

BATAILLE DE GUIDES

A qui le monopole des courses en montagne ?

La plus ancienne compagnie des guides du monde, celle de Chamonix, créée en 1821, souhaite-t-elle préserver indéfiniment le quasi-monopole qu'elle exerce sur le « marché » des courses dans le massif du Mont-Blanc? La guérilla qu'elle mène contre la toute jeune Association des guides du Mont-Blanc, installée depuis quinze ans à Chamonix, est à nouveau manifestée lors de l'assemblée générale du Syndicat national des guides, qui s'est tenue les 7 et 8 octobre, à La Grave.

La « compagnie », forte de cent cinquante membres, a fait bloc derrière son président, M. Pierre Ferrat, pour s'opposer à l'entrée de l'Association — quatorze guides et cinq aspirants-guides — dans le Syndicat national. Les Chamonixards estiment qu'il est déjà difficile d'exercer le métier de guide dans la vallée pour les membres de la Compagnie et que « les étrangers doivent aller travailler ailleurs ».

« Le corporatisme étroit n'est pas le fait d'une profession dynamique », faisait remarquer aux guides, réunis à La Grave, le Pyrénéen Patrice de Belfont. A de rares exceptions, la Compagnie ne recrute plus que des Chamonixards. M. Roger Frison-Roche, qui fut le premier « étranger » à être admis à la Compagnie des guides de Chamonix (1890) — de parents savoyards, il est né à Paris, — considère qu'il ne doit y avoir qu'une seule compagnie de guides par ville, et que celle de Chamonix joue parfaitement son rôle dans l'organisation du tourisme alpin. D'autre part, M. Frison-Roche constate que « les guides de l'Association ont une forme d'esprit qui n'est pas la nôtre. Ils ne pensent qu'à entreprendre de grandes courses comme, par exemple, la face nord des Grandes Jorasses. Le rôle de guide est, au contraire, de faire découvrir et connaître la montagne, d'apprendre la technique de l'alpinisme à leurs clients ».

En acceptant d'emmener les clients dans les voies les plus difficiles du massif du Mont-Blanc, les membres de l'Association réussissent là où les Chamonixards hésitent à s'engager. Il est vrai qu'il est plus rentable aujourd'hui de « faire du Mont-Blanc » qu'entreprendre avec des clients des courses prestigieuses.

Fer-t-on et doit-on s'opposer à Chamonix à la libre concurrence entre deux compagnies qui, aujourd'hui, ne semblent pas exercer le même type de travail? Les membres du Syndicat national des guides se réuniront avant la fin de cette année en assemblée générale pour trancher cette question. Mais les Chamonixards menacent, sans plus attendre, de se retirer du syndicat si le vote ne leur était pas favorable.

CLAUDE FRANCLON.

nouvelles frontières

bâle

mexico

2250^F

Départ Paris A-R

LISBONNE	745 F
ISTANBUL	950 F
MONTRÉALA	1 350 F
NEW YORK	1 350 F
BANGKOK	2 250 F
BOMBAY	2 250 F
TOKYO	3 600 F

Départ Zurich A-R

LIMA	2 280 F
------	---------

Départ Bruxelles A-R

RIO	3 800 F
-----	---------

A Vols V.A.R.A.

VOLS A GATES FIXES

Trekking au népal 4100^F

Elambu Villages Sherpas

Circuit 2 semaines

du 22-12 au 3-1

du 7-4 au 22-4

nouvelles frontières

TOURAVENTURE

166, bd du Montparnasse

75014 PARIS

Tél. 329.12.14

34, rue Franklin

69002 LYON

Tél. 37.16.47

5, rue Billeray

38000 GRENOBLE

Tél. 87.16.53 et 54

80.000

Dirigeants, Techniciens, Gestionnaires

DE L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE ET DES COLLECTIVITÉS

VISSENT

du 15 au 23 octobre

ÉQUIP'HOTEL / COLLECTIVITÉ INTERNATIONALE

(équipement, alimentation, boisson)

Paris - Porte de Versailles

ET VOUS?..

à ZARZIS, face à Djerba

LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES

l'Hôtel-Club SANGHO***

vous propose de multiples activités:

- Équitation
- Voile
- Thalassothérapie
- Mini-golf, etc.

28 oct. au 4 nov.

4 au 11 nov.

et une nouveauté:

STAGES TENNIS

quel que soit votre niveau

- Professeurs diplômés
- Films commentés
- 4 à 6 personnes par court
- 4 heures par jour

pour vos vacances de TOUSSAINT

Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à:

TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25

Nom

Adresse

سكنا من الاجل

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

Montagne

92490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes) Les chalets du Villard. T. (02) 45-83-08

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augustin (Champs-Élysées, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL, 1^{re} classe, centre, près gare centrale. Wiesbadenstrasse 25. T. 194/61/23071 T. 04-23068

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F. 80-90. Breakfast anglais, taxi inclus.

Suisse

AROSA

HOTEL EDEN*** Tél. 1941/81/31-18-77 Situé, central et tranquille. Proximité skilift et patinoire.

AROSA

HOTEL BELLAVISTA*** Tél. 1941/81/31-24-21. Piscine couverte, 28 °C (17x9 m). Excellent cuisine.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (FLORIDE)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bain, w.c., T.V., piscine privée, restaurant, bar, etc.

LA GRANDE BANLIEUE D'AVANT JÉSUS-CHRIST

La préhistoire a ses hauts lieux, et chacun sait que la région de Paris est un véritable musée à ciel ouvert.

histoire à l'université de Paris-I, ont mis au jour sur le territoire d'Étivalles, dans l'Essonne, un gisement considérable.

Le chemin des rennes

Les fouilles, qui se succèdent depuis six ans, semblent devoir aboutir à une meilleure connaissance de la façon de vivre des chasseurs de rennes dans le Bassin parisien il y a dix mille ans.

Ilons de ce ministère et du conseil général de l'Essonne. La villa nouvelle de Melun-Sénart ainsi que le commune d'Étivalles participent à la sauvegarde du gisement.

GEORGES MICHEL

Le congrès de l'autocritique

(Suite de la page 15.)

Le délégué général a clos son intervention en sermonnant les agents de voyages : « Diminuez vos points de vente ! Réduisez la distribution de vos catalogues, limitez vos effectifs. Il y aura toujours des fabricants de voyages, mais ils seront moins nombreux et ils ne vendront plus la même chose que le voyageur ! »

Cette harangue provocatrice (et même franchement dominatrice) pétrifia l'assistance. M. Sautet a pu prédire la mort de nombre d'agences de voyages et déplorer leur manque de sens commercial sans s'attarder de contre-attaque.

Balayer... devant sa porte

Face à l'impérialisme d'Air France, les agents de voyages se sentent un peu désemparés. Ils ne sont pas incapables, mais qu'il n'y a rien de commun entre eux et les agents de voyages.

d'une profession jeune qui n'a pas encore médité sur ce qu'elle peut devenir. Elle est composée d'intermédiaires qui réunissent des avions, des hôtels et des guides pour confectionner le voyage. Prestataires de services ils ne disposent pas de capitaux importants et se retrouvent en position d'infériorité face aux transporteurs comme aux hôteliers.

à M. Pierre Joudan, président-directeur général de l'agence Planète. « Les propos de M. Sautet doivent être relativisés, a déclaré M. Joudan. Ce qu'il nous a dit est valable pour les relations aériennes sur l'Atlantique nord et dans le Bassin méditerranéen. Ce que nous avons entendu, c'est la position d'Air France et non l'avenir prévisible du transport aérien mondial.

ALAIN FAUJAS.

CHIFFRES

Equip'Hôtel : depuis un quart de siècle...

Le XXV^e Equip'Hôtel - Collectivité internationale ouvrira ses portes le dimanche 13 octobre, pour neuf jours.

Au premier janvier 1978, l'INSEE et les statistiques du tourisme ont recensé : 36 117 hôtels non homologués (soit 390 817 chambres) ; 17 807 hôtels classés « tourisme » (436 256 chambres) ; 64 329 restaurants et cafés-restaurants, 101 372 cafés, cafés-tabacs et débits de boissons ; 6 170 terrains de camping.

Au chapitre restauration et hébergements collectifs, on comptait, à la même date, 13 408 cuisines (scolaires, universitaires, entreprises, etc.) ; 4 225 établissements hospitaliers, 3 321 foyers d'étudiants, 8 328 colonies de vacances et 141 prisons.

Un « invité » par chambre Trois chaînes hôtelières, Sofitel, Frontal et P.L.M., maintiennent désormais gracieusement à la disposition de leurs clients un magazine, l'Invité, dont le numéro 2 vient de paraître.

exemplaires, cette revue trimestrielle, dont la rédactrice en chef est Christine L'Écluse, est éditée par Systèmes et Communications. Des journalistes comme Jean Lacouture, Jean-François Héld, Robert Furet y collaboreront, ainsi que les meilleurs humoristes (Ronald Searle est au sommaire du n° 2), et des écrivains non moins célèbres : Maudouze au premier numéro, Tchekhov au second.

Paris à plus de deux millions d'exemplaires

Le dernier plan de Paris - Île-de-France, édité par les soins de l'Office de tourisme de Paris, le comité régional de tourisme d'Île-de-France et le ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs, a été tiré à 2 030 000 exemplaires.

Un palace londonien change de mains

Un hôtel 5 étoiles en cours de construction dans le centre de Londres vient d'être vendu. Entrepris par l'élite consortium hôtelier espagnol et une société anglaise de construction, la Miller Buckley, de Rugby, l'établissement (soixante-cinq chambres, centre de conférences, etc.) a été racheté pour 9 millions de livres sterling par le groupe américain de construction, qui possède déjà un hôtel à l'enseigne Le Kings Reach Hotel, c'est son nom, est situé sur les bords de la Tamise, dans un des plus beaux sites de la ville. Son ouverture est prévue pour 1979.

La fierté Coréenne c'est de vous ouvrir les portes de l'Asie pour moins de 6400F* Séoul, Tokyo, Osaka: un voyage d'affaires Corée-Japon de 8 jours, voyage aller-retour, hébergement compris. Et la possibilité de découvrir le Pays du Matin Calme, dernier pays d'Extrême-Orient où la tradition est restée vivante. Voilà ce que Korean Air Lines est fier de vous offrir, à des prix étonnants. * 5850\$ du 1-11-1978 au 31-3-1979. 6100\$ du 1-6-1978 au 30-6-1978. 6400\$ du 1-7-1978 au 31-10-1978 (base groupe 15 personnes)

PUB, TEA, GOLF, SHOP des mots courts qui en disent long sur le chaleureux automne à jersey L'île merveilleuse L'automne est une période tout à fait favorable pour profiter pleinement de cette passionnante petite île (20 km sur 10 km, 75 000 habitants). Les immenses plages de sable fin, les falaises plongent dans la mer, la campagne est verte, si douce, les petits chemins creux, les merveilleux golf... vous appartiennent davantage. Les Jerseyais, eux, sont plus disponibles pour vous accueillir comme ils aimant et savent si bien le faire. Vous les découvrez et appréciez plus scrupuleusement leur humour et leur gentillesse. Dans votre palace de grand luxe ou dans votre petite pension, vous êtes soignés au maximum et les prix sont très doux. Les auberges, les pubs, sont encore plus pittoresques. Dans les sympathiques et vivantes rues piétonnes, les grands magasins, les innombrables petites boutiques, pour qui le mot taxe ne veut absolument rien dire, vous offrirent, sans précipitation, leur cashmere, leur mohair, leur argenterie, leurs parfums, leurs disques... et bien d'autres choses à faire rêver. Un week-end, une semaine à Jersey, en automne... et en hiver, c'est le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière. Jersey vous attend dès demain. Bon voyage! Jersey par avion : Paris, grandes villes de l'Ouest. Par bateau, par hydrogénérateur : Saint-Malo, Carteret, Portbail, Granville. Par car-ferry : Saint-Malo.

BLOC-NOTES

● **En Grande-Bretagne et ailleurs.** — La Ligue internationale de l'amitié (International League Friendship) s'est donné pour but de procurer aux touristes étrangers l'occasion de rencontrer des familles anglaises. Fondée en 1931, l'organisation, qui est bénévole, n'offre, jusqu'ici, ses services que sur une base réduite. La Ligue a désormais des correspondants dans près de cinquante villes du Royaume-Uni. Les services offerts par ces correspondants sont multiples qui vont d'un repas à une tasse de thé en passant par une chambre, pour un prix n'excédant jamais 25 F, ou la visite des centres d'intérêt locaux. La Ligue possède deux résidences, l'une à Londres et l'autre, récemment ouverte, dans la ville moyennâgeuse de Gloucester, à 150 kilomètres de la capitale britannique.

● **Entre, en joignant deux continents.** — Les compagnies aériennes, à l'instar de British Airways, Eastern Airways, Somerset TAI, Grand-Bretagne.

● **Le Japon et ses environs.** — Dès l'an prochain, les clubs japonais (minshuku), groupés dans une association qui compte 27 000 membres, recevront les touristes étrangers. Cinq cents de ces établissements purement traditionnels seront à cet effet sélectionnés dans les régions les plus courues par les touristes et le panneau « Home Stay » qu'ils afficheront servira de feu vert à qui souhaite découvrir les charmes de l'hospitalité et de la vie à la mode japonaise.

Il faudra compter par personne environ 71 francs (3 200 yens) pour une nuit avec dîner et petit déjeuner.

● **Offices du tourisme japonais.** — 4-8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 298-20-29.

● **L'Ile-de-France en T.E.E.** — Le Cercle ouest-parisien d'études ferroviaires (COPEF) organise un voyage insolite et exceptionnel en train de luxe T.E.E.-Aquitaine dans la banlieue parisienne le samedi 14 octobre. Le convoi partira à 8 heures de la gare Saint-Lazare et y reviendra à 12 h. 30 après avoir parcouru une centaine de kilomètres par Versailles-Chantiers, Massy-Palaiseau, Châtelet-Les Halles, Rueil-Malmaison et Houilles-Carrières. Plusieurs « arrêt-photos » sont prévus et le train comportera une voiture-bar.

● **Participation aux frais.** — 55 F (dame accompagnant un participant et jeunes gens de six à seize ans, 35 F). Inscriptions le vendredi 13 octobre de 17 h. 30 à 19 h. à la gare Saint-Lazare, guichet des cartes hebdomadaires.

UN PORT QUI TARDE A ACCROCHER SES ANNEAUX
Carry-le-Rouet : en attendant la plaisance

Au fond, tout le monde est d'accord, à Carry-le-Rouet : il faut agrandir le port de plaisance (il ne compte que 395 anneaux) et le protéger (ses digues le laissent « ouvert » au vent d'est). Constatation qui fait l'unanimité. Mais dès qu'on aborde les modalités concrètes de cet aménagement, rien ne va plus (le Monde des 4-5 décembre 1977). Depuis deux ans, lorsqu'on évoque la question, la petite station balnéaire, à l'abri dans sa calanque ornée d'ocres, qui se pare du titre de « perle de la côte Bleue » (cette portion de littoral coince, entre Marseille et Fos), devient — échéances électorales aidant — une réplique nautique de Clochemerle.

Dans des tracts incendiaires, le maire, sans étiquette, M. Martin, stigmatise l'attitude incivile d'une « poignée d'irresponsables » qui « veulent torpiller son beau rêve et jeter l'anathème sur les « valeurs de plus » qui se font l'écho des inquiétudes de certains Carryens. De son côté, l'Association pour la protection du site de la commune de Carry-le-Rouet (Aprosicar (1)), qui se dit forte de trois cents membres et a reçu l'appui sans réserve de l'antenne départementale de l'Union régionale pour la protection de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.), souligne, pour le dilemme, le gigantisme dépassé d'un projet vieux de quinze ans qui resterait certainement, de nos jours, dans les cartons au rayon de la démesure, et risque de modifier irrémédiablement le caractère naturel et familial de la calanque où se blottit Carry.

Où, mais voilà : le coup est parti. Il est de taille : 1 104 anneaux, répartis dans un port dont la surface est multipliée par cinq et que protègent deux digues de 195 mètres et 240 mètres ancrées par des fouds de 8 à 12 mètres et barraut toute la largeur de l'anse naturelle, le tout pour une commune de 3 500 habitants. On n'a pas eu peur de voir grand, à Carry.

Il est vrai que le projet a permis au temps béni (1963) où Fos autorisait tous les espoirs. Le conseil général avait demandé des études prévoyant l'accueil de six cent cinquante bateaux et trois cent trente dérivés, accompagnés de huit cents places de stationnement. Depuis, ce chiffre a été gonflé, rentabilité oblige. A l'époque, le mat-

tre d'œuvre aurait été une société d'économie mixte financée à 37 % par l'Etat, les deux autres partenaires étant l'assemblée départementale et la commune. Le longeur des études fit fondre la subvention au soleil de l'inflation. Il ne restait plus, le projet ayant été adopté par l'équipement, le 23 décembre 1976, que la solution d'une concession à un promoteur privé. La Société nouvelle du port de Carry se tourna vers l'entreprise Spada, à qui elle décida de confier les travaux d'une zone d'aménagement concerté dite ZAC du port. Ce qui fit pousser les hauts cris au Comité pour un port à l'échelle humaine, qui s'était constitué durant l'été 1977 et précédait l'Aprosicar.

Le périmètre de la ZAC englobait l'ancien port de plaisance ; on allait donc confier à un promoteur privé une partie du domaine public, aménagé avec les deniers du contribuable. En outre la petite plage dite du Casino est condamnée par le projet (même si elle est remplacée par une plage artificielle à

l'extrémité du quai ouest) et, enfin, il faut, pour que ce port ne soit pas un simple « garage à bateaux », prévoir des installations logistiques : commerces, clubs, etc. On caressait même le rêve d'un hôtel quatre étoiles qui aurait constitué une clientèle de choix pour le casino, mais aurait eu le désagrément de déborder 140 mètres de quai pour loger, les pieds dans l'eau, ses cent quatre chambres. Le projet était évalué à 40 millions de francs 1976. Il fallait bien trouver de quoi le rentabiliser.

Malgré cela, Carry serait — ou sera — le port le plus cher de France, avec un prix moyen de l'anneau (amorti pour cinquante ans) tournant autour de 41 000 F. L'Aprosicar et son président, M. Jean Doucet, ont multiplié les cris d'alarme et par ricochet provoqué les colères du premier magistrat de la commune : « C'est un combat d'arrière-garde destiné à me nuire, confirme M. Martin. On ne me pardonne pas d'être sorti vainqueur des dernières municipales (2). »

« Dinosaur nautique »

Ces scrupules tardifs ne sont en fait, explique le maire, qu'une tentative de sabotage d'un projet ancien qui a reçu l'agrément des pouvoirs publics, au moment où celui-ci allait aboutir. « C'est le fait d'une coterie de trente personnes qui ont réussi à abuser dix nouveaux habitants de bonne foi. Mais le fond de la population veut voir Carry devenir ce grand port à l'échelle départementale au service de toute la côte ouest de Marseille, dont dépend son avenir. La preuve de ce que j'annonce : le Grand Port (M. Martin tient aux majuscules) fait partie depuis des années de mon programme électoral, et je suis réélu depuis vingt ans. »

Ce qui est tout aussi certain, c'est que les mises en garde des défenseurs du site ont été perçues jusque dans les couloirs du ministère de l'environnement et du cadre de vie, vraisemblablement embarrassé par ce monstre démesuré descendant d'une époque révolue, ce « dinosaur nautique », que les mesures actuelles renverraient aux oubliettes des projets mort-nés. Il résulterait, par exemple de la sévérité des études d'impact, car ses incli-

denances sur l'environnement ne peuvent pas — sauf mauvaise foi — faire de doute. On essaye donc visiblement, au cabinet de M. d'Ornano, de limiter les dégâts. Pour cause d'antériorité, le projet n'est pas soumis aux restrictions de la « circulaire Chirac » du 6 août 1976 refusant les autorisations de ZAC en bordure du littoral, ni à celles de la loi du 1^{er} juillet 1977 soumettant les ZAC à enquête publique, ni à l'article 12 du décret du 12 octobre 1977 relatif aux obligations des études d'impact des projets dépassant 3 000 mètres carrés de surface construite.

On est pourtant suffisamment conscient, au ministère, des conséquences irréversibles sur le site pour que l'autorisation préfectorale qui devait suivre l'épuisement des procédures régulières soit soumise, depuis mai 1978, à ce que, faute de pouvoir appeler « étude d'impact », on a baptisé « complément d'information ». C'est au vu des résultats de cette

enquête, conduite sous l'autorité des ponts et chaussées maritimes et sous le double regard de la délégation régionale à l'environnement et de la mission interministérielle pour l'aménagement de l'espace méditerranéen, que sera accordé le « feu vert ». Bien que l'autorisation préfectorale suffise à l'arrêt de concession, ou prête aux responsables ministériels l'intention d'examiner soigneusement de quelle manière on rendra le projet plus discret... et moins envahissant.

Une certitude : les finances ont reculé de cautionner la construction d'un hôtel en bordure de littoral, « bâtiment à usage d'habitation, sur le domaine public maritime » en se retranchant derrière une circulaire Chirac. Les autres mesures prises pour ramener le projet à un peu plus de discrétion ne seront pas rendues publiques avant signature préfectorale.

Les études complémentaires ont fait également une grande place à l'encombrement architectural du site par les constructions annexes, et leur harmonisation avec l'espace naturel qui les contient. Il est aussi à peu près certain que l'on va demander aux promoteurs de modérer l'invasion automobile, afin que la « grande bleue » ne borde pas une mer de capots automobiles ! Les parcs de stationnement devront être masqués par les bâtiments et non plus offerts en « présentoirs » au bord du quai. L'étude complémentaire fera certainement aussi voir qu'allusion au devenir de l'herbier sous-marin de positions qui tapisse la calanque. Quel de sa survie, lorsque mille bateaux de plaisance ? La mission interministérielle aurait même posé la question de l'opportunité du choix de Carry. — De quoi faire mettre son maître à nouveau en colère.

Il serait étonnant que le projet soit abandonné. Il est trop avancé. Mais il n'est jamais trop tard pour réfléchir. Et notamment sur la nécessité d'un arsenal législatif clair et précis en la matière. Et pour deux raisons : d'abord pour la protection de l'environnement, mais aussi pour que ne s'élaborent plus de rêves démesurés dont on ne sait plus ensuite endiguer les conséquences.

JEAN CONTRUCL

SUR LES CHEMINS D'AMÉRIQUE LATINE

GUATEMALA	2930 F A/R
BOGOTA	3040 F A/R
QUITO	3170 F A/R
LA PAZ	4250 F A/R
BUENOS AIRES	4180 F A/R
Circuit NOEL HATTI / 4450 F	

NOUVEAU MONDE
8, rue Mabillet, 75006 PARIS
Tél. : 329-40-40

ouverture le 12 octobre



super-star adidas
prix stock

195F

sports center
adidas

les conseillers en sport
qui vendent les grandes
marques à des prix stock

Place St-Philippe-du-Roule
Angle 162, Fbc St-Honoré
75008 PARIS
Tél. 225.84.34

De 13 octobre
au 18 novembre 1978
BERBÈRES ET TOUAREGS
mont à

ARGANA
22, boulevard Saint-Germain
PARIS-6^e - Tél. : 254-23-73
T.L.R. de 11 h. à 19 h., sauf dim.

Chine

HONG-KONG · CANTON · HANGTSCHEOU · SHANGHAI · NANKIN · PÉKIN

19 JOURS 15 DÉC.-2 JAN. PRIX: 10.800 FR\$
18 JOURS 23 DÉC.-9 JAN. PRIX: 10.600 FR\$

Vous voyagez dans les meilleures conditions d'organisation, d'accueil et de confort. KUONI n'a rien laissé au hasard pour vous assurer une totale tranquillité d'esprit. Partout, à chaque instant la même assistance discrète et efficace pour vous aider à mieux découvrir la Chine. L'organisation suisse KUONI en est le meilleur garant.

un monde de différence

CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

Février. 28° à l'ombre. Choisissez votre île.

Seychelles, Maurice, Caraïbes, Sri Lanka (Ceylan)

A vous l'insouciance et la joie de vivre sur des rivages luxuriants.

A vous l'aventure croisière sur le pont d'un 15 mètres ou la passerelle d'un luxueux paquebot.

A vous la pêche au gros et les paradis sous-marins.

Kenya, Tanzanie, Afrique du Sud

A vous l'enchantement des plus belles réserves naturelles de la planète.

A vous la traque silencieuse des grands fauves.

Vous évader en plein hiver? Réalisez votre rêve. Partez!

Le soleil des Tropiques brille pour tous et British Airways met à votre disposition ses ailes, son expérience et ses tarifs raisonnables pour rendre votre séjour inoubliable.

En France, British Airways en collaboration avec des Agents de Voyages, a mis au point un choix de merveilleux séjours d'une ou plusieurs semaines avec possibilité d'extension. A des tarifs abordables. Dans les meilleurs hôtels, toujours sélectionnés par British Airways.

N'enviez plus ceux qui partent en hiver. Faites comme eux!

Pour choisir votre évasion, en connaissance de cause, retournez-nous ce bon après l'avoir rempli.

Vous recevrez gratuitement une splendide documentation couleur sur la destination de vos rêves.

— Bon pour une évasion. —

Merci de me faire parvenir une documentation complète et gratuite sur la meilleure façon de m'évader cet hiver à destination de :

(Cochez votre destination)

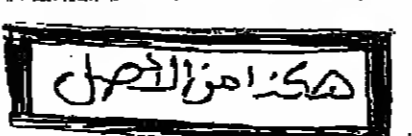
Seychelles	Le Maurice	Caraïbes	Sri Lanka
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kenya	Tanzanie	Afrique du Sud	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

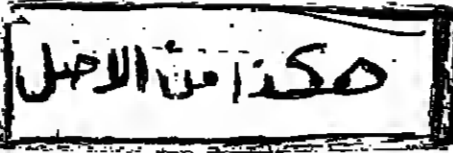
M. Mme _____
Profession _____
Adresse _____

Retournez vite ce bon à : **BRITISH AIRWAYS**
Tour Winterthur,
Cedex 13, 92085
PARIS-14-DEFENSE

British airways

Nous prenons bien soin de vous.





LE GHANA DERRIÈRE SES CRÉNEAUX Forteresses d'Afrique

Pour le plaisir et la commodité des touristes, les caprices de l'histoire du commerce de l'or (qui donna son nom à l'ancienne Côte d'Ivoire, aujourd'hui dénommée Ghana) et celui de la traite des esclaves, font que trente-deux des quarante-trois forts et châteaux dispersés sur la côte occidentale d'Afrique (1) sont situés en territoire ghanéen. Le plus septentrional se trouve à Arguin, en Mauritanie, le plus méridional à Ouidah, au Bénin. Au Ghana, le plus occidental est celui de Beyin, près de la frontière ivoirienne, et le plus oriental, celui de Keta, à la frontière du Togo.

Le plus ancien de tous ces bâtiments, considéré également comme la plus vieille construction de ce type sous les tropiques, est le fort d'El-Mina. Il a été édifié dix ans avant que Christophe Colomb traverse l'Atlantique et quinze ans avant que Vasco de Gama, doublant le cap de Bonne-Espérance, ne s'aventure dans l'océan Indien.

La légende prétend d'ailleurs que le célèbre navigateur portugais, venant de l'archipel du Cap-Vert, séjourna brièvement à El-Mina. Il est vrai que, selon certains chroniqueurs, des marins normands ont visité la Côte de l'Or dès le quatorzième siècle et que certains d'entre eux ont, disent-ils, construit en 1383 un fort sur l'emplacement de l'actuel château d'El-Mina. Les plus récents sont les forts d'Austaborg, construit en 1787, près de Tesbe, agglomération qui abrite l'une des académies militaires ghanéennes, de Frampam et de Koonigstein, édifiés la même année.

Certains de ces forts sont d'origine scandinave (suédoise, par exemple, comme celui de

Christianborg, où siège le gouvernement ghanéen) et un en compte notamment sept danois. Mais on en dénombre quatorze hollandais et quatorze anglais, plusieurs allemands, dont celui de Frederiksberg, construit par l'électeur de Brandebourg, ou porteur (2). Les établissements concurrents sont souvent à portée de canon les uns des autres, comme à Accra par exemple, les forts Crèvecoeur (hollandais, 1649), James (anglais, 1873) et Christianborg (danois, 1861). Cette situation a parfois conduit les constructeurs à monter des murs à double épaisseur du côté où l'artillerie voisine pouvait les atteindre.

Celui de Cape-Coast, qui fut construit par des marins suédois, mérite d'autant plus le voyage que la ville, première capitale de la Côte d'Ivoire à l'époque coloniale britannique, est l'une des plus intéressantes du pays. Comme à Freetown, capitale de la Sierra Leone, le métissage européen a, ici aussi, été caricaturé à l'extrême par la petite minorité métisse qui donne le ton à la vie politique et culturelle locale.

Naissance d'une élite

C'est à Cape Coast en effet que fut créée au début du siècle la société pour la protection des droits des autochtones, ancêtre des partis nationalistes ghanéens. C'est ici également que fut créé le premier établissement d'enseignement supérieur du pays, aujourd'hui promu au rang d'université. Les cantiques des fidèles du Christ Church, une des plus vieilles églises anglicanes de la côte ouest-africaine, le jardin public du boulevard maritime et son buste de la reine Victoria, les chants des enfants

des écoles endimanchés, qui se pressent en rangs serrés autour de leurs institutrices coiffées de mousselines, évoquent plus la Grande-Bretagne du dix-neuvième siècle et son charme désuet que le Ghana de 1978.

A El Mina en revanche, à moins d'une demi-heure de voiture de Cape Coast, le château fort est plus intéressant que la ville elle-même. La juxtaposition des bâtiments appartenant à des époques différentes compose une architecture particulièrement harmonieuse. La beauté des fers forgés qui ornent les balcons des cours intérieures, les proportions et l'ordonnement des bâtiments d'habitation et des casernes, font oublier la fonction d'entrepôt d'esclaves qui fut celle de cet ensemble pendant près de trois siècles. La forteresse d'El Mina a tout de suite été, et depuis lors est demeurée, la plus vaste bâtisse de ce genre réalisée en Afrique.

L'importance militaire des forts ghanéens est claire. C'est, en effet, la présence de ces points d'appui sur le littoral qui permit aux compagnies à charte, comme celles des Indes occidentales ou des Indes orientales, de commercer sans trop de soucis. Mais l'influence des forts et de leurs habitants sur la vie politique et culturelle du pays est considérable, bien que moins évidente (3). Et les royaumes africains de ces régions échappèrent longtemps à la domination étrangère, c'est parce que leurs souverains connaissaient depuis longtemps les traitements européens, avec lesquels ils avaient l'habitude de discuter d'égal à égal. D'autre part, dans les communautés qui s'étaient développées à l'abri de ces for-

tifications, avait pris naissance une élite métisse, à la fois industrielle et cultivée, ouverte aux courants d'idées modernes, ferment nationaliste qui permit à la Côte de l'Or d'être, en 1957, le premier territoire d'Afrique noire à se libérer et à accéder à la souveraineté internationale.

Aujourd'hui, en dépit de la richesse de ce capital historique et architectural exceptionnel en Afrique de l'Ouest, aux destinées duquel préside le Service des monuments du Ghana, le tourisme est encore inexistant. Une certaine grandeur austère, allée à la beauté des sites naturels, fait pourtant des châteaux ghanéens, un but privilégié de villégiature. En dépit de l'inconfort et des improvisations qu'il impose...

PHILIPPE OECRAENE.

- (1) Un en Mauritanie; trois au Sénégal (Saint-Louis, Gorée et Saint-Joseph); un en Gambie (James Island); deux en Guinée-Bissau (Cachou et Bissau); deux en Sierra Leone (Bunce Island et Sherbro); un en Côte d'Ivoire (Assini); trente-deux au Ghana; un au Bénin.
- (2) Voir l'ouvrage de A.W. Lawrence, *Trade castles and forts of West Africa*, Londres, 1963, Jonathan Cape éditeur.
- (3) Cf. Albert van Donzig, *Les forts et les Châteaux du littoral ghanéen*, in *L'Afrique littéraire et artistique*, n° 26 (décembre 1972).

● Où trouver le Lexique ? — Dans nos éditions du 7 octobre, nous avons indiqué par erreur que le Lexique, premier dictionnaire des termes et définitions du tourisme, était en vente au 35, rue du Colisée. En fait, les Editions touristiques internationales sont domiciliées 40, rue du Colisée, et leur téléphone répond au 296-12-85.

Anvers, avec le passeport des peintres

Faut-il croire à la légende ou, au contraire, considérer que l'histoire, pour une fois, s'est adaptée à la géographie? Selon la première idée, Anvers — Antwerpen, en Belgique — devrait son nom à la férocité du géant Antigonos, qui coupait les mains des marins n'acquiesçant pas le péage de l'Escaut, c'est-à-dire, en néerlandais, *hand-werpen*. Trop triste, quand il s'agit de la fondation d'une ville! Plus vraisemblablement, le nom de la métropole flamande proviendrait de l'expression *Aen de werpen*, signifiant que les barques venaient s'amarrer à un tertre du fleuve. Ainsi, sur les bords encore déserts de cette mer grise éternellement chantée par les poètes, allait surgir l'un des premiers ports du monde.

Dès le septième siècle, avec l'assèchement des marais, la cité de la Germanie seconde entre dans l'histoire; puis, rattaché au Saint Empire, le castrum, devenu marche impériale, grossit l'héritage des Habsbourg. Au treizième siècle, Anvers devient la place marchande de l'Europe du Nord, position privilégiée de carrefour, qui conditionne sa fortune. Même les lointains et riches tropiques sauront en faire usage: l'ivoire et le diamant, les épices et la gomme d'Arabie y côtoient le bois, le lin et les machines. Son rôle s'affirme: création des grandes foires marchandes, où l'on parle draperie et aenequement de harengs, afflux de capitaines, foisonnement des arts, foyer d'humanisme; l'arrivée de la gloire amène aussi la succession de revers, apauvrissement des villes qui veulent plier à leur volonté les événements: annexion à la Flandre (1347), déclin, luttes d'hégémonie, guerre. On sait que Carnot la défendit contre les Anglais, qui craignaient ce « pis-

tolet » braqué au cœur de leur pays.

Les vicissitudes et les fastes d'une longue histoire médiévale. Anvers, la parent de monuments qui reflètent, dans leurs styles, sa vie: château médiéval (le Steen), cathédrale gothique, hôtel de ville Renaissance, alliance du classique et du baroque. Les peintres, sans doute frappés par la clarté particulière de l'air, y établissent leurs ateliers: Bruegel l'ancien, Direr, Jordans, Van Dyck, Rubens. Anvers rayonne de partout. Son prestige suit son opulence.

Au-delà de ce décor très visible pour le visiteur — qui devrait toujours être un vrai flâneur — il y a les visages plus secrets. Pour comprendre une ville, il faut souvent l'étudier dans ce qu'elle ne montre pas. Ici, à Anvers, les égouts ont écrit mieux que des fondations une page importante de son évolution. A l'origine, le réseau courait à ciel ouvert à l'emplacement d'anciennes douves; mais c'était la source d'épidémies et de désagréments. Un bourgeois astucieux proposa l'exonération fiscale à tous les riverains qui fermentaient la partie des égouts se trouvant devant leur porte. En un minimum de temps, par des voies parfois artistiques, selon la richesse, les multiples canaux furent comblés. La ville devint propre; sans terre, grâce à un système de vannes et avec l'aide des marées, les eaux usées circulaient et se jetaient loin dans l'Escaut. On avait même aménagé des sorties cachées permettant de s'enfuir, notamment pendant les guerres de religion. Il y a encore quelques dizaines d'années, en se guidant grâce aux plaques correspondant aux rues, il était possible de remonter, en barque, « par en dessous », le Mel, l'artère principale. Les seuls à ne pas y avoir trouvé leur compte furent peut-être les rats...

Le tiroir à bébés

Au long des seizième et dix-septième siècles, Anvers connaît son âge d'or. Cet âge d'or avait aussi ses revers: ceux qui aiment leur ville racontent d'étonnantes et savoureuses anecdotes d'autrefois. Ainsi, celle de l'orphelinat du Maagdenhuis, siège de l'assistance publique. Sur la façade du bâtiment et dans l'épaisseur du mur, il y avait un grand tiroir, où anonymement, on pouvait déposer les bébés non désirés ou importuns. Bien habillés en général, les nourrissons portaient, en outre, enveloppés dans leurs langes, un élément d'identification qui, le plus souvent, était une image de saints, appelée le *Sankje*, coupée en diagonale ou en dents de scie; les parents en conservaient l'autre moitié. Après dix ou quinze ans, plus tôt ou plus tard, quand ils désiraient voir ou reprendre leur enfant, ils se présentaient au guichet, et présentaient le morceau manquant de ce « puzzle » inattendu. Il devait coïncider avec l'autre partie, gardée par les sœurs. Rue de l'Hôpital, dans une sorte de musée, on peut encore voir ces reliques, et l'emplacement du fameux tiroir.

Les Anversois ont toujours eu l'esprit frondeur. L'une de leurs célèbres plaisanteries était le « Op Sinjoor ». Jadis, au cours du carnaval annuel, l'Orneman, quelques solides gaillards lançaient en l'air une haute poupée en bois, qui tombait dans un vaste drap, où, celui-ci aussitôt retendu, elle rebondissait; à chaque volée, la foule en joie s'exclamait en chœur « Op Sinjoor », c'est-à-dire « en l'air, Monseigneur ». A ces amusants spectacles, on peut donner deux explications, l'une voulant que cette poupée représente l'occupant espagnol dont l'oppression sévère était sujette à de nombreuses satires; l'autre — peut-être plus véridique — serait le symbole de la haine que le peuple portait à un certain seigneur despotique et critiqué. On le ridiculisait ainsi en jetant son effigie au vent. La poupée fut par la suite vendue à un antiquaire...

Une brume légère descend sur l'Escaut; les hautes silhouettes des grues commencent à se brouiller. Le soleil, à cette époque, semble se coucher comme il le ferait dans un tableau impressionniste. Le cri d'une sirène fait s'élever une cohorte de mouettes qui tournoient un instant au-dessus de l'eau, tandis que, inlassablement, on s'affaire dans les docks.

MANUEL ADEVE.

GENÈVE • Centre de Tourisme, de Congrès et d'Études



- LA CHAÎNE R HOTELS GENEVE - 12 HOTELS - 2000 LITS**
- AUTEUIL****** 33, rue de Lausanne, Tél. 022/31 44 00
- EPSON****** 9, rue Buisin, Tél. 022/32 08 33
- REX****** 44, avenue Wende, Tél. 022/45 71 50
- ROYAL****** 41, rue de Lausanne, Tél. 022/31 36 00
- CHANTILLY****** 27, rue de la Navigation, Tél. 022/31 11 07
- DERBY****** 7, rue Ancien-Port, Tél. 022/32 37 50
- DRAKE****** 32, rue Rothschild, Tél. 022/31 67 50
- LONGCHAMP****** 7, rue Buisin, Tél. 022/31 67 50
- ARIANA**** 2, rue Chouet, Tél. 022/21 99 50
- ASCOT**** 55, rue Rothschild, Tél. 022/31 76 04
- EDELWEISS**** 2, pl. de la Navigation, Tél. 022/31 49 40
- VINCENNES**** 18, rue Mury, Tél. 022/35 31 45
- RENTIMO S.A. MANAGEMENT COMPANY 7, rue Buisin, 1202 Genève, tél. 022/31 53 40

PREPARATION AU BACCALAURÉAT FRANÇAIS BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (Excellents résultats aux examens) FONDATION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE Internat et Externat mixtes Informations: Secrétaire aux admissions, 62, route de Chêne, 1208 GENEVE Tél. 194/22/38 71 39

CREDIT LYONNAIS GENÈVE ET ZURICH depuis 100 ans en Suisse Tous les services d'une banque internationale

AVANT DE PARTIR CET HIVER, PARTICIPEZ AUX MANIFESTATIONS D'INFORMATION DE L'AGENCE DE VOYAGES LE TOURISME FRANÇAIS

Il faut bien s'informer avant de partir en vacances. Le TOURISME FRANÇAIS organise toute une série d'activités pour faciliter votre choix et vous éviter toute surprise.

Un cycle de grandes conférences avec films ou diapositives :

- mardi 24 octobre 1978 LE MEXIQUE
- mardi 7 novembre 1978 L'INDONÉSIE
- mardi 14 novembre 1978 LES RÉPUBLIQUES D'AMÉRIQUE CENTRALE
- mardi 21 novembre 1978 L'INDE
- mardi 28 novembre 1978 LE BRÉSIL
- mardi 5 décembre 1978 LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
- mardi 12 décembre 1978 LES ROCHEUSES AMÉRICAINES
- mardi 19 décembre 1978 AUSTRALIE - NOUVELLE-ZÉLANDE

Les panoramas Horizons Lointains :

des séances d'information avec participation de nos guides et des représentants d'Office du Tourisme (films, audio-visuels, documentation) :

- mercredi 18 et jeudi 19 octobre 1978 L'AFRIQUE AUSTRALE
- mercredi 15 et jeudi 16 novembre 1978 les séjours HORIZONS LOINTAINS
- mercredi 29 et jeudi 30 novembre 1978 INDONÉSIE, MALAISIE
- mercredi 13 et jeudi 14 décembre 1978 MEXIQUE et AMÉRIQUE CENTRALE

De nombreuses réunions d'information :

Pour chacune de nos destinations HORIZONS LOINTAINS, nous organisons une réunion spéciale où l'un de nos guides répond à toutes vos questions. Ces réunions ont lieu à notre club "LE CERCLE".

Pour participer à n'importe laquelle de nos activités, demandez à l'une de nos agences à PARIS une invitation. Elle vous sera envoyée immédiatement.

9 agences succursales dans la région parisienne

le tourisme français

96, rue de la Victoire 75009 PARIS - Tél. : 280.67.80

VOYAGES-CONFÉRENCES

- ROME** du 1^{er} au 5 novembre 78
- FLORENCE** du 1^{er} au 5 novembre 78
- MALTE** du 2 au 9 décembre 78 dirigés par conférenciers diplômés de l'École du Louvre. Enseignements et inscriptions :
- CIVILISATIONS DU MONDE** FRANCE VOYAGES 78, r. D'Alsace-Lorraine 75015 PARIS Tél. : 828-40-00 (poste 41-85) L.T.C. 81 A.

retrouvez la musique à Point d'Orgue

Arrêtez-vous à Point d'Orgue. Vous y retrouverez la musique: une sélection des meilleurs enregistrements sur disques et cassettes, les chaînes les plus musiciennes et toujours en exclusivité mondiale, Arcane incomparable, sans doute la meilleure chaîne du monde. Point d'Orgue, la fidélité à la musique.



Même adresse, tel. 227 91 91 (poste 100) 217 rue du Faubourg Saint-Denis - 75004 Paris

* Office de tourisme de Belgique, 21 boulevard des Capucins - 75002 Paris, Tél. : 073-44-30.

Hippisme

UNE ÉCURIE DU PASSÉ

LORSQUE l'actualité hippique fait qu'il incombe à la rubrique « Justice » de la suivre, jour après jour, le chroniqueur, lui, se tourne tout naturellement vers le passé. Peut-être parce qu'elle s'inscrit sur des plates formées de l'histoire hippique est un recommencement...

Ainsi, feuilletant récemment un numéro de Lectures pour tous de 1905, trouvions-nous ce jugement, porté par Edmond Blanc, le grand propriétaire de l'époque :

« Qu'on ne s'y trompe pas : les propriétaires de chevaux de course exercent une industrie de luxe, qui leur rapporte peut-être des plaisirs d'amour-propre ou qui satisfait leurs goûts, mais qui leur coûte plus cher qu'elle ne leur rapporte. Le jour où ils se verraient exposés à de continues tracasseries, le jour où ils seraient complètement dérangés dans leurs habitudes, ils se retireraient progressivement et, par malheur, comme il y a eu tout et tout-voilà beaucoup d'argent dans les courses, ils seraient remplacés par de nouvelles catégories de propriétaires, cherchant surtout dans cette industrie malsaine à spéculer. Le niveau, qui a déjà baissé sensiblement, baisserait encore... »

Propos auxquels notre temps n'a pas échangé une virgule quand il a vu, comme nous l'avons vu, dix grandes écuries disparaître, depuis dix ans, sous la roue du compresseur fiscal ; quand le nombre des chevaux à l'entraînement diminue, dans la région parisienne, de 5 % par an ; et quand, aux casques disparues, on voit succéder celles venant d'Amérique ou celles, souvent météoriques, qu'on soudainement tissées une heureuse acquisition.

Du moins, l'avertissement prophétique d'Edmond Blanc prend-il, avec le temps, un aspect rassurant : il faut croire que nos courses ne sont pas en danger puisque les menaces que nous voyons sur elles pesaient déjà voilà soixante-dix ans et ne les ont pas empêchées de se développer.

Ce n'est pas seulement par ses analyses que notre temps confirme qu'Edmond Blanc est un persone d'actualité. Son nom a été

souvent cité, voilà quelques mois, quand l'écurie Boussec a disparu : elle était, dans une certaine mesure, le prolongement de la sienne. Par ailleurs, le « double » d'Alleged, dans l'Arc de Triomphe, se fait revivre dans les mémoires au sous les plumes de ce premier cheval qui l'a réalisé, Kaar, lequel était un « Edmond Blanc ».

Ce dernier domine les courses françaises, de 1900 à 1920, eussent-elles été largement de la plus grande importance, et pendant également une période de vingt ans — qui semble être la longévité maximum des règnes hippiques — Marcel Boussec.

C'était un fils de François Blanc, l'industriel du casino de Monte-Carlo, à qui le roulotte, jumelée avec le premier essor de la Rivière, avait rapporté une énorme fortune. Fut-ce l'origine de cette fortune, de mauvais aloi dans le monde de l'époque ? La fille fut un personnage austère, presque un puritan, qui ne s'assit jamais à une table de jeu, qu'on ne vit jamais commettre aucune trépas, eussent-elles été quelques pouliches, et qui, quand il ne savait plus que leire de son argent, utilisait à subventionner des hôpitaux.

Du haut d'un mirador

Sur le plan professionnel, il se voulait éleveur, excitation élevoir, avec cette particularité que se l'ont vu lui avoir permis de être à la porte de Paris. Il avait, en effet, acheté, en quelques années, toute une série de domaines ou de petites propriétés, entre Versailles et Paris, et y avait fait construire ses haras et son centre d'entraînement privé, devenu le champ de courses de Saint-Cloud. On rêve quand on essaie de calculer ce que représenteraient, potentiellement, aux cours actuels, les terrains ainsi réunis : 87 hectares à Saint-Cloud, 26 à Bois-Éclair, 50 à Veureuse et à La Colte-Saint-Cloud, 85 à Saint-Cloud. Au total, quelque 2 400 000 mètres carrés (parfois, il est vrai, treppés d'interdiction de construire mais quand même...) à 15 kilomètres de l'Étoile.

Le vieux numéro de Lectures pour tous décrit l'éleveur — que

son chasseur allait chercher chaque matin à Neuilly — arrivait à Saint-Cloud pour l'entraînement, passant en revue ses chevaux, admirant Flying Fox — en liberté dans un paddock fermé à la vue

du haut d'une sorte de mirador construit à l'extrémité. L'achat de ce Flying Fox fut l'événement majeur de sa vie d'éleveur. Le cheval eut accompli, en Angleterre, une carrière éblouissante sous le casque du duc de Westminster. Edmond Blanc, recevant à Jersey, en 1909, l'entraîneur du duc, lui demanda : « Croyez-vous que le duc consente à vendre Flying Fox ? »

« Un cheval comme celui-là ? s'écria-t-il. Jamais ! — Mais enfin, s'il le vendait, combien vendrait-il ? — Celui qui le paierait 1 million ferait une bonne affaire. »

Or, l'année suivante, le duc de Westminster mourut et Flying Fox était vendu aux enchères. Celui-ci mirant aux prises Edmond Blanc et le prince de Galles, l'un Edouard VII, Edmond Blanc enleva le parti. A 1 million de francs.

Ce fut, en France, un événement quasi national, tant par la somme, qui n'avait jamais été atteinte — depuis, on a fait mieux : Alleged est en cours de syndication, entre une vingtaine de propriétaires américains, il est vrai à un prix de l'ordre de 70 millions de francs — que par la personnalité du acheteur-enchérisseur.

Ce fut aussi, trois ans plus tard, un événement sur les pistes. Laissons le plume au regrette Jean Trarieux, témoin privilégié de cette époque : « On jour de leurs

débuts, à deux ans, les Flying Fox firent figure de prodiges. Ils agèrent à la manière de fusées lancées sur des lignes droites. Une minute d'éblouissement, et c'était fini. »

Grâce, pour une large part, à des descendants de Flying Fox, l'écurie Edmond Blanc réussit un palmarès (notamment sept Grand Prix de Paris) qui devait seulement dépasser l'écurie Boussec. La gloire de Flying Fox se prolongea au-delà de ces victoires. Par son fils, Ajax, et surtout son petit-fils, Teddy, il « traça » dans le monde entier. On continua de trouver son nom dans maints grands padigres. L'arbre grande réussite hippique d'Edmond Blanc fut Kaar.

« Qu'on ne s'y méprenne pas, écrit Trarieux : entre Kaar et ses contemporains, il y avait une classe ; ou, si vous aimez mieux, Kaar était hors classe. »

Edmond Blanc n'en eut que la présience. Il mourut au cours de l'hiver 1920-1921, après, certes, la victoire de son nouveau champion dans le prix de la Salamandre, mais avant sa fulgurante campagne de trois ans.

La naissance de Tourbillon

C'est alors qu'apparut, à Jersey, Marcel Boussec. Comme client d'abord. Tenait à son image d'éleveur, Edmond Blanc lui avait déjà, à plusieurs reprises, vendu des Yearlings ou des « services » de ses étalons. Lui disparu, se venge, qui s'adressait peu aux

courses, ses fils, dont l'un courait la mode pour les grands muséums et est devenu administrateur général du Conseil International de la chasse, pratiquèrent de plus en plus souvent de telles ventes. Les effectifs de l'écurie diminuèrent d'année en année, perdant que, à l'inverse, ceux de l'écheleur — qui, au demeurant, s'élevaient aussi ailleurs — s'accroissaient.

Meis il n'y eut pas, contrairement à ce qui a été écrit à la fin de l'écurie Boussec, transfert global de l'empire hippique Edmond Blanc au nouvel empereur, sous la pression de quelque nécessité. Il y eut détachement progressif, échelonné sur plus de vingt ans.

Kaar, quant à lui, n'appartint jamais à Marcel Boussec. Il resta la propriété de la famille d'Edmond Blanc jusqu'à ce qu'il fut vendu aux États-Unis, au milieu des années 30. Ce fut pourtant, il est vrai, Marcel Boussec qui fut le grand bénéficiaire des années qu'il passa à Jersey : de l'union du jeune étalon avec une de ses juments, Ourban, naquit Tourbillon. Et voyez comme l'actualité d'hier est décidément celle d'aujourd'hui : Irish River, qui a ponctué dimanche, par une tranquille victoire dans le Grand Critérium, dont nous reparlerons, une campagne de « deux ans » prestigieuse, est, par sa mère, petit-fils de Kleiron, à Marcel Boussec, lequel Kleiron était lui-même petit-fils de Tourbillon, et par conséquent, arrière-petit-fils de Kaar, de l'écurie Edmond Blanc.

LOUIS DÉNIEL.

Atelier de poterie

« LE CRU ET LE CUIT » accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans 5, RUE LACEPÈDE, PARIS-9^e Téléphone. (la nuit) : 707-85-64

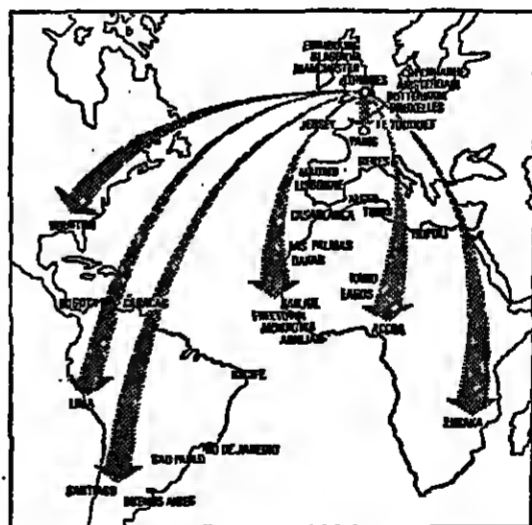
Pour la brousse

Pour être l'hôte de la nature, approcher les animaux sauvages encore libres, retrouver des terres anciennes ou rejoindre des peuples oubliés, il faut quitter les grands axes et bouddiquer par fois longtemps sur des pistes de bout-du-monde. Partir en expédition. Pour nous, une expédition ne se conçoit pas comme un voyage organisé, cependant, lorsque la découverte tient de l'exploration il devient nécessaire de contrôler l'expédition. Professionnels de l'expédition, nous sommes spécialisés dans le voyage au long cours sans assise hôtelière, de campements en bivouacs et de rencontres en itinéraires conçus pour être effectués par petits groupes en land Rover, ou avec ces autres tout terrain que sont les chameaux ou... les jantes, ce "tourisme de plein-air" s'adresse aux voyageurs fascinés par les grands espaces et la nature vivante ou, au-delà des paysages de cartes postales. Pour partager avec vous l'aventure africaine de notre saison d'hiver, nous voulons être les artisans de votre propre découverte.

AZALAI

VOYAGES-EXPÉDITIONS 45, rue Sainte-Anne Paris 1^e Tél. : 266.69.08 - 742.88.06. Des expéditions de 8 à 20 jours, de 3000 à 7000 Francs, en Afrique et... autour du monde. LIC. A 735

Rien ne vous oblige à choisir British Caledonian. Sauf peut-être le service.



Un nombre sans cesse croissant de voyageurs choisissent British Caledonian pour aller à Londres ou vers l'une des 36 destinations que nous desservons en Europe, en Amérique et en Afrique.

Nos tarifs sont les mêmes, nos avions vont aussi vite, nos sièges sont aussi confortables que ceux de nos concurrents. La raison de notre succès ? Nous o'oublions jamais que vous avez le choix. Etant une compagnie privée, nous nous devons d'être les meilleurs. Sur chaque vol British Caledonian, nos passagers sont traités comme des invités et ils sont de plus en plus nombreux à nous rester fidèles.

Pour redécouvrir le charme et l'efficacité d'une compagnie aérienne privée, appelez votre Agent de Voyages ou British Caledonian Airways, 5 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. 261.50.21.



Nous n'oublions jamais que vous avez le choix.

ouverture le 12 octobre

super-nastase adidas prix stock

95F sports center adidas les conseillers en sport qui vendent les grandes marques à des prix stock.

Place St-Philippe-du-Roule - Angle 162, Fbg St-Honoré 75008 PARIS - Tél. 225.84.34

PEUT-ON ENCORE BIEN MANGER À PARIS POUR MOINS DE 50 F. ?

Où, affirmait Gault et Millau, mais ce n'est pas si simple. La face s'était de ces petits bistros d'autrefois où le patronne faisait mijoter de solides plats cuisinés, tandis que le patron, bourru mais chaleureux, accueillait comme des frères ses vieux habitués. Aussi ne perdez pas votre temps à rechercher le veau à cinq pattes. Consultez plutôt le Nouveau Guide Gault-Millau d'octobre. Vous y trouverez une vingtaine d'excellentes adresses à petits prix. Déterminez-vous d'avance pour les semaines. En vente chez tous les marchands de journaux.

(PUBLICITE)

La Compagnie des Croisières Paquet informe les passagers de son paquebot « Massilia » qu'en raison de la situation sur le port de Marseille, l'horaire de « Massilia » est modifié.

Elle prie les personnes devant embarquer à bord de « Massilia » le samedi 14 octobre à destination de Casablanca et Dakar de bien vouloir contacter par téléphone l'une des agences de la Compagnie des Croisières Paquet pour informations complémentaires :

à Paris : 266-57-59 à Marseille : 91-91-21 à Nice : 88-81-90.

RÉSIDENCES secondaires ou principales Campagne • Mer • Montagne

NORMANDIE : 100 km PARIS Superbe MANOR dominant rivière, réception, vestiaire, magnifique pièce de 80 m2, cheminée monumentale, 4 ch., 2 s. de b. bureau, 15 confort, garage, parc 1 ha. 50. Prix : 1 100.000 F. Cabinet ETIENNE, 2709 VERNON. Tél. : (33) 51-52-03.

CANNES Gd luxe, piscine, tennis, gd 3/4 p. + ch. atten., terrasse 80 m2, belle vue mer. Nombreux aménagements. Prix : 1.600.000 F (très compris) FRANCIS RIVIERA (93) 45.43.65 B.P. 71 - 06110 LE CANNET.

TOULOUSE HOTEL CLASSÉ APP. 1^{er} étage, 200 m2 + 2 chambres. Service Garage + Park. Parfait état intérieur. Plafonds cycl. Belle vue. Prix 950.000 francs. Exclus. Cab. HOLVIER et MARTIN, 25, allées J.-Jaurès, Toulouse, 63-85-83.

VALLEE DU RHONE Vastes bâtiments pouvant conven. à NÉGOGE DE VINS

Caves enterrées 1 700 m2 Chais 500 m2 + 1 200 m2 couverts. Villa 1900 + 2 maisons indépend. DROME AGENCE (75) 58-72-48 3630 SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE.

Plaisirs de la table

Essais gourmands au pays de Montaigne

L'AQUITAINE, province historique... Bordeaux, centre touristique... Et pourtant, ce Bordelais, on ne faisait qu'y passer...

années de suite, lors de la parution des guides... Parmi les initiatives de ce comité qui n'en manque pas...

club, ceux pour le troisième âge, que sais-je ! Parmi les initiatives de ce comité qui n'en manque pas...

Un dîner belge, un dîner allemand et un merveilleux dîner anglais enfin, à Mouton, arrosé de millésimes éblouissants de Mouton Rothschild (1929 et...

contacte du tourisme moderne. Les gourmets ne s'y sont pas trompés qui inscrivirent de nouveau Bordeaux sur leur carnet...

tailif, des produits de la mer, ces quatrièmes Rencontres sont une fois de plus promises au succès. Apportant la preuve qui manquait, et l'exemple qui devrait être partout suivi...

LA REYNIÈRE

MIETTES

Une moutarde à signer (ce qui intéressera Danièle Hermann, l'auteur de Gastronomie sans sel, Lafont) chez Bornibus, une « Spéciale 117-assaisonnement », assurée - naturellement peu salée...

Rive gauche
LE PETIT ZINC
LE FÜRSTENBERG
Le Miniche

BRASSERIE DE L'EST (FACE GARE DE L'EST)
Sa FABULEUSE CHOUCROUTE
Le BELIGNEUX JARRET DE PORC CONFIT

le soufflé
ANDRÉ FAURE
sa bonne cuisine française et ses soufflés

CHEZ GEORGES
dans un cadre raffiné
77, Bd. PEREIRE - TEL. 31.08

Le Montgolfier
Dîner - Souper - Piano
LE RELAIS DE SEVRES

KATOU
78, rue La Boétie
Spécialités originales et françaises

Julien
16, rue du Faubourg-Denis Paris 10^e
Réservation 770 12 06

SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque
face Gare du Nord

LA TOUR CELESTE
LE RESTAURANT CHENOIS
QUI SORT DE L'ORDINAIRE

LE MONT-BLANC
Jannine GAULON
Spécialités bourguignonnes

TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES

Les viandes
parmi les meilleures
de France...
Les 5 de la Villette

« 2 GUITARES »
Grande cuisine RUSSE
et CAUCASIENNE
LE RESTAURANT RUSSE TYPIQUEMENT PARISIEN

« La côte
de bœuf »
4, rue Souffier-Leroy, 75011 Paris

Les 5 de la Villette
4, rue de la Villette
AU PETIT MORIND

Le système s'applique aussi, bien entendu, aux chats de compagnie: il permettra de les retrouver plus facilement et de rendre les vols plus difficiles. On sait que le tatouage existe déjà pour les chiens.

Aux armes de Colmar
SA CHOUCROUTE COLMARIENNE
SON JARRET DE PORC FUMÉ

Dessirier
MAÎTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR
AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

BESSIERE
71 - 50 574.08.46
Environ de Paris

CAV inter
votre cave d'intérieur
La conservation de vos vins !..



Charlot
Roi des Coquillages
12, place Cléchy, Paris 9^e - 874-63-64 et 65

LA COLOMBE D'OR
16, bd du Gal-Léclerc - 731-73-62
A BAZAINVILLE (les Yvelines)

RELAI DU PAVÉ
5 km de ROUDAN
la HAUTE GASTRONOMIE du chef

CAV inter
OFFRE SPECIALE
2.670 F T.T.C. + port

Jean Chabagno :
des colis de cochonnaille "à la carte"
à partir de 380 F
J'éleve toujours des porcs, que je continue à transformer d'après des recettes traditionnelles...

Animaux

Le « matou » libre

L'appelle Nicolas. C'est le premier « chat libre » de France. Au début de l'été, il a été relâché dans le cimetière Montmartre, après avoir été stérilisé et tatoué...

mêmes: ils sont capturés par les pourvoyeurs de laboratoires, piégés par les gardes-chasses, transférés en fourrage...

Leur numéro d'identité figurera sur la carte d'immatriculation que posséderont leur propriétaire et sur le fichier national félin récemment mis au point par le Syndicat des vétérinaires (2).

CAV inter
votre cave d'intérieur
La conservation de vos vins !..
La dégustation à la température idéale !..

Jean Chabagno :
des colis de cochonnaille "à la carte"
à partir de 380 F
J'éleve toujours des porcs, que je continue à transformer d'après des recettes traditionnelles...

JUSTICE

L'AFFAIRE DU TRANSISTOR PIÉGÉ EN APPEL

M. Legras souhaite passer devant un « jury populaire »

De notre envoyé spécial

Reims. — L'association Légitime défense s'est-elle trompée de procès ? En faisant de M. Lionel Legras, l'homme au transistor piégé, son premier martyr, elle avait tenté depuis plusieurs mois, de faire admettre à la justice la nécessité d'étendre la notion juridique d'auto-défense. En avril 1978, elle avait mené campagne en faveur de ce garagiste de Villenaux-la-Grande (Aube), qui avait indirectement provoqué la mort d'un cambrioleur, le 24 novembre 1976, en laissant dans sa maison de campagne, une petite bombe armée de fabrication artisanale. Condamné le 24 mai, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 600 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Troyes, M. Legras avait décidé de faire appel de cette décision le 11 octobre (du 28 mai). Ce nouveau procès s'est déroulé jeudi 12 octobre, au tribunal de Reims, dans un climat dépressif, en présence seulement de quelques supporters du garagiste et sans que les partisans de la légitime défense, en mal de nouvelles croisades, de carabines et d'exécutions sommaires, selon l'avocat général M. Jacques Fagand, parviennent vraiment à faire avancer leur cause.

Comme en avril, devant le tribunal de Troyes, la notion de légitime défense a difficilement trouvé sa place dans cette affaire de cambriolage à répétition et de transistor piégé. L'acte de violence a été commis dans une maison de campagne dévalisée — douze fois en dix ans, déconseillé par le juge d'instruction — et le cambrioleur, André Rousseau, qui n'enregistrait même plus la totalité de ses plaintes, M. Lionel Legras avait confectionné une petite bombe au moyen de poudre et d'un détonateur. Il avait enfilé l'engin dans une armoire, averti ses voleurs éventuels en signalant l'existence d'un danger sur des pancartes disposées dans le jardin et attendu. Le 24 novembre 1976, pendant la nuit, alors que M. Legras était absent, deux bûcherons, André Rousseau, trentenaire, et René Vermeulen, vingt-cinq ans, avaient pénétré dans la maison. Le second s'était emparé du transistor piégé qui explosa quatre-vingt-dix secondes plus tard.

Le tribunal de Troyes avait estimé que M. Legras avait provoqué par imprudence la mort de René Vermeulen et blessé volontairement André Rousseau à un œil. Les articles 328 et 329 du code pénal qui régissent la légitime défense ne pouvaient être invoqués, les deux cambrioleurs ne menaçant pas directement le garagiste absent. Pourtant, comme à Troyes, les avocats de M. Legras, M^{rs} Henri-René Garraud et Marie-Christine Chabast, ont proposé au tribunal de se déclarer incompétent et de décider le renvoi aux assises.

Les deux amis du garagiste de Villenaux-la-Grande ont épuisé : jamais les juges ne pourront approuver, même dans une juridiction réputée sévère, l'idée de « justice par soi-même » proposée par l'association Légitime défense. Il est donc nécessaire de réviser le décret d'indemnité de l'Etat, de soumettre le cas de M. Legras à un jury populaire, composé de « honnêtes gens qui refuseront que le droit profite aux voleurs » et si possible de la région de Troyes, « plus sensibilisée qu'une autre aux malheurs des victimes ». Le tribunal de Troyes a opté pour l'homologation par imprudence qui constitue un délit de correctionnelle. « Mais c'est volontairement que Legras a piégé son transistor », a affirmé M^{rs} Chabast au président du tribunal, M. Roger Abadie. Il avait prévenu le maire de Villenaux, conseiller général de l'Aube, qu'il détenait chez lui une arme de mort. Aucune négligence ne peut être invoquée. Il avait la volonté de porter « des coups blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». « Etrange système de défense qui fait de l'homme honnête un demi-assassin, presque un meurtrier au moins dans l'intention, pour forcer le tribunal à reconnaître son incompétence, étrange système d'accusation, du même coup. Le représentant du ministère public a su minimiser la faute d'André Rousseau, rescapé de l'explosion, et justifier le choix du parquet de Troyes. Le bûcheron — qui a perdu 7/10 de la capacité visuelle d'un de ses yeux — n'avait rien ou presque à voler dans cette maison vide et isolée, et si ce n'est un piège meurtrier ». L'indictio a cédé son droit de défense à l'Etat et ne peut le lui rendre », a expliqué l'avocat général, M. Fagand. Par la disproportion de sa riposte, M. Legras est donc plus coupable

Le rédacteur en chef du quotidien « la Marseillaise »

est molesté par des policiers

M. Jacques Roger, rédacteur en chef du quotidien communiste « la Marseillaise », a été molesté dans la nuit de mercredi par des policiers participant à l'une des nombreuses opérations de contrôle consécutives à la terreur du Bar du Téléphone. Notre confrère était attablé, vers minuit, après le bouclage des premières éditions, avec plusieurs de ses collaborateurs, dans la salle du bar Le Péano, situé en face du siège du journal, lorsque les policiers qui venaient de faire irruption dans la salle procédèrent à un contrôle d'identité. Selon plusieurs témoignages, les policiers reprochèrent alors à M. Roger de ne pas obtempérer assez rapidement. Après quelques répliques assez vives, l'un des policiers porta plusieurs coups à la tête de M. Roger. Le rédacteur en chef de la Marseillaise fut ensuite empoigné et, malgré les protestations de certains témoins, conduit jusqu'à une voiture de police stationnée à proximité du bar, où il put justifier de son identité.

Cet incident a provoqué une vive réaction dans les milieux de la presse marseillaise, qui condamne à l'unanimité la violence de cet incident. Même le « Miroir », qui ne nourrit guère d'estime pour le quotidien communiste, s'associe aux protestations « en dépit de nos divergences d'opinion », écrit-il. Et le « Provençal » et le « Soir » assurent leur confrère de leur solidarité, tandis que les syndicats S.N.M.-Provence et C.G.T. précisent dans un communiqué qu'ils n'ont pas eu la violence de la police, mais le nécessaire respect des lois. La direction de la Marseillaise a saisi la Fédération nationale de la presse française et s'apprête à entreprendre une démarche auprès du président de la République en sa qualité de « gardien des institutions ». M. Georges Lazzarino, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F., a écrit au ministre de l'Intérieur, M. Jacques Rogier, la victime a déposé plainte. De son côté, la police se refuse à tout commentaire. Cependant les policiers ont dressé procès-verbal en déclarant en chef de la Marseillaise pour outrage et rébellion. (Corresp.)

LES COURSES TRUQUÉES DE CAGNES-SUR-MER

Deux autres entraîneurs sont inculpés

Après l'entraîneur Pierre Désiré-Aillaire, M. Raymond Gazan-Villar, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse (Alpes-Maritimes), a inculpé, jeudi 12 octobre, d'escroquerie et d'infraction à la législation des jeux deux autres professionnels des courses hippiques, les entraîneurs-drivers Paul Nivoli et Roger Vercrucy, à l'issue de leur garde à vue (Le Monde du 13 octobre).

Les deux hommes ont été transférés à Grasse dans la journée de jeudi, où ils ont été immédiatement entendus par le magistrat chargé de l'enquête sur les courses truquées de l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, à venir d'être écroués à la maison d'arrêt de cette ville. Comme Pierre Désiré-Aillaire, ils sont soupçonnés d'avoir participé aux fraudes survenues à l'occasion de plusieurs courses courues sur la Côte d'Azur.

Selon certaines informations non vérifiées, le célèbre entraîneur aurait pu laisser entendre au juge d'instruction que, durant l'hiver 1976-1977 et l'été 1977, la plupart des courses avaient été truquées alors qu'avant les récentes auditions les soupçons des enquêteurs ne portaient que sur quatre ou cinq éleveurs de trait. Selon l'A.P.F., M. Pierre Désiré-Aillaire aurait également reconnu avoir « reçu l'ordre de tirer certains de ses chevaux ». Cette hypothèse, en partie démentie par l'attitude de mutisme adoptée par l'entraîneur depuis sa garde à vue, renforce la thèse d'une hiérarchisation des fraudes. Les enquêteurs de la sous-direction des courses et des jeux cachent pas, en effet, que les truquages pourraient être l'œuvre d'une bande organisée très liée au milieu criminel de Marseille, qui utilisait les compétences et les complicités d'un nombre important de professionnels du milieu hippique. Le silence des trois inculpés s'expliquerait, dans ce cas, par leur crainte de mettre en cause les véritables commanditaires des escroqueries de Cagnes-sur-Mer.

Le juge d'instruction et les policiers n'ont pas révélé pour l'instant le contenu du dossier d'enquête. D'autres arrestations sont toutefois envisagées et pourraient survenir dans les semaines à venir. Les enquêteurs du service des jeux et des courses auraient également préparé un dossier à l'intention du ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, afin de faire prendre par ce dernier un arrêté d'exclusion des hippodromes à l'encontre de M. Pierre Désiré-Aillaire.

LES SPEAKERINES « DIFFAMÉES »

Le procès d'une certaine télévision

Les speakerines ont fait salle comble jeudi 12 octobre, au dix-septième chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Jacques Henillon. Six d'entre elles poursuivaient en diffamation le magazine « Marie-Claire », deux journalistes, Mme Claude Sarraute, M. Jean-Jacques Greff, et une dessinatrice, Mme Véronique Demont. Ceux qui étaient déplaçés nombreux pour les voir en « aquarium ». « On nous considère comme des poupées de chiffon », ont dit les speakerines, « nous sommes des femmes et nous avons le droit de nous défendre ». Les speakerines ont répondu, « nous sommes des femmes et nous avons le droit de nous défendre ». Les speakerines ont répondu, « nous sommes des femmes et nous avons le droit de nous défendre ».

Aucun nom n'était cité dans les articles incriminés, parus dans le numéro de Marie-Claire de mai 1977. Les speakerines ont-elles personnellement voulu et fait ce procès ? Les directions de « Marie-Claire » ont répondu qu'elles n'avaient rien à voir dans le procès, qu'elles soutenaient leurs collaboratrices outragées. — les faisant défendre par leur avocat M^{rs} Bruntz, ou bien une fois encore pour les utiliser ? L'absence des six plaignantes était presque un aveu. Elles auraient dû être sept. Mais

Le prix Nobel de médecine

Les professeurs Arber (Suisse), Nathans et Smith (États-Unis) sont récompensés pour leurs travaux de génétique

Le prix Nobel de médecine et de physiologie a été attribué, pour 1978 par l'Institut Karolinska de Stockholm, aux professeurs Werner Arber (Bâle, Suisse), Daniel Nathans et Hamilton Smith (Johns-Hopkins, université de Baltimore) pour les travaux fondamentaux (la découverte des enzymes de restriction) qui devaient ouvrir la voie aux manipulations génétiques. D'un montant total de 700 000 francs (175 000 couronnes), le prix sera remis aux lauréats le 10 décembre, à Stockholm.

De l'enzyme de restriction à la maîtrise du génome

Le système génétique dit de « restriction-modification » a été découvert chez les bactéries par Werner Arber (Bâle, Suisse). Il s'agit d'un système de défense pour les bactéries et qui leur permet d'éviter l'intrusion au sein de leur génome d'acides nucléiques étrangers qui tentent de les parasiter. Tel est la cas, par exemple, des bactériophages. Ce système enzymatique dégrade donc spécifiquement les acides désoxyribonucléiques (A.D.N.) étrangers à celui de la bactérie. Le professeur Arber a purifié les éléments de ce système, à savoir les enzymes dites de modification et les enzymes dites de restriction. Ce sont ces dernières qui se sont révélées à des outils remarquablement précis pour la biologie moléculaire et pour le génie génétique. En effet, elles permettent de couper les chaînes d'A.D.N. à des sites très spécifiques, comme les professeurs Nathans et Smith l'ont montré et comme ils l'ont conduit dans la délégation britannique à la conférence de génétique moléculaire de Bâle, en 1968. Cette capacité de section des acides nucléiques permet d'isoler des fragments de cet A.D.N. (donc des gènes) à partir des chromosomes. Des perspectives très prometteuses s'ouvrent ainsi à la génétique, à la cartographie moléculaire, aux bactériophages, aux efforts visant à réparer une infirmité ou une maladie aux commandes génétiques responsables et à leurs éventuelles infiltrations.

Les enzymes de restriction permettent d'autre part de recombiner des chromosomes hors d'organisme, en éprouvette, à partir de chromosomes appartenant à des espèces différentes. Ce qui est la définition même du génie génétique, de ces manipulations qui ont fait tant de bruit, dont les risques éventuels ont incité la communauté scientifique à l'adoption de règles internationales de sécurité, mais dont les promesses paraissent incalculables. Les succès les plus récents, les premiers succès, de ces manipulations génétiques ont concerné successivement, cette dernière année, la fabrication par des équipes américaines d'organismes génétiquement modifiés en clinique humaine (somatostatine et insuline) ; elles ont concerné aussi la réussite très récente par

la partie agressive, toxique, nocive, de ces virus, cela contre laquelle il importe d'immuniser les animaux ou les hommes que l'on veut protéger. Les vaccinations de l'avenir, tout permet de le prévoir, seront, grâce au développement de ces techniques, infiniment plus faciles à produire, plus efficaces et dénuées de tout effet secondaire. Décernant le prix Nobel de médecine, puis est devenu de 1965 à 1967, chercheur au National Cancer Institute (N.C.I.) ; en 1959, il est nommé professeur de microbiologie à l'université Johns-Hopkins, à Baltimore puis directeur de ce département en 1972, poste qu'il occupe encore actuellement.

Le professeur Hamilton Smith est né en 1931 à New-York et a fait ses études de médecine à l'université, Berkeley (Californie). Il a rejoint l'université Johns-Hopkins en 1967, où il est l'un des plus proches collaborateurs du professeur D. Nathans. Le professeur Werner Arber est né en 1923 à Graubünden, en Suisse. Il a fait des études de sciences naturelles à Zurich, où il a été diplômé en 1953. Assistant de recherches au laboratoire de biophysique de l'université de Genève, de 1953 à 1958, il a soutenu une thèse de doctorat en sciences, en 1958. En 1968 et en 1969 il a été assistant de recherches à l'université de Los Angeles, avant de devenir professeur de génétique moléculaire à l'université de Genève, de 1969 à 1970, puis professeur de microbiologie à l'université de Bâle en 1971, où il poursuit des recherches dans le cadre du « Blozentrum », complexe scientifique financé par l'Etat et les plus grandes industries pharmaceutiques suisses.

LE PROCÈS EN APPEL DU C.E.S. PAILLÉRON

En dépit des contrôles...

M. Hubert Lefèvre, ancien président-directeur général de la société Constructions modulaires, a été condamné le 12 octobre devant la vingt-troisième chambre de la cour d'appel de Paris. Reconnu coupable par le jugement de première instance d'avoir participé à la commission de toutes les fautes que l'information et les débats ont fait apparaître comme étant du domaine de l'infraction du 6 février 1973. Il s'est efforcé de démontrer que la société simple bureau d'études chargé d'appliquer à des projets précis le procédé de constructions industrielles dit « clasp », agréé par le ministère de l'éducation, ne pouvait être tenue en rien pour responsable de la catastrophe.

Constructions modulaires n'avait aucun rôle dans la constitution du procédé, aucune liberté dans l'exécution qui lui était dévolue et n'avait pas à se préoccuper de la réalisation architecturale.

Conscience de cette définition étroite des tâches de Constructions modulaires : ni la société ni son P.-D.G. n'auraient alors la moindre part dans les vices de conception ou de construction constatés par le premier jugement comme des facteurs d'accélération ou d'aggravation de l'incendie. Autrement dit : rien, ni les vides des feux plafonds, ni l'absence de recouvrements dans ces vides, ni l'absence de protection des lètes de poteaux métalliques, ni la présence d'un matériau reconnu dangereux, le polystyrène, ne serait alors à reprocher à M. Lefèvre.

Pour boucler la boucle de sa complète absence de responsabilité, M. Lefèvre s'est attaché à la description des six niveaux de contrôle qui auraient dû, selon lui, mettre tout le monde à l'écart.

SCIENCES

MORT DE BRIAN ROBERTS SPÉCIALISTE BRITANNIQUE DES RÉGIONS POLAIRES

Brian Birley Roberts, ancien directeur de la section des régions polaires au Foreign and Commonwealth Office, est mort à Londres le 9 octobre dernier. (N. le 23 octobre 1912, Brian Roberts a commencé à travailler dans les régions polaires en tant que volontaire et a été nommé officier de réserve à l'université de Cambridge. En 1961, il a participé à une expédition antarctique dans l'Antarctique et, dix ans plus tard, il a été observateur auprès de la mission britannique dans la même région du pôle. Brian Roberts a été membre du comité de la section des régions polaires au Foreign Office, devenu ensuite Foreign and Commonwealth Office. Il a publié de nombreux articles scientifiques et passionné d'ornithologie, il a écrit un livre sur les oiseaux antarctiques.)

UN SUISSE POUR LA CINQUIÈME FOIS

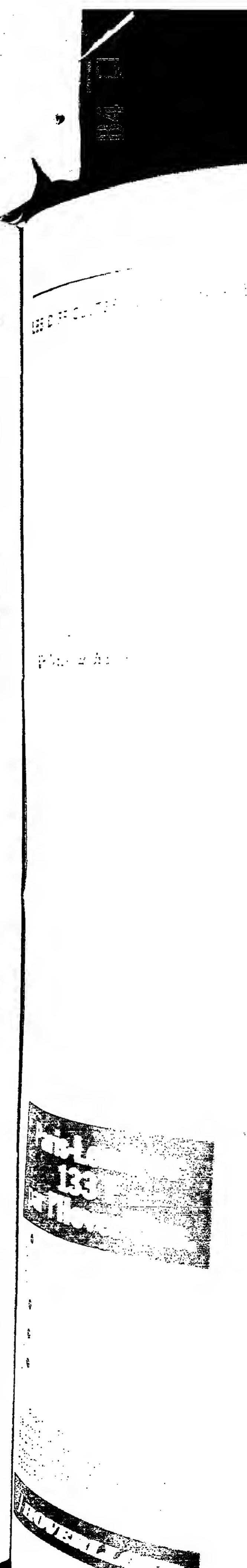
Le professeur Werner Arber, docteur en biologie de l'université de Bâle, est le cinquième Suisse qui obtient un prix Nobel de médecine.

Avant lui, les Suisses récompensés avaient été : Felix Bloch (1935), P. D. Baran (1956), W. R. Hess (1949) et T. Reichstein (1950).

Les professeurs Daniel Nathans et Hamilton Smith, tous deux du département de microbiologie de l'université Johns-Hopkins, sont les cinquante et unième et cinquante-deuxième Américains lauréats d'un prix Nobel de médecine. Ce sont uniquement des Américains, soit au total, qui avaient été lauréats les trois dernières années.

L'équipe de génie génétique de l'Institut Pasteur de la fabrication par le collicellule de protéines de poids moléculaire très élevé (ovalbumine) (Le Monde du 13 octobre). Le génie génétique permet, en effet, de faire fabriquer par des bactéries banales (collicellules) des protéines qu'elles ne produisent pas normalement, mais dont les gènes de commande empruntés à d'autres espèces vivantes ont été introduits au sein de leur propre machinerie. Outre la fabrication en grande quantité et à faible coût de substances thérapeutiques largement utilisées, telles les hormones, mais qui se heurtent aujourd'hui avec les techniques classiques à des difficultés de production et de purification, les techniques de génie génétique permettent entre autres de faire fabriquer par des bactéries des antigènes de virus animaux. C'est-à-dire

meubles Chapo en bois massif



صحنات العمل

ÉDUCATION LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE

LES DIFFICULTÉS DE LA RENTRÉE

Les établissements secondaires de la région parisienne sont touchés par un mouvement de grève, ce vendredi 13 octobre, à l'appel de la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et des personnels. Une manifestation devait avoir lieu, à partir de 11 h. 30, aux Champs-Élysées.

Des actions locales sont encore observées dans plusieurs établissements. A Dieulefit (Drôme), une trentaine de parents d'élèves de la fédération Cornac ont retenu le principal du collège pendant deux heures et demi dans une classe ; ils exigeaient de connaître la date des travaux d'aménagement d'une salle de physique et chimie.

M. Jacques Polletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, qui visitait jeudi 12 octobre le lycée international de Ferrary-Voitaine (Ain), a été accueilli par une cinquantaine de parents et quatre cents lycéens mécontents du manque de médecins scolaires dans le pays de Cex et du manque de professeurs dans plusieurs établissements.

Pour réclamer un professeur d'espagnol et un d'éducation physique, des parents d'élèves du lycée Joliot-Curie, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), ont occupé l'établissement toute la journée de jeudi.

L'inspecteur d'Académie du Val-d'Oise, M. Jacques Effroy, a déposé jeudi une plainte pour « ouverture illégale d'établissement privé dans un local public ». Cette plainte vise des parents qui ont mis en place des « classes sauvages » et occupent depuis une dizaine de jours l'école Vavasseur, à Auvers-sur-Oise, et la maternelle les Cornouillers, à Mennecourt ; les gendarmes sont venus constater les faits et l'identité des parents a été relevée.

Des grèves d'enseignants sont aussi signalées au lycée technique — Ecole nationale de commerce du boulevard Bessières, à Paris, et au lycée Romain-Rolland d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

A Saint-Denis

Un lycée à bout de nerfs

On l'a entendu crier : « Au secours, ils m'ont esquivé. » On l'a vu écher des souris blanches, courir chez le médecin. Chez le recteur. Revenir pour enlever à clé les lycéens et les parents qui « occupent » son bureau. Monter à l'assaut du standard téléphonique armé d'un balai. Reprendre enfin ce point stratégique, jeudi 12 octobre, le proviseur du lycée Paul-Eluard, à Saint-Denis, s'efforçait encore de faire front aux difficultés de la rentrée scolaire. Depuis le 27 septembre, la vie s'y est organisée comme dans un camp retranché. Des lycéens préparent les repas, montent la garde, les assemblées générales décident à la place du chef d'établissement. Un air de fête sous les façades délabrées du plus grand lycée du département avec ses deux mille trois cents élèves, ses cent quarante-cinq enseignants, et sa bonne réputation.

L'an dernier déjà tout n'allait plus comme avant. Pour économiser l'énergie, M. Lagarrigue avait fait retirer une ampoule sur deux dans les classes. La piscine, inutilisable, fut démontée à Paris, mais le lycée tenait à flot. Cette année, il manque cent quarante sept heures de cours. Les postes budgétaires attendus n'ont pas été pourvus. Des enseignements facultatifs sont supprimés — notamment en langues vivantes et en mathématiques — et les choix d'orientation des élèves réduits. Les inconnus de ce côté du proviseur pour obtenir du rectorat de Créteil des postes ont été instructives.

Depuis, évidemment, le tension monte. Jeudi, une assemblée générale a réuni près de cinq cents lycéens. A la tribune, les élus du comité de grève, des « inorganisés » formés sur le tas des revendications, prenaient des airs de « soixante-huitards ». « Le pouvoir laisse pourrir la situation »,

disaient les grévistes. Des professeurs du Syndicat national des enseignants de second degré (S.N.E.S.) avaient décidé de suspendre le mouvement. Mais, pour répartir la pénurie, le proviseur a dû modifier les emplois du temps, augmenter les heures supplémentaires, et fait naître ainsi une nouvelle occasion de conflit.

Dans le bureau de M. Lagarrigue dorment pêle-mêle les « gardes » de la nuit. Les jeunes lycéens enrouillés et poivreux qui posent les coudes et parlent les pieds sur l'acajou. C'est le symbole du pouvoir bafouté. Gavroche aux Tuileries.

Mercredi 11 octobre, une délégation de la municipalité de Saint-Denis s'est rendue au rectorat. Pas de postes. A peine si elle a obtenu une rallonge de crédits de fonctionnement prélevés sur l'enveloppe de l'an prochain. Le proviseur essaie comme il peut de faire reprendre les cours. « De mon bureau, écrit-il dans un tract, je vois la stèle de Paul Eluard. La liberté dont il fut le chantre en des heures tristes, n'exclut pas, bien au contraire, le sens des responsabilités. Que vive le lycée Paul-Eluard ! Mais les oreilles sont restées fermées à cette noble exhortation. « Pour quoi ne nous donne-t-on pas satisfaction alors que, pour d'autres établissements, l'administration a créé ? », s'interrogent des professeurs. « En réalité, pensent certains, c'est parce que le lycée est condamné et qu'on veut ici développer le technique. On n'enseigne pas les « humanités » à des enfants d'ouvriers. De bien noirs desseins. En attendant, le proviseur « occupé » perd ses forces à appliquer les décisions de l'administration. Pas de postes. Pas de postes ! Et tous ces jeunes gens qui se sentent « en Commun »... »

CHRISTIAN COLOMBANI.

LA « RELANCE » DU SPORT A L'ÉCOLE

Les professeurs d'éducation physique manifestent à Paris

Des professeurs d'éducation physique venus de toute la France ont manifesté, ce vendredi 13 octobre à 14 h. 30, à Paris, pour protester contre le « plan de relance » de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

« Nous ne reviendrons pas en arrière », a déclaré M. Soisson le 10 octobre, lors d'une conférence de presse. Mais, en réponse au secrétaire général du Syndicat national de l'éducation physique (S.N.E.P.), M. Marcel Berge, qui a demandé le 11 octobre l'ouverture de négociations, M. Soisson s'est déclaré « ouvert à toute discussion raisonnable avec la Fédération de l'éducation nationale, dont fait partie le syndicat de M. Berge ».

La manifestation a lieu à l'appel du S.N.E.P. et du S.N.E.P.S. (Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, qui groupe les professeurs adjoints).

De leur côté, les étudiants en éducation physique se sont rassemblés à 11 heures au plateau Beaubourg pour manifester contre l'absence de débouchés de leurs études en U.E.R.F.S. (unités d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive). Ils demandent mener des « actions ponctuelles » en plusieurs points de la capitale, vendredi en fin de matinée, avant de se joindre au cortège des professeurs.

UN BON MÉTIER ?

De notre envoyé spécial

Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Les « profs de gym » ne sont pas malheureux. Ils n'ont ni copies à corriger ni cours à préparer. Ils vivent au grand air et ils « errent » dans leur ligne de mole comme maître-nageur ou moniteur de ski. C'est, en substance, ce que dit — au ministère, parmi les parents et même chez d'autres enseignants... — tous ceux qui estiment que les professeurs d'éducation physique pourraient sans dommage en faire plus.

Rien de tel pour faire... bondir les « profs » de Nogent-le-Rotrou. Comme ce professeur adjoint au collège Saint-Laurent qui affirme : « Voilà treize ans que j'enseigne à Nogent. Jamais je n'ai gagné un sou à animer un club. » Pourtant, il se dépense sans compter : dix-neuf heures de cours chaque semaine au collège, plus un forfait de deux heures pour le sport scolaire ; quatre heures consacrées

— bénévolement — au club de gymnastique de l'Alliance nogentaise (club municipal) ; deux heures d'animation de l'école de volley-ball (pour les huit à douze ans) affiliée à la Ligue française de volley-ball ; toujours bénévolement ; enfin, trois ou quatre heures consacrées au club USFEN (Union sportive de la Fédération de l'éducation nationale), c'est-à-dire à l'entraînement physique des enseignants — activité également bénévole.

« On nous rebat les oreilles avec les montres-de-plage. Mais ce sont presque toujours des pompiers ou des C.R.S. », dit-il avec humeur.

« L'été ? dit un autre. J'enime pendant un mois le centre aéré de la S.N.C.F. à Chartres. Cela ne me rendra pas millionnaire ! » Et il fait observer que bien des instituteurs font le même chose sans qu'on les accuse de s'enrichir.

« On peut toujours en faire plus »

Tous les professeurs d'éducation physique en sont-ils à ? C'est vrai, reconnaît une jeune femme professeur au collège Brossolotte, certains se font quatre « briques » en un mois avec un club de plongée. Mais ils ne sont pas nombreux. Qu'est-ce qui empêche un professeur d'histoire d'empêcher des millions de centimes de droits d'auteur en écrivant un livre pendant l'été ? C'est-à-dire non plus ne sont pas nombreux.

Un ancien du lycée Rémi-Bellaud allie : « On peut toujours en faire plus. Mais, en l'occurrence, un effort supplémentaire de notre part ne donnera pas une heure de plus aux élèves ; il permettra seulement de boucher les trous. Et cela prive les jeunes d'emploi. » Ce souci de préserver l'avenir pour ceux qui

entrèrent dans la carrière est très répandu chez les « profs de gym », explique l'un d'eux. « Nous nous connaissons tous depuis notre formation. Nous sommes restés très solidaires. » Les professeurs d'E.P.S. victimes de leur dévouement ? — Il ne leur pas exagéré », corrige un professeur de collège, qui enseigne l'éducation physique : « Lorsque je vois me l'homme — lui-même dans le privé — qui fait des journées de quarante heures et parcourt 300 kilomètres par semaine, je suis bien obligé de constater que j'ai un bon métier. » Pourquoi s'indigner si l'on veut le préserver ? Comme ses collègues, il veut, en outre, de la considération, c'est-à-dire ne pas être manipulé comme un pion sur un échiquier. — R. C.

Paris-Londres 133 F par l'Hover-Bus.

● Vous voyagez confortablement en autocar/Hovercraft/autocar de Paris (Gare du Nord) jusqu'à Londres (King's Cross) avec Hoverloyd. Vous n'attendez pas ; votre siège vous attend.

● Vous traversez la Manche sur coussins d'air en 40 minutes seulement.

● En haute saison, Hoverloyd vous offre jusqu'à 5 départs quotidiens.

● Si vous êtes étudiant (moins de 26 ans) ou si vous avez moins de 18 ans, vous paierez seulement 114 F.

Réservez dès maintenant, auprès de votre Agence de Voyages, ou téléphonez au 278.75.05 ou bien encore, allez directement au 24, rue Saint-Quentin 75010 Paris.



APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

COURS SPECIAUX DE NOEL

- * Hébergement et repas dans le même bâtiment.
- * 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
- * Petits groupes (maximum 8 étudiants).
- * Des professeurs expérimentés.
- * Laboratoire de langues modernes.
- * 2 e et 3 e langues par le ministre de l'Éducation anglaise.
- * Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer, 100 km de Londres.

Écrivez au : REGENCY BUNGALOWS, 2-3, TAL. : TRAFALGAR 512-12 ou : Mme Swinton, 4, rue de la Paroissière, 92 ÉAUBONNE. Tél. : 959-26-33 en soirée.

Le Monde des Philatélistes

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Formation continue des enseignants de français

L'Université de Paris-III organise, à l'intention des instituteurs et des professeurs de français, des séminaires d'information et de réflexion : initiation à la linguistique et applications à l'enseignement ; problèmes généraux de la classe de français.

Renseignements : U.E.R. Linguistique et U.E.R. Littérature française Centre CENSIER : 13, rue de Sautoull, 75005 PARIS - Tél. : 578-12-90.

LA GÉNÉRATION DU NOUVEAU observateur

dans le prochain numéro

2500 RÉVISABLE	2000 FD	90°/15	CF.	1974	124
Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et démolition	incluant des travaux complémentaires	soft ou crédit locatif	année de livraison et transaction	Nombre d'app.
Maison individuelle	Garage personnel	Garage en sous-sol ou au rez	Parkings en surface	Gare	R.E.R. Station
					Autoroute périphérique

0/5 94 1.930 80% 1978 20

LES CLAIRIÈRES DE CERGY - Sur 4 ha de verdure, en bordure bois de Cergy, et quartier terminée Préfecture, comm., écoles, bases nautique, loisirs 1 000 ha. 4 modèles d'au moins 4 chbres, 45 m² de séjour repos, 6 à 8 p., plus terrain privé, 340 000 à 660 000 F. Arch. J.-P. Watel. S.F. de Chénes-Pourpres CERGY 95012. 030-26-04.

8/3 95 340.000 80% 1979 20

LES CLAIRIÈRES DE CERGY - Sur 4 ha de verdure, en bordure bois de Cergy, et quartier terminée Préfecture, comm., écoles, bases nautique, loisirs 1 000 ha. 4 modèles d'au moins 4 chbres, 45 m² de séjour repos, 6 à 8 p., plus terrain privé, 340 000 à 660 000 F. Arch. J.-P. Watel. S.F. de Chénes-Pourpres CERGY 95012. 030-26-04.

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE financera votre achat :

cde

Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2^e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

LE PLAISIR + L'ÉCONOMIE + L'EFFICACITÉ

avec un bon feu de bois dans la cheminée vous alimentez jusqu'à six radiateurs de chauffage central.

Ecrivez ou téléphonez à **604.17.54**
SOFILEC
24, rue de Billancourt - 92100 Boulogne
recupérateur de chaleur

سكنا من الاصل

DÉFENSE

Les armées du pacte de Varsovie ont les moyens de déclencher une attaque surprise

estime M. Cressard (R.P.R.) sur la foi de documents de source officielle

Une attaque par surprise déclenchée par les armées du pacte de Varsovie est de plus en plus possible. C'est, du moins, la synthèse que tire M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, des réponses officielles à ses questions adressées au ministère de la défense, en prévision de la rédaction définitive de son rapport, au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur le projet de budget de la défense pour 1979.

L'analyse de ces réponses de source officielle figure en préface au rapport consacré à la situation internationale. Le rapporteur de la majorité observe, sur la foi des notes qui lui ont été remises au ministère de la défense, que les Occidentaux relâchent leur effort de défense au moment où les Soviétiques accentuent le leur.

« Dans le cadre d'un conflit qu'elle jugerait inévitable, écrit notamment M. Cressard, l'Union soviétique saisisrait d'embée l'initiative des hostilités afin de bénéficier de la surprise stratégique et, le cas échéant, de l'initiative procurée par une première frappe nucléaire. Seule l'offensive menée à un rythme élevé doit permettre, aux yeux du commandement, d'atteindre les objectifs stratégiques et tactiques.

« Le dispositif adopté par le pacte de Varsovie en zone soviétique avancée montre que les déploiements militaires des troupes soviétiques de la République démocratique allemande, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie faciliteraient l'initiation d'une action offensive décisive, y compris une première phase par surprise.

Le rapport des forces jugé nécessaire par le commandement soviétique pour engager l'offensive semble être atteint, estime encore le parlementaire R.P.R., qui ajoute : « Je cite les termes mêmes de la note remise à votre rapporteur : une attaque par surprise déclenchée par le pacte de Varsovie est de plus en plus possible. »

A l'appui des conclusions de source officielle dont il se fait l'écho, M. Cressard cite un certain nombre d'exemples qui, selon lui, montrent : 1) une égalité des forces nucléaires américaines et soviétiques ; 2) une parité des forces maritimes ; 3) une prééminence des forces aéroterrestres soviétiques.

C'est ainsi que le nombre des sous-marins lance-missiles soviétiques est, aujourd'hui, le double de celui des sous-marins américains et britanniques. Tandis que le nombre des missiles intercontinentaux américains est resté stable depuis 1968, le nombre des fusées soviétiques a progressé de plus de 40 %. La prééminence des États-Unis, pour ce qui concerne la maîtrise des têtes nucléaires multiples, devrait céder la place, en 1982, à une quasi-parité : 10 700 têtes américaines pour 7 400 à 8 360 têtes soviétiques.

La bombe à neutrons

Dans le domaine des forces maritimes classiques, le rapporteur de la commission des finances note que l'achille parité entre l'Est et l'Ouest est moins la conséquence de l'effort soviétique que celle du relâchement occidental.

L'Union soviétique dispose de deux cent soixante-cinq sous-marins d'attaque, au lieu de cent vingt-neuf pour la flotte cumulée des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne. En deux ans, le nombre des bâtiments de surface soviétiques est passé de deux cent dix à deux cent quarante (soit une augmentation de 14 %) alors que celui des marines américaine, britannique et ouest-allemande réchissait de quatre cent trente et un à trois cent sept bâtiments. Avec une progression de 23 %, l'effort de l'U.R.S.S. le plus significatif porta, en définitive, sur le nombre des navires logistiques, ce qui lui permet une présence constante sur l'ensemble des mers.

A propos de la prééminence des forces aéroterrestres soviétiques, M. Cressard indique : « Tandis que, en cinq ans, le parc de chars soviétique augmentait de près de

20 %, celui des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne ne progressait que de 7 %. Le rapport des forces était en 1973 de 1 contre 2,7 en faveur de l'Union soviétique. Il est de 3 en 1978. » Face à cette offensive, écrit le député R.P.R., le suprême recours de l'alliance atlantique semble devoir résider dans l'emploi des armes nucléaires tactiques.

Selon le rapporteur de la commission des finances, « cet emploi est possible ». Évoquant l'arme à radiations renforcée, autrement baptisée bombe à neutrons, M. Cressard observe que « l'armée qui en serait dotée posséderait une capacité antichars assurée (...). Abandonner la bombe à neutrons semble, en l'occurrence, renoncer à doter les forces de l'alliance atlantique d'une capacité antichars susceptible de compenser la supériorité de l'Union soviétique en forces conventionnelles. »

CONFLIT À LA COMMISSION DE LA DÉFENSE

Les députés socialistes et communistes membres de la commission de la défense ont protesté, le 12 octobre, contre le fait qu'aucun rapport ne leur avait été attribué. M. Le Drhan (P.S.) a constaté que la commission de la défense est la seule dans laquelle l'opposition n'est pas associée aux travaux et n'obtient pas de rapport sur les propositions de loi. Le général Bigard (U.D.F.), président de la commission, a répondu qu'en ce qui le concerne, il est partisan de donner des rapports à l'opposition mais que la majorité des commissaires y sont opposés.

M. Jacques Huguères des Etages (P.S.) a déclaré que par contenance de députés socialistes assisteront aux auditions mais qu'en ce qui concerne le travail de la commission ils n'ont plus rien à faire, vu l'extrême dont l'opposition est l'objet. M. Robert Visez (P.C.) a souligné que les députés de son groupe n'acceptent pas cette situation. Les commissaires de l'opposition ont alors quitté la salle de réunion de la commission.

SPORTS

FOOTBALL

QUI AIME PARIS-SAINT-GERMAIN ?

« Messieurs, je vous demande encore quelques minutes de patience. Nous attendons M. Castan. » (1) Devant l'insistance des journalistes, M. Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain (P.-S.-G.), commence néanmoins sa réunion d'informations pour déplorer d'avoir été tenu à l'écart des négociations entre le Paris Football Club (P.F.C.), le Racing Club de France, Europe 1 et la mairie de Paris, qui ont abouti à la constitution d'une société d'économie mixte (le Monde du 7 octobre).

A cette occasion, il révèle que, le 26 septembre dernier, M. Alain Juppe, conseiller sportif de M. Jacques Chirac, lui a « clairement indiqué que la constitution d'une société d'économie mixte avec le Paris-Saint-Germain ne saurait être envisagée tant que les dettes du club ne seront pas complètement et définitivement réglées ». A l'évidence, cette condition ne peut être remplie dans l'immédiat puisque le club a établi un plan d'apurement de son passif financier échelonné sur deux ans.

Comme il croit savoir que la situation financière du Paris Football Club n'est pas meilleure, M. Borelli en conclut que, à la mairie de Paris, « on aime bien le P.-S.-G., mais on aime mieux le P.F.C. ».

Pourquoi le maire de Paris fait-il deux poids et deux mesures ? « Messieurs les journalistes, demandez-le ou principal intéressé. Vous me rendez service. » M. Borelli est alors interrompu. M. Castan a fait téléphoner. Retenu par un comité de rédaction de R.T.L., il ne viendra pas. Une semaine auparavant, c'est M. Jean-Luc Lagardère, vice-président délégué et directeur général d'Europe 1, qui avait reçu la presse pour annoncer la création d'une société d'économie mixte avec Paris Football Club. C'est lui qui avait mené les négociations avec la mairie sans même en référer au président et à l'entraîneur du P.F.C. Ne pourrait-on pas en conclure que si le Paris-Saint-Germain est « moins aimé » que le Paris Football Club, c'est sans doute parce que R.T.L. n'a pas offert à M. Chirac les mêmes garanties qu'Europe 1 ?

GÉRARD ALBOUY.

(1) Secrétaire général de R.T.L.

BOULES

La France devient championne du monde en « quadrette »

De notre envoyé spécial

Macon. — Au terme d'une finale àprement disputée et qui dura plus de sept heures (un record du genre), la « quadrette » française de boules a repris à celle d'Italie, par 15 points à 12, le titre de champion du monde de boules que les Transalpins avaient remporté en 1976, à Turin.

Treize nations — dont les États-Unis pour la première fois — participaient à ce tournoi mondial, organisé cette année, du 5 au 8 octobre, par l'Union bouliste maconnaise. Lorsque les équipes de France (en chemisette bleu clair) et d'Italie (en bleu foncé) pénétrèrent, dimanche après-midi, sur le terrain tracé à l'intérieur du hall des expositions de Macon, aucun des quelque deux mille huit cents spectateurs qui garnissaient les gradins n'était surpris : les deux équipes (avortées, invaincues dans leurs poules de classement, étaient bien au rendez-vous. Un match de plus de quatre cent quarante minutes allait s'engager. Comment douter encore, après cet affrontement au cours duquel l'espoir changea de camp plus de vingt fois, que la « lyonnaise » est, à ce haut niveau, un sport ?

Forces donc, mais aussi condition physique et adresse : ainsi, Bernard Cheviet, désormais bien connu du grand public grâce à l'émission télévisée « La tête et les jambes », avait réussi, avant la finale, trente-quatre tirs sur trente-cinq, n'échouant que dans un tir au but.

Les deux demi-finales, Italie-Yugoslavie et France-Suisse, disputées samedi soir, avaient illustré une des particularités du sport bouliste. Alors que l'Italie écrasa la Yougoslavie par treize points à zéro en trois jets de but (4-0, 10-0, 13-0), en quarante-cinq minutes, la France battait la Suisse par le même score sévère de 13 à 0, mais après dix jets de but, dont cinq annulations.

La tentative d'annulation d'une « mène » (l'équivalent d'un jeu au tennis) est l'un des coups les plus spectaculaires. Les choses étaient engagées pour une équipe qui a joué par exemple cinq boules contre deux à l'adversaire

sans reprendre le point. Les joueurs se concertent — la « longue » étant éminemment un sport d'équipe — et décident de tenter d'annuler : il s'agit alors, en tirant une boule, de sortir le but (3 centimètres de diamètre) de l'aire de jeu, sans que la boule tombe à plus de 50 centimètres du but visé.

Dans un silence religieux observé par l'assistance, le tireur se concentre tandis que ses trois équipiers, rangés le long de la ligne de jeu à hauteur du but, font face à la quadrette adverse, alignée de l'autre côté du terrain. Qui dira jamais l'angoisse du tireur ? pendant les quelques secondes où, à 30 mètres de distance, il tente d'hypnotiser littéralement l'objet de sa convoitise, minuscule point blanc autour duquel gravitent les boules métalliques des deux équipes ? Six pas d'élan, le bras qui se détend, la boule chargée de tous les espoirs qui est lâchée, deux secondes de chute libre : but ! Un tonnerre d'applaudissements suit l'instant où, par un prodige d'adresse qui n'appartient qu'au tireur de « longue », la boule tombe sur le but et le fait « fuser » violemment dans les barrières de protection.

Cet intense moment d'émotion et de suspense, les spectateurs de la finale du tournoi mondial, à Macon, l'ont connu plus de quinze fois, dimanche dernier. Au dénouement, la codification du tir « à la longue » ainsi que les autres règles du jeu, très strictes, font que ce sport ne peut être confondu, ni même comparé, avec tel autre jeu : la boule est à la pétanque ce que le bridge est à la belote !

Après quatre heures de jeu de cette finale homérique, les équipes de France et d'Italie se retrouvaient donc à égalité 12 à 12 (la partie était disputée en 15 points). A ce moment crucial du match, on enregistrerait alors sept annulations consécutives. Enfin, l'équipe de France marqua un point (13-12), pour l'emporter à la « mène » suivante, 15-12. La pendule marquait 22 h. 35, la partie avait débuté à 15 h. 15. Les héros du jour se nommaient Raymond Fernandez (premier tireur), Bernard Cheviet, Michel Guilleminet et Alain Bourcier.

CLAUDE DURIEUX.



Anisette Pernod, ca vous fait chanter l'eau.

ANISSETTE PERNOD

صداقت الامل

CARNET

Réceptions

En commémoration de la découverte de l'Amérique, l'ambassadeur d'Espagne et Mme Balzano, ont donné un cocktail, jeudi, dans les salons de leur résidence.

Naissances

Jacques BLANC et Chantal, née Pamard, Clotilde et Thomas, ont la joie d'annoncer la naissance de Amélie.

Mariages

On nous prie d'annoncer le mariage de Bruno N. ZELLER avec Chantal REQUICHOT, célébré dans l'intimité, le 23 septembre.

Décès

Mme Jean Belmitgère, Le colonel et Mme Henry Bouchet et leurs filles.

Remerciements

Renny (4100) Vodouma. Toute la famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil lors des obsèques de Mme Jacques BOUCHER.

Anniversaires

Paris, Sceaux, Meule, Le Blanc. Pour les trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle la souvenir du docteur Gaston FARDEAU, (1901-1945) médecin de la Résistance du département de l'Yonne.

Commemorations

L'Association des « Amis de la Yougoslavie » célébrera le dimanche 15 octobre, à 11 heures, devant le monument des rois Pierre-1er et Alexandre-1er (à l'angle de l'avenue Henri-Martin et 60 boulevard Lannes), le solennel anniversaire de la victoire d'Orient et du premier armistice du 29 septembre 1918.

Communications diverses

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPPESS sous le soleil. C'est une partie plaisante et équilibrée et, à l'ajournement, le roi de Kortchnoi occupait une position centrale plus favorable.

ÉCHECS

KORTCHNOI A ÉGALITÉ AVEC KARPOV! Jeudi, à Baguio (Philippines), a débuté la trente et unième partie du championnat du monde.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée, le mercredi 18 octobre 1978, à 11 h, 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Hippolyte, Paris-8e), à la mémoire de M. Armand BROUANT.

Remerciements

Paris, Sceaux, Meule, Le Blanc. Pour les trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle la souvenir du docteur Gaston FARDEAU, (1901-1945) médecin de la Résistance du département de l'Yonne.

Anniversaires

Paris, Sceaux, Meule, Le Blanc. Pour les trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle la souvenir du docteur Gaston FARDEAU, (1901-1945) médecin de la Résistance du département de l'Yonne.

Commemorations

L'Association des « Amis de la Yougoslavie » célébrera le dimanche 15 octobre, à 11 heures, devant le monument des rois Pierre-1er et Alexandre-1er (à l'angle de l'avenue Henri-Martin et 60 boulevard Lannes), le solennel anniversaire de la victoire d'Orient et du premier armistice du 29 septembre 1918.

Communications diverses

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPPESS sous le soleil. C'est une partie plaisante et équilibrée et, à l'ajournement, le roi de Kortchnoi occupait une position centrale plus favorable.

ÉCHECS

KORTCHNOI A ÉGALITÉ AVEC KARPOV! Jeudi, à Baguio (Philippines), a débuté la trente et unième partie du championnat du monde.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée, le mercredi 18 octobre 1978, à 11 h, 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Hippolyte, Paris-8e), à la mémoire de M. Armand BROUANT.

Remerciements

Paris, Sceaux, Meule, Le Blanc. Pour les trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle la souvenir du docteur Gaston FARDEAU, (1901-1945) médecin de la Résistance du département de l'Yonne.

Anniversaires

Paris, Sceaux, Meule, Le Blanc. Pour les trente-troisième anniversaire de sa disparition, sa famille rappelle la souvenir du docteur Gaston FARDEAU, (1901-1945) médecin de la Résistance du département de l'Yonne.

Commemorations

L'Association des « Amis de la Yougoslavie » célébrera le dimanche 15 octobre, à 11 heures, devant le monument des rois Pierre-1er et Alexandre-1er (à l'angle de l'avenue Henri-Martin et 60 boulevard Lannes), le solennel anniversaire de la victoire d'Orient et du premier armistice du 29 septembre 1918.

Communications diverses

Il n'y a pas qu'un seul SCHWEPPESS sous le soleil. C'est une partie plaisante et équilibrée et, à l'ajournement, le roi de Kortchnoi occupait une position centrale plus favorable.

ÉCHECS

KORTCHNOI A ÉGALITÉ AVEC KARPOV! Jeudi, à Baguio (Philippines), a débuté la trente et unième partie du championnat du monde.

AVIS DE MESSE

Une messe sera célébrée, le mercredi 18 octobre 1978, à 11 h, 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Hippolyte, Paris-8e), à la mémoire de M. Armand BROUANT.

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" AUTOMNE-HIVER. Étoffes imprimées exclusives. Tweeds et chevrottes d'Irlande. Draps, réversibles, poils de chameau, cachemires, luxueux lainages pour manteaux.

LATREILLE sa boutique 30 ans. 53, rue saint-andré-des-arts 75006 paris, tél. : 329.44.10

COMMENT GARDER LA LIGNE EN MANGEANT BIEN? Très simple, disent Gault et Millau. Inutile de vous martyriser avec des régimes qui vous mettront l'âme au noir.

A 15 KM DE COMPIÈGNE A ELINCOURT SAINTE MARGUERITE A 10 KM DE L'AUTOROUTE DU NORD (sortie Ressons)

VENEZ DÉCOUVRIR des résidences de caractère de 4, 5 et 6 pièces dans le parc d'un château du XV^e siècle.

UN ART UN MÉTIER RENEL fourreur. 5, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS 501-70-61 - 81-32

PRÉSENTATION DE COLLECTIONS PRÉCIEUSES CHINE JAPON. IVOIRES, PIERRES DURES - BRONZES, CORAUX - JADES, MEUBLES. HOTEL RAPHAËL

LA DOU! dans le prochain numéro DU NOUVEAU observateur

PRESSE

LE RACHAT DE « L'AUREOLE »

Deux collaborateurs de M. Robert Hersant coopèrent dans le groupe

La S.A. Franpresse, qui préside M. Marcel Fournier, n'a eu au propriétaire du groupe de presse « L'Aurore-Paris-Tour », à côté de jeudi 10 octobre, en qualité d'administrateur, M. Pierre Jaurès,

INSTITUT

TROIS CANDIDATS A LA SUCCESSION DE JACQUES RUFF

Après M. Jean Durocher (le Monde du 10 octobre), MM. André Piettre, économiste, professeur honoraire à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et Daniel Boulanger, écrivain, scénariste, prix de l'Académie française, en 1967, ont reçu le mandat de Jacques Ruff à la succession de Jacques Ruff à l'Académie française. L'élection aura lieu le 30 novembre.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES. S. 8 - Tapis d'Or. S. 16 - Mant. Fourr. EXPOSITIONS. S. 1 - Art Déco, Art Nouveau. S. 4 - Tableaux modernes. S. 9 - Ivoires, Ébènes et mobili. ana. S. 15 - Tableaux, Meubles région. S. 17 - Jouets anc., Dentel.

VENTE à VERSAILLES

M^{rs} P. et J. MARTIN, c-pr. ass. 2, imp. Cheval-Léger - 950-80-30 DIMANCHE 15 OCTOBRE Hôtel Cheval-Léger - A. 2, 14 h. C'est à dire, de la Chine, France et porcel. de la Chine. MEUBLES de LÉLUS. Gal. des Cheval-Légers, 14 h. 15 OUVREURS FRANÇ. du XVIII^e IMPORTANTS BIJOUX Exposition vendredi et samedi.

chaud, léger, imperméable. Loden mode chasse d'hiver coloris 375 F. FORSUA LA MAISON DU LODEN 147 rue de Rivoli Paris 1^{er} tél. 202.25.21 métro Louvre

exposition HOTEL LOTI 7, rue de Castiglione, du dimanche à au dimanche 15 octobre de 10 à 20 heures. vieille chine PIERRES DURES IVOIRES EXPERTISES GRATUITES

Table with 4 columns: Rank, Name, Points, etc. Victor KORTCHNOI, Anatoly KARPOV.

Assistance. Association Professeurs diplômés REVISIONS, RATTRAPAGE (2H hebdo) MATH, PHYSIQUE, FRANÇAIS, LANGUES, etc.

NEUILLY-SUR-SEINE. SALLE DE VENTE DU ROULE 150, avenue du Boule. M^{rs} Port de Neuilly - T. 884-55-88. VENTE DE ORES A CRE 10 h. à 12 h. 30 et 15 h. à 18 h. 30. TAPIS D'ORIENT ET CHINOIS

SOLDÉ. Goutin Soie, Nabe, Solatra, Causas, Turque, Pakistan, Bolivar, Amadon, Mossoul, Chinois. IVOIRES, PIERRES DURES SCULPTÉS CHINE et JAPON. RABAIS 50 %

encore plus douces... Lentilles de contact souples. On ne les sent plus sur l'œil. Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact.

Qu'est-ce qu'une gentillommière aujourd'hui? ... et peut-on encore en trouver? Une gentillommière aujourd'hui, c'est la noblesse traditionnelle de la belle et vêtue demeure d'autrefois.

Le Monde

culture

Théâtre

« Le Cauchemar de Bella Manningham » mis en scène par Robert Hossein

C'est juste une histoire poétique qu'il comment de boire à la bonne température. Comme un tassé de thé... écrit Frédéric Dard à propos du Cauchemar de Bella Manningham.

Expositions

« Photo-Métra » : trop de prudence

Ne parlons plus du refait, par le R.A.T.P., de quatre photos, et du retrait massif de la participation des professionnels qui s'en suit.

Cinéma

AU FESTIVAL DE PARIS

« UN MARIAGE », de Robert Altman

Le palmarès du Festival de Paris est probablement décevant si un mariage de Robert Altman (film de clôture, avec une intéressante anthologie de Jean-Louis Comolli sur le comique italien Totò) avait été présenté en compétition.

« SUCCÈS »

de Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez

Tandis que le TSE d'Alfredo Rodriguez Arias félicite toujours les Pénins de courbe physique, les succès de Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez — appelés par amalgame parisien à des « dissidents » — installent succès au 34, le titre de leur spectacle et ce n'est pas provocation.

Les évocations sont florissantes : de même que les chiens sont interdits, les travailleurs du métra, les policiers, les clousons noirs, les Noirs et les Arabes sont des hommes « invisibles ».

KEVIN ROCHE MÉDAILLE D'OR DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

L'architecte américain Kevin Roche a reçu mardi 10 octobre à Paris le titre de l'Académie d'architecture.

Musique

« COUPS DE ROULIS », de Messager

Jean-Pierre Marty a eu une bonne idée en ressuscitant Coups de roulis, d'André Messager, juste cinquante ans après sa création.

Le grand prix : « BLUE COLLAR » de Paul Schrader

Le IV^e Festival cinématographique International de Paris a été terminée jeudi 13 octobre. Le grand prix du Festival est allé à Blue collar, de Paul Schrader.

Jazz

José di Toux et l'Ethnic Heritage Ensemble

On se sent bien à la Chapelle des Lombards. On peut passer comme ça, chaque soir, histoire de voir, histoire de traiter, histoire de découvrir... A 20 h. 30, par exemple, il y a José di Toux et sa guitare.

Le dossier 51

Un film de MICHEL DEVILLE d'après le roman de GILLES PERRAULT

Mais attention, Xavier Arroyelo et Rafaël Lopez Sanchez ne pratiquent pas la critique sociale. Ils ne dénoncent pas la futilité, ils la gonflent, ils la subliment.

Qu'il construisse le bâtiment pour les Chénobites de Colomb et New-Haven avec son air moyenâgeux, la monumentale Fondation Ford à New-York ou bien la nouvelle aile pour le Metropolitan Museum de New-York...

Le résultat est un jeu continu de tensions contradictoires, la rose en conflit d'une violence dévotée de ses racines, un comique d'inquiétude qui aboutit à une étrange séquence le moment où le masque tombe révèle le vide, où la star, riche mais oubliée, cherche évidemment la preuve de son existence dans le sourire d'un gigolo qui s'éloigne moment terrifié où Narcisse contemple son miroir sans reflet et auquel Laurence Fenrier et Denis Ternat donnent la noblesse de la descente.

Dans l'excellente distribution chacun s'amuse et joue avec entrain : Pierrette Delange, Isabel Garciaz, Michel Toux, Michel Philippe, Maurice Sieyes et Jean-Christophe Benoit, désopilant dans le rôle du député Puy-Pradal, un rôle créé par Raimu.

Le résultat est un jeu continu de tensions contradictoires, la rose en conflit d'une violence dévotée de ses racines, un comique d'inquiétude qui aboutit à une étrange séquence le moment où le masque tombe révèle le vide, où la star, riche mais oubliée, cherche évidemment la preuve de son existence dans le sourire d'un gigolo qui s'éloigne moment terrifié où Narcisse contemple son miroir sans reflet et auquel Laurence Fenrier et Denis Ternat donnent la noblesse de la descente.

Le Nouvel Orchestre philharmonique était dirigé avec un vif succès par le chef d'orchestre par Michel Fusté-Lambezat.

Le résultat est un jeu continu de tensions contradictoires, la rose en conflit d'une violence dévotée de ses racines, un comique d'inquiétude qui aboutit à une étrange séquence le moment où le masque tombe révèle le vide, où la star, riche mais oubliée, cherche évidemment la preuve de son existence dans le sourire d'un gigolo qui s'éloigne moment terrifié où Narcisse contemple son miroir sans reflet et auquel Laurence Fenrier et Denis Ternat donnent la noblesse de la descente.

Le Nouvel Orchestre philharmonique était dirigé avec un vif succès par le chef d'orchestre par Michel Fusté-Lambezat.

Le résultat est un jeu continu de tensions contradictoires, la rose en conflit d'une violence dévotée de ses racines, un comique d'inquiétude qui aboutit à une étrange séquence le moment où le masque tombe révèle le vide, où la star, riche mais oubliée, cherche évidemment la preuve de son existence dans le sourire d'un gigolo qui s'éloigne moment terrifié où Narcisse contemple son miroir sans reflet et auquel Laurence Fenrier et Denis Ternat donnent la noblesse de la descente.

Le Nouvel Orchestre philharmonique était dirigé avec un vif succès par le chef d'orchestre par Michel Fusté-Lambezat.

Jusqu'au 4 novembre Nadia bernard cuu. la manufacture - ce jean claudé tall - théâtre ouvert

MERCREDI 18 LA FEMME GAUCHERE Un Film de Peter Handke

MARIGNAN PATHÉ GAUMONT OPÉRA Clichy PATHÉ SAINT-LAZARE PASQUIER SAINT-GERMAIN HUCHETTE MONTFARNASSE 83 LES NATIONS GAUMONT SUD - BOSQUET AVIATIC Le Bourget BELLE ÉPINE PATHÉ Thois PATHÉ Chompingy - ARGENTEUIL GAUMONT Evry - VELIZY PARYLY 2

SIMONE SIGNORET Judith Therpauve PATRICE CHEREAU MIRACULEUX TALENT DE SIGNORET MAGNIFIQUE SIGNORET INOUBLIABLE SIGNORET MAGNIFIQUE SIGNORET IMPÉRIALE SIGNORET

Le dossier 51 un film de MICHEL DEVILLE d'après le roman de GILLES PERRAULT

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Re-nard et la Grenouille; Doit-on le dire?
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Pasticcio, mime; 20 h. 30 : Sidi-Ciné; 22 h. : Roger Marino.
Aurore, 20 h. 30 : le Pont japonais.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (liges groupées) et 727.42.34

Vendredi 13 octobre

Midiocrité, 18 h. 30 : Au niveau du chou; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

FESTIVAL D'AUTOMNE

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.
Mnésis des arts décoratifs, de 12 h. à 18 h. : Ma, espace-temps au Japon.

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parcours cosmogonique.
Cité internationale, 21 h. : Théâtre de l'Arche.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Esart; 22 h. : la Femme rompue.
Blanc-Manteaux, 20 h. 30 : la Non-vieillesse.

La Mûrierie de bananes, 20 h. 30 : O. Yacoub; 21 h. 30 : Ecrasons un myrtil.
Noovoie Chic paristien, 22 h. : D. Wetterwald.

Les concerts

Salle Gaveaux, 21 h. : P. Badura-Brodka, piano (Schubert).
Théâtre des Champs-Élysées, 18 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. O. Serebrennik.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouvertures.
Dreux, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Jazz, pop, rock et folk

Caveau de la République, 21 h. 30 : Jazz group de Bretagne.
Campagne-Prémère, 18 h. 30 : Extrahale; 20 h. 30 : Sugar Blue.

THEATRE MONTPARNASSE



PAR LE GROUPE TSE 2 MATINÉES sam. 17 h. - dim. 15 h

CENTRE GEORGES POMPIDOU

LE DIATOPÉ

version nouvelle Une gâche de lumière et de son de XENAKIS Place Beaubourg - 154-1630-18415

PRUNIER MADELEINE

« Toute la Mer », 9, rue Duphot (1^{er}) Tél. : 260-36-04 F. Dim. LA QUINZAINE DE L'HUITRE ET DU MUSCADET DU 16 AU 28 OCTOBRE

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

La Chanson de Roland Du cinéma authentiquement populaire. Une belle réussite. Un "opéra des gueux" servi par une rare galerie de personnages superbes.

Le Jeune Théâtre National Le Théâtre de la Commune présentent SI JAMAIS JE TE PINCE! d'Eugène LABICHE mise en scène de Jacques ROSNER et Serge MARTIN

UN ORCHESTRE DE CHAMBRE DE 32 MUSICIENS ABONNEMENTS SAISON 78/79 22 CONCERTS SALLES GAVEAU ET PLEYEL 10 REPRESENTATIONS LYRIQUES SALLE FAVART

A PARTIR DU 20 OCTOBRE ANNA KARINA PIERRE MICHAEL BRIGITTE AUBER JEAN-CLAUDE BOUILLON IL FAIT BEAU JOUR ET NUIT de FRANÇOISE SAGAN

Le Théâtre 347 20 bis, rue Chaptal - 75009 PARIS SUCCES

T.B.B. THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT 603 60 44 DIRECTION: JEAN-PIERRE GRENIER JUSQU'AU 18 OCTOBRE 1978 RECITAL FRANÇOIS BERANGER

CENTRE CULTUREL LA COURNEUVE 23, avenue du Général-Leclerc Vendredi 13 - 21 h. Catherine RIBEIRO + Alpes 838-92-60 p. 455

CENTRE D'ART RIVE GAUCHE 8, rue de Nesle (9^e) - 325-59-30 COMME UN SENS INVERSE de et par Dominique PREU

Le pianiste Dominique MERLET, dont un récital a été annoncé par erreur salle Gaveau pour le 17 octobre, se fera entendre au Théâtre des Champs-Élysées, le JEUDI 18 JANVIER, dans des œuvres de Chopin, Liszt, Debussy, Prokofiev.

aux 400 COUPS 74 rue du CARDINAL LEMOINE PLACE de la CONTRESCARPE 5^{ème} 20 h 30 RETOUR DE CLAUDE FIEFLO DANS LA GOUTTE DE GUY FOISSY, AVEC JACQUES SEILLER. 21 h 30 L'EAU EN POWDRE de DUBILLARD avec BARDI et SEILER. 22 h 30 HENRY COURSEAUX dans Y'A QU'LA QUE J'SUIS BIEN

SOIRÉE FRANCO-SUÉDOISE DE MUSIQUE ÉLECTRO-ACOUSTIQUE le MARDI 17 OCTOBRE à 20 h. 30 ou CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11, rue Poyenne, Paris (3^e) - Entrée libre



œuvres de : BODIN CLOZIER HANSON LACHARTRE

soliste : André RABOT basson

ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS

PARIS Robert Altman... MARIEN GAUMON... SINGING... Jud herp... PATR... MIRAGE... TALEN... SIGNO... MAGNE... SIGNO... NOUB... SIGNO... IMPER... SIGNO...

سكننا من الاجل

au cinéma
COSMOS
ex-arlequin
rue de Rennes - tel. 546.82.25 Métro St Sulpice

HOMMAGE A LEON TOLSTOÏ
Panorama des œuvres de Léon Tolstoï dans le cinéma soviétique à l'occasion du cent-cinquantième de sa naissance.

SAINT-SÉVERIN-MARAIS

ALERTEZ LES BEBES!
UN FILM DE JEAN-MICHEL CARRÉ

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot. — Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier, 18 h. 30 : Ma femme est une sorcière, de R. Clair, 20 h. 30 : Fantôme à vendre, de R. Clair, 23 h. 30 : Jack-pot, de M. Welles (en sa présence). Beaubourg. — Le cinéma et le théâtre, 15 h. : La Mégère apprivoisée, de D. Faloutsos, 17 h. : Macbeth, de O. Welles, 19 h. : Otello, de O. Welles.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4* (178-47-86), Saint-Séverin, 5* (033-30-91). L'ANCIENNE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (AIL, v.o.), Racine, 6* (633-43-71). ANNIE HALL (A., v.o.), Studio Clichy, 5* (033-30-21). L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) :

cinémas

Quintette, 5* (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6* (329-42-62) ; Luxembourg, 6* (633-97-77) ; Colisée, 8* (339-38-48) ; Bienvenue à Montparnasse, 12* (544-23-02) ; v.f. : D.O.C. Dpt. 2* (251-50-21) ; Lumière, 9* (170-84-64) ; Nations, 12* (043-04-07) ; Montparnasse - Pathe, 14* (322-19-23) ; Gaumont-Convection, 15* (828-42-27). L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Lucerna, 6* (544-57-34). L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2* (236-83-93) ; Paramount-Mariaux, 2* (142-83-90) ; U.G.C. Danton, 6* (329-42-62) ; Studio Média, 5* (033-25-97) ; Biarritz, 8* (121-68-23) ; Paramount-Elysées, 8* (329-48-34) ; D.O.C. Gare de Lyon, 12* (343-01-80) ; Paramount-Galerie, 13* (350-18-03) ; Paramount-Globe, 13* (707-15-38) ; Miramar, 14* (320-83-52) ; Mitrail, 14* (339-52-43) ; Fanny, 18* (288-62-34) ; Paramount - Maillo, 17* (758-24-24) ; Magic-Convection, 15* (828-20-64) ;

Secstan, 19* (206-71-33) ; Tourelles, 1836-51-88). BRIGADE MDNAINE (Fr.), (**), Gramont, 2* (142-83-90) ; Elysées Poinç Souv, 6* (325-67-29). LA CHANSON DE RDLAND (Fr.) : Quintette, 5* (033-35-40) ; La Cité, 6* (327-90-90) ; Madeleine, 9* (073-56-03) ; Marignan, 8* (358-92-82) ; Olympic, 14* (542-61-42) ; Parnassien, 14* (320-83-11) ; Gaumont-Convection, 15* (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20* (197-02-74). CINEMA PAS MDRT, MISTER G-DARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéo-stoc, 6* (325-60-34). LE CDNVDI (A., v.o.) : Ermitage, 8* (339-15-71) ; v.f. : Cid'Ad, 2* (142-72-19) ; Miramar, 14* (320-83-52). CRIS DE FEMMES (A., v.o.) : Quin-Lette, 9* (033-35-40). DESPAIR (AIL, v.o.) : Quotidia, 5* (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8* (339-36-14). ODISSÉE 31 (Fr.) : Studio de la Harpe, 5* (033-34-83) ; U.G.C. Mar-

beuf, 8* (225-47-19) ; Saint-Lazare Paquier, 8* (287-35-43). DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 6* (225-47-19) ; v.f. : Parnassien-Dpt. 2* (170-34-37). EMERILYE, BIDASSE, ÇA PUNE (Fr.) : Dmnia, 2* (323-29-38) ; Gaumont-Stud, 14* (321-81-18) ; Montparnasse-Pathe, 14* (322-19-23) ; Clichy-Pathe, 18* (522-37-41). L'EMPIRE DE LA FISSION (Jap., v.o.) (**), Vendôme, 2* (073-07-52) ; U.G.C. Odeon, 6* (325-71-08) ; Bonaparte, 9* (328-12-12) ; Balzac, 8* (329-55-70) ; v.f. : Dmnia, 2* (323-29-38). LES FAUX-DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8* (329-48-34). FEDDE (A., v.o.) : U.G.C. Odeon, 6* (325-71-08) ; Paris, 8* (350-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6* (322-57-91) ; Cinéma-Opera, 8* (170-01-90) ; Austral, 14* (339-52-43). LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6* (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opera, 8* (170-01-90). LA FIEVRE DU SAMEDI SDIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5* (033-07-78) ; U.G.C. Marbeuf, 6* (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opera, 2* (281-50-32) ; Maxville, 9* (170-72-86).

STUDIO SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS — 14-JUILLET-BASTILLE —
14-JUILLET-PARNASSE — OLYMPIC-ENTREPOT

Richissime et drôlesime. Le Nouvel Observateur
Original et passionnant. Le Monde

bernadette la font • jean-francois stevenin

LA TORTUE SUR LE DOS
un film de luc béraud

ST-ANDRÉ-DES-ARTS VO
MADELEINE VF

ELYSEES-POINT SHOW VF VO
5 PARNASSIENS VF VO
VF pour les enfants - 1 après-midi
VO à partir de 20h



KOKO
LE GORILLE QUI PARLE
film de Barbet SCHEIDER

STUDIO GIT-LE-CŒUR - OLYMPIC ENTREPOT
14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE

UN FILM DE KENJI MIZOGUCHI

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE

GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO • IMPERIAL PATEH VF • CLICHY PATEH VF • MONT-PARNASSE PATEH VF • GAUMONT CONVENTION VF • LES NATION VF • MAYFAIR VO • HAUTEFEUILLE VO • QUARTIER LATIN VO

UN FILM DE INGMAR BERGMAN
AVEC INGRID BERGMAN
LIV ULLMANN

Sonate d'Automne



directeur de la photographie SVEN NYVIST • distribution mondiale SUREFI FILM (Paris) FILMEDIX (Paris) • produit par PERSONALFILM
distribué par Cinema International Corporation

ASNIERES Tricycle VF • CHAMPIGNY Multiciné Pathé VF • TRIAIS Belle Epine VF • VERSAILLES C2L VF • ENGHEN Marly VO

MUSIQUE

FESTIVAL d'Automne
PARIS 1978

17-19-24 oct. 20h 30

SHOMYO
chant liturgique
boudhique

CHAPELLE DE LA SORBONNE
renseignements et location
FNAC MONT-PARNASSE
tél. 222.80.56
FESTIVAL D'AUTOMNE
tél. 278.10.00

PALME D'OR CANNES 78

L'ARBRE AUX SABOTS
ERMANNNO OLMI



ENGHEN Français • VERSAILLES Cyrano • ROSNY Arlet
TRIAIS Belle-Epine • ARGENTEUIL Alpha • EVRY Gaumont

GAUMONT COLISÉE - FRANÇAIS - STUDIO CONTRESCARPE

ROBERT STACK ANICEE ALVINA
SOPHIE DESMARETS

UN SECOND SOUFFLE
film de GERARD BLAIN



avec MARIKE CARRIERE • FREDERIC MEISNER
Scénario de GERARD BLAIN • MICHEL PEREZ
Image EMMANUEL MACHUEL • Montage JEAN-PIERRE STORA
Production de LOUIS DUCHESNE

ANNE SYLVESTRE

du 2 nov. au 9 dec

FORUM DES HALLES
20h30

CHAMPAGNE D'ORIGINE BON JOUR
R. Le Maréchal - Chatelet - Les Halles
Location : 33.60.96 (réf. dimanche)
place du 23.60.96 (réf. dimanche)

POUR LOUER VOS PLACES PAR CORRESPONDANCE

Remplissez ce bon en indiquant par ordre de préférence 2 dates, et retournez-le au Centre d'Animation du Forum des Halles, 1 rue Baltard, 75001 Paris, en y joignant un chèque bancaire ou postal (3 volets) ou un mandat-lettre, établi à l'ordre du C.A.F.H. (joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse). Si vos places ne vous parvenant pas 5 jours avant la 1ère date choisie, faite immédiatement une réclamation écrite (aucune réclamation ne sera admise après le spectacle).

PLACES : 35 F (réduction 25 F) RELACHE DIMANCHE

Nom _____
Adresse _____
Localité _____
Code Postal _____ Tél. _____
Nombre de places _____ Priz. _____
1ère date _____ 2e date _____

L'HOMME DE MARBRE
un film de WAJDA

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1978

CITIZEN KANE en Pologne. Capital. NOUVEL OBSERVATEUR.
Un événement capital. LE FIGARO.
WAJDA, un des plus grands cinéastes vivants avec BERGMAN et FELLINI. LE POINT.
Une œuvre superbe. TÉLÉRAMA.
C'est beau, émouvant, magistralement réalisé. LE MONDE.
Le chef-d'œuvre de Wajda. L'EXPRESS.
Un événement historique autant que cinématographique. LE MATIN.

VERSION FRANÇAISE — MONTE CARLO Film: 14h30 - 17h40 - 20h50
V.O.

HAUTEFEUILLE Film: 12h15 - 15h15 - 18h15 - 21h15 • ELYSEES LINCOLN: 14h45 - 18h - 21h15
5 PARNASSIENS Film: 14h45 - 18h - 21h15 14 JUILLET BASTILLE Film: 14h30 - 17h30 - 20h30

سونا من الامل

SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

F.I.S.T. (A. v.o.) : Studio Alpha...
MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial...
LES NOUVEAUX MONSTERS (Fr.) : 14...
LES DISS SAUVAGES (A. v.o.) : 14...
LE GRAND FRISON (A. v.o.) : 14...
L'HOMME DE MARBRE (Pol. v.o.) : 14...
L'INCOMPRIIS III (v.o.) : 14...
LES grandes reprises
L'ARNAQUE (A. v.o.) : 14...
LE JEU DE LA MORT (A. v.o.) : 14...
LES films nouveaux
KOKO, LE GOÛTE QUI...
SONATE D'AUTOMNE...
LA CARAPATE...
LACHE-MOI LES JARRETELLES...

AVANT-PREMIERE En Rhodésie

Le dernier quart d'heure
« Nous nous entendons très bien avec les Africains... »



CHAINED II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : Médecins de nuit (Jean-François).

SAMEDI 14 OCTOBRE

CHAINED I : TF 1
12 h. 10. Emissions régionales...
CHAINED II : A 2
12 h. 15. Journal des sourds et des malentendants...

TRIBUNES ET DEBATS

SAMEDI 14 OCTOBRE
M. Robert Fobry, député...
DIMANCHE 15 OCTOBRE
M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S...

LUNDI 16 OCTOBRE

M. Valéry Giscard d'Estaing...
M. Jacques Chirac...

CHAINED I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses...
11 h. Messe célébrée en l'église de la Sainte-Famille...

CHAINED II : A 2

11 h. Quatre saisons...
14 h. 30. Fénelon : L'âge de cristal...

CHAINED III : FR 3

10 h. Emission de l'ICI destinée aux travailleurs immigrés...
16 h. 30. Espace musical...

VENDREDI 13 OCTOBRE

CHAINED I : TF 1
20 h. 30. Au théâtre ce soir : Ce soir à Samaritaine...
22 h. 30. Journal.

CHAINED III : FR 3

20 h. 30. Le nouveau vendredi : Rhodésie...
21 h. 30. Félicité : L'enfant séparé...

FRANCE-CULTURE

20 h. Itinéraire... on les charmes de la mécanique...
22 h. 25. Journal.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Cycle d'échanges franco-allemands...
22 h. 30. Musique de chambre...

SAMEDI 14 OCTOBRE

CHAINED I : TF 1
12 h. 10. Emissions régionales...
CHAINED II : A 2
12 h. 15. Journal des sourds et des malentendants...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : R. Belleto...
14 h. 5. Exposition Paris-Berlin au Centre Georges-Pompidou...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Musiques pittoresques...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

DIMANCHE 15 OCTOBRE

CHAINED I : TF 1
9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses...
11 h. Messe célébrée en l'église de la Sainte-Famille...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : R. Belleto...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Musiques pittoresques...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...



CHAINED III : FR 3

10 h. Emission de l'ICI destinée aux travailleurs immigrés...
16 h. 30. Espace musical...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : R. Belleto...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Musiques pittoresques...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : R. Belleto...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2. Musiques pittoresques...
14 h. 5. Festival de la Rochelle...

M. Jean-Edern Hallier invite le chef de l'Etat à se rendre en Bretagne

< Que cent fleurs écloront pour annoncer le printemps >

Dans une lettre adressée au président de la République, l'écrivain Jean-Edern Hallier invite le chef de l'Etat à venir en Bretagne...

Paysan, rebelle, enraciné et aristocrate, tel je suis et tel quel, en porteur de la culture...

l'une épaulant l'autre. Ici, je vous convie, en Edern, mon village... Alors président, encore un effort...

Bretagne, telle est la région d'où il peut renaitre, comma d'un long fleuve...

Le travailleur

De même, notre identité perdue, comment la reconquérir en une Europe dont la coquille cacheait l'essence de noyau...

de la culture, ou, est le dernier frisson intellectuel de notre Occident.

Demain, les élections européennes rassembleront les peuples dépareillés d'un carrefour socio-économique.

Du moins, paysan de l'avenir, semant pour les prochaines moissons, le parle ici, fortement, que la culture, oui, est le dernier frisson intellectuel de notre Occident.

ANCIENS COMBATTANTS

M. Lucien Béguin

RELU PRÉSIDENT DE L'U.F.A.C. L'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (U.F.A.C.) a réuni ses assises nationales les 25 et 30 septembre, à Paris...

Le XX^e anniversaire de la F.N.A.C.A.

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.) célèbre cette année son vingtième anniversaire...

Le Monde

Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75477 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 420723

Une race tenace

des noirs ont étendu dans le monde entier le rayonnement de la langue française — quand bien même nous étions-elle étrangers au départ.

Non, je ne me plains pas. Le breton n'est qu'une langue d'accompagnement; l'éveil de l'enfant se hâte dans le duelisme linguistique, premier exercice de l'intelligence.

Nord-Pas-de-Calais

LES ÉLUS ANNONCENT DES « ACTIONS DURES »

Les élus du Nord et du Pas-de-Calais sont prêts à organiser des actions directes et « très dures » à l'égard des patrons...

Ile-de-France

Le projet socialiste pour les Halles

M. Georges Sarre et Jack Lang, conseillers de Paris, ont présenté, jeudi 12 octobre, un nom de groupe socialiste à l'Assemblée de Paris...

ne sommes pas hostiles à ce que ce projet soit rendu plus concret et plus réalisable...

Rhône-Alpes Nouvelle fuite d'acroléine à Pierre-Bénite

Onze personnes hospitalisées

De notre correspondant

Lyon. Une importante fuite d'acroléine, gaz issu de la transformation du propylène par catalyse, s'est produite vers 10 heures...

Selon la C.G.T., la fuite de ce gaz, produit à raison de 80 tonnes par jour, dans un quartier d'usine...

Le maire d'Oullins, M. Roland Bernard, premier secrétaire du parti socialiste du Rhône, a adressé une lettre au préfet du Rhône...

talation. La modification des paramètres de production transformant le comportement du produit, dont l'étude pré-industrielle n'a jamais été poussée à fond...

Si l'acroléine a déjà attiré l'attention en 1976 avec la plus grosse pollution du Rhône (le contenu d'un wagon de 20 tonnes s'était alors répandu dans le fleuve)...

Le maire d'Oullins, M. Roland Bernard, premier secrétaire du parti socialiste du Rhône, a adressé une lettre au préfet du Rhône...

TRANSPORTS

AU CONGRÈS DE LA F.N.T.R.

M. Le Theule annonce une libéralisation de la réglementation routière

M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui présidait le jeudi 12 octobre à Paris, la séance de clôture du 23^e congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.)...

L'objectif des pouvoirs publics est d'accroître la responsabilité des chefs d'entreprise dans le cadre d'une économie de marché...

Toutefois, le ministre des transports a évoqué la nécessité de « revoir » le rôle de la F.N.T.R. et d'actualiser son rôle de « réactif »...

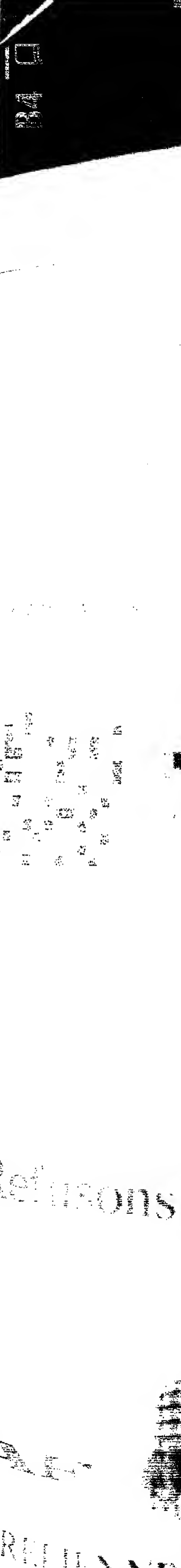
LES MARINS EN TAMENT UNE GRÈVE

DE QUARANTE-HUIT HEURES

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les marins de la flotte de commerce sont appelés à faire grève pour quarante-huit heures à partir de ce vendredi 13 octobre...

DES GRÈVES LOCALES SE POURSUIVENT À LA S.N.C.F.

Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. de la région de Lyon, qui étaient mis en grève mercredi 11 octobre à 17 heures, ont repris, comme prévu, le travail vendredi matin.



Vertical text on the right side of the page, including 'Réactions' and 'LES AGRICULTEURS'.

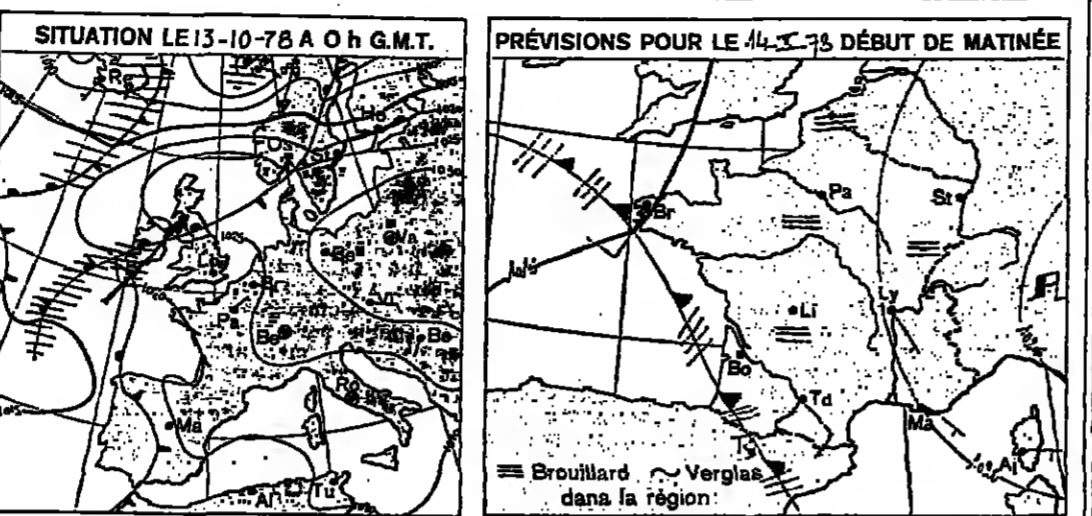
سكنا من الامل

AUJOURD'HUI

Visites, conférences

SAMEDI 14 OCTOBRE
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'Exposition, Grand Palais, Mme Bouquet...

MÉTÉOROLOGIE



Evénement probable du temps en France entre le vendredi 13 octobre à 9 heures et le samedi 14 octobre à 24 heures: Le régime de hautes pressions...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2203
HORIZONTALLEMENT
I. D'une façon qui ne manque pas d'agrément...

Word search grid with letters and numbers 1-15.

VERTICALEMENT
1. Opération familière à ceux qui ont l'habitude de faire de l'esprit...

LOTTO TIRAGE N° 41 DU 11 OCTOBRE 1978

Lotto numbers: 4, 14, 29, 33, 48, 49. Numéro complémentaire: 3.

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 15)
6 BONS NUMEROS 1 667 363,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire 138 946,90 F
5 BONS NUMEROS 8 492,50 F
4 BONS NUMEROS 125,00 F
3 BONS NUMEROS 10,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 18 OCTOBRE 1978
VALIDATION JUSQU'AU 17 OCTOBRE 1978 APRES-MIDI

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur convention de saisie Pal. Just. Paris, lundi 23 oct. 1978, 14 h. UN LOT LOCAL CCIAL Lot n° 1 du règlement de copropriété...

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE de BOBIGNY, le MARDI 24 OCTOBRE 1978, à 13 h. 30, EN 5 LOTS 1er Lot PROPRIÉTÉ à NOISY-LE-SEC...

VENTE sur saisie immobilière au PALAIS DE JUSTICE à Nanterre, le MERCREDI 25 OCTOBRE 1978 à 14 heures - EN UN LOT 3 LOCAUX 20 EMPACEMENTS DE PARKING...

VENTE au PALAIS DE JUSTICE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h. DEUX PARCELLES DE TERRE à CONCA CORSE DU SUD - L'entité « ALTURA »...

VENTE au PALAIS DE JUSTICE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h. IMMEUBLE à CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (Hauts-de-Seine)...

VENTE au PALAIS DE JUSTICE à PARIS, le LUNDI 23 oct. 1978, à 14 h. UN IMMEUBLE situé à PARIS (11e) 4, rue René-Villermé...

VENTE sur convention de saisie au PALAIS DE JUSTICE à Paris, le LUNDI 23 OCTOBRE 1978, à 14 heures ONZE LOGEMENTS et HUIT CAVES SIS à PARIS (19e) - 113, rue de Crimée...

VENTE SUR VOLLE ENCHÈRE à l'audience des Criées du Tribunal de Grande Inst., à EVRY, rue des Mazères, le MARDI 24 OCT. 78, à 14 h. d'UN IMMEUBLE à ORMESSON-sur-MARNE...

Refusons l'uniformité. LES AURELIENNES, des immeubles différents. 41, avenue d'Italie, Paris 13e. Includes image of a cow and a modern apartment building.

Vente sur Saisie Immo. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazères, le MARDI 24 OCTOBRE 1978 à 14 h. PAVILLON type EVRY situé à MENECY (Essonne)...

Vente sur Saisie Immo. au Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazères, le MARDI 24 OCTOBRE 1978 à 14 h. MAISON D'HABITATION SIS à ONCY-sur-ÉCOLE (Essonne)...

VENTE sur saisie immobilière au TRIBUN. de GRANDE INSTANCE à Paris, le Jeudi 26 octobre 1978, à 14 h. EN UN SEUL LOT UN APPARTEMENT au 1er étage, avec Cave et Emplacement de voiture, SIS à PARIS (19e)...

صحة من الاصل

CRÉDIT

Durcissement de l'encadrement pour les grandes banques assouplissement pour les petites

Tout en durcissant l'encadrement du crédit pour les banques, du moins les moyennes et les grandes, les pouvoirs publics ont jeté les premiers jalons d'un assouplissement du système en « désencadrant » totalement ou partiellement les petits établissements, pour la grande majorité situés en province. Ce faisant, ils s'attachent à trois objectifs fondamentaux en matière d'évolution du système financier : développement de la concurrence, renforcement des fonds propres, décentralisation.

● La consommation de carburant en France pour les neuf premiers mois de l'année a progressé de 1,6 % par rapport à la période correspondante de 1977.

respectivement 98, 100 et 101 ; su 30 juin, 100 (contre 101), 103 (contre 104), 104 (contre 105). De plus, 8 milliards de francs de dépense supplémentaire devront être « stabilisés » par la banque auprès de l'Institut d'émission pour réduire des liquidités gonflées par les entrées de devises.

Environ cent soixante-quinze établissements, pour le plus part provinciaux, et représentant moins de 1 % de l'en-cours total des crédits distribués, devraient bénéficier de cette mesure.

Parallèlement, le capital minimum des banques, incluant depuis 1972, a respectivement 2,5, 5 et 10 millions de francs suivant les catégories, sera doublé au 31 décembre 1979 et augmenté de 50 % le 31 décembre 1982.

drement dont bénéficiera un établissement au prorata de l'augmentation de ses fonds propres est porté de 100 % à 150 %.

Ces deux mesures constituent l'amorce d'une évolution du système actuel, dans lequel les fonds propres sont très faibles par rapport aux crédits accordés, à l'inverse de ce qui se passe en Allemagne fédérale ou aux Etats-Unis. Ainsi, les 2,7 milliards de fonds propres de la B.N.P. représentent 1/4 du total de son bilan consolidé, contre 3,2 % pour la Dresdner Bank, 4,10 % pour le Citibank américaine et 5,85 % pour le National Westminster (numéro 2 anglais). Cette situation, plus gênante pour les petits et moyens établissements que pour les grandes banques nationalisées, qui ont toujours bénéficié d'une garantie implicite de l'Etat, est considérée comme anachronique par les autorités monétaires.

Ambitieux suivant les uns, bien réduites suivant les autres, ces mesures constituent le minimum de ce que peuvent faire les pouvoirs publics dans la conjoncture actuelle. Compte tenu de la structure du système français, étroitement tributaire de la Banque centrale pour des raisons historiques, seul un encadrement quantitatif sévère peut permettre aux pouvoirs publics d'agir sur la création monétaire par les banques. Tout assouplissement d'un encadrement brutal et sclérosant ou bénéfices d'une régulation souple par les taux, adoptée pendant quelques mois en 1972, et jugée trop dangereuse pour les établissements, passe par une refonte en profondeur, dont la mise en œuvre sera longue. Elle visent seulement de commencer.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ COMMUN

La Commission de Bruxelles est invitée à accélérer le redéploiement industriel des Neuf

Rome. — Un large accord pour que la politique de redéploiement industriel en Europe soit mise en œuvre au niveau communautaire, c'est-à-dire sur un plan par la Commission de Bruxelles, l'affirmation répétée par tous que la politique économique communautaire manquera à sa mission et au bout du compte, échouerait si un effort sérieux n'était pas enfin consenti pour promouvoir l'industrialisation des régions sous-développées de la C.E.E. (Mezzogiorno

et demain Portugal, une partie de l'Espagne et de la Grèce) ; l'idée généralement répandue et pour ainsi dire légitimée que la relance de l'emploi n'est pas pour demain : tels sont les principaux enseignements d'un colloque organisé le 10 octobre à Rome par l'IRI, le grand holding italien public, sur le thème : « L'industrie européenne face à la nouvelle division internationale. »

Pour sortir de la crise, a expliqué M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle à qui il incombe de lancer le débat, la Communauté doit exporter et, pour cela, rester compétitive. Compte tenu de ses handicaps (notamment une hausse des coûts salariaux plus forte en Europe qu'ailleurs), la seule réponse pour restaurer une pleine compétitivité est le redéploiement industriel dans la Communauté. « Le moteur du redéploiement qui commande aussi la reprise, c'est l'investissement. » Or l'industrie privée n'investit guère (voir le Monde du 11 octobre). Selon M. Davignon, cette inhibition des entreprises s'explique « par les incertitudes qui obscurcissent l'horizon de l'observateur économique... Le rôle des pouvoirs publics est de toute évidence de réduire les incertitudes de caractère politique. » C'est à quoi s'emploie la Communauté, en mettant en place un système monétaire européen (S.M.E.), et en relançant les actions sectorielles.

« La Commission européenne doit participer à l'action ; le temps où nous étions de simples conseillers est révolu ; la Commission a désormais des responsabilités opérationnelles. La concertation entre les politiques nationales, c'est au départ qu'elle doit se faire ; il faut éviter les faits accomplis, éviter que le rôle de la Commission consiste à réconcilier des programmes contradictoires », a affirmé M. Davignon.

De notre envoyé spécial

L'écho est favorable. M. Carli, l'actuel président de la Confindustria (le patronat italien) appelle de ses vœux l'intervention bruxelloise. « A condition, souligne-t-il, que la commission ne se contente pas de réinventer les programmes sectoriels imaginés par les pays membres, mais, au contraire, prenne l'initiative. » M. Bonaccini, un des dirigeants de la C.G.I.L. (le principal syndicat italien) et M. Napolitano, qui est membre de la direction du parti communiste italien, admettent « qu'une évaluation européenne des problèmes s'impose ».

L'accord sur l'utilité d'une politique industrielle est donc très général. Mais les ardeurs de tous bords s'essouffent d'une condition : la Communauté doit enfin faire le nécessaire pour promouvoir ses régions sous-développées. « Le Midi n'est pas un boulet aux pieds, mais au contraire un ajout », affirme, de son côté, M. Giovanni Agnelli. « On assiste, explique le président de la Fiat, à une « tertiarisation » des régions fortes qui deviennent de plus en plus des centres de conception ; sur le plan industriel, on se contente d'y assembler des produits qui ont été fabriqués ailleurs. La recherche de zones complémentaires se fait aujourd'hui en dehors de l'Europe avec les risques que cela comporte. A l'avenir, c'est dans le Mezzogiorno, plus libéré, car régi par les lois de la Communauté et bénéficiant de la

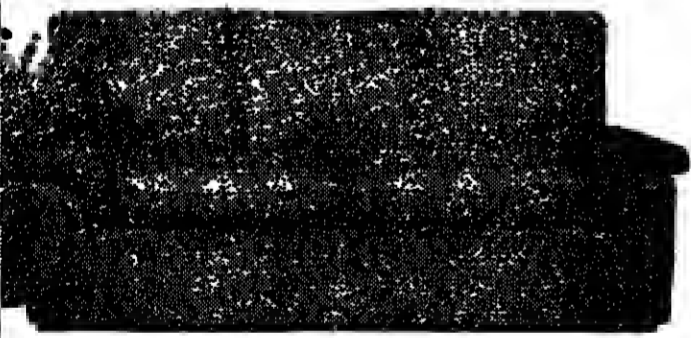
garantis du reste de l'Italie, qu'il faut localiser les nouveaux investissements industriels ; sinon on assistera bientôt à de nouvelles migrations massives de travailleurs méridionaux avec tous les inconvénients que cela comporte. » Le professeur Saraceno, économiste et spécialiste des questions méridionales, conseiller de l'IRI, observe que la Communauté à douze « aura un caractère nettement dualiste » : ces régions sous-développées (à distinguer des régions seulement en retard) comptent cinquante millions d'habitants ; il y voit une chance que les problèmes du Mezzogiorno soient enfin pris en considération à Bruxelles.

Et l'emploi ? M. Bonaccini a répondu de manière opportune que pour lui, syndicaliste, « c'est là le problème essentiel de notre temps ». M. Davignon, tirant les conclusions du débat, n'a cependant laissé guère de place aux illusions : « Il n'y aura pas de réembauche dans l'industrie, si elle se trouve dans une situation où il ne peut pas produire. Ce qu'il faut, en premier lieu, c'est circonscire le marché. Il apparaît de plus en plus évident que l'adaptation structurelle de l'industrie n'entraînera pas d'amélioration de l'emploi, bien au contraire. Ce qu'on peut faire dans l'immédiat, c'est alléger la situation (créations d'emplois dans les services collectifs, par exemple) pour montrer qu'il n'y a pas de situation bloquée. »

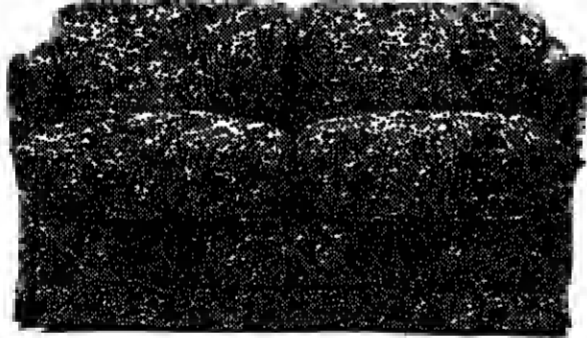
PHILIPPE LEMAITRE.

Certains pensent "Roche-Bobois c'est beau mais c'est cher." Nos canapés commencent à 1.670F

Nous venons de programmer avec nos usines des marchés qui nous permettent de vous faire bénéficier du 10 Octobre au 30 Novembre d'un tarif préférentiel sur 6 canapés Roche-Bobois. Compris tenu de leurs qualités et de leurs prix, ces 6 "oscar 79" nous semblent être les plus compétitifs et les plus intéressants, chacun dans sa catégorie.



L'Oscar du Cuir Véritable. 5.270 F. Canapé 2 places (160 x 80 x 90) en cuir pleine fleur. Existe en 3 couleurs de cuir. Fauteuils, poufs et canapés 3 places assortis. Le canapé 3 places (220 x 80 x 90) 6.065 F.



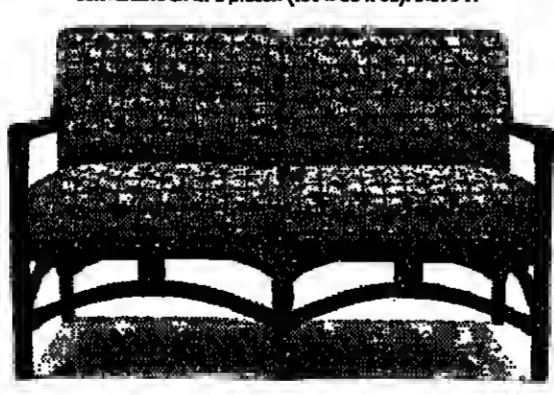
L'Oscar du Meilleur Prix. 1.670 F. La housse du canapé (135 x 88 x 62) piquée et matelassée s'enlève complètement pour se nettoyer. 4 coussins indépendants avec fermettes à glissière. Tissu Herbolier exclusif 100% coton. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places convertible en lit 2 places. (160 x 88 x 62). 3.095 F.



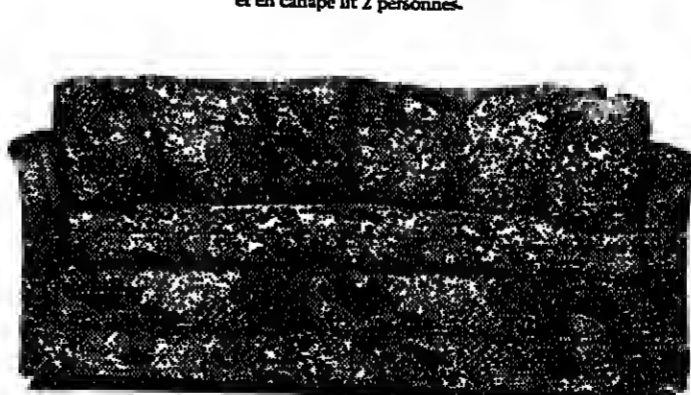
L'Oscar du Déhoussable. 3.880 F. Canapé 2 places haut dossier (190 x 95 x 88) entièrement déhoussable. Recouvert en tissu 100% coton. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places (205 x 95 x 88) 4.510 F, et en canapé lit 2 personnes.



L'Oscar du Tout Mousse. 2.520 F. Canapé 2 places avec tête (142 x 96 x 79). Tout mousse, recouvert de velours et passepoil de cuir. Chauffeuse, pouf et angle assortis. La chauffeuse (90 x 96 x 79) 1.680 F.



L'Oscar du Rotin. 2.375 F. Canapé (124 x 70 x 75) en liane des Philippines teintée, figures cuir. 15 coloris dont 5 coloris bois et 10 coloris doré rouge Fêkin, miel et prune. Coussins capitonnés 100% coton. Housse avec fermettes à glissière. Fauteuils, chauffeuses et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. (186 x 70 x 75). 3.275 F.



L'Oscar du Tissu à Motifs. 4.390 F. Canapé (166 x 98 x 60) style "Nouvelles Anglaises". La grande originalité de ce matelassage est d'être piqué en suivant les motifs du tissu. Le même dessin existe en 3 harmonies dominantes : bleu, jaune et rouge. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. (180 x 98 x 60). 5.440 F.

Les oscar 1979

ROCHE-BOBOIS

A Paris, 10 à 18, rue de Lyon - 92-98, bd de Sébastopol - 193 et 207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande-Armée. En banlieue, Athis-Mons, 37, route de Fontainebleau Bourg-la-Reine, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne - St-Germain-en-Laye, 98 rue L. Désoyer - Versailles, 6 rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.

صدا من العمل

SOCIAL

F.O. DEMANDE A M. BOULIN DE S'OPPOSER AUX 1 212 LICENCIEMENTS AUX CHANTIERS DE LA CIOTAT

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse organisée ce jeudi 12 octobre, le syndicat F.O. des chantiers navals de La Ciotat a annoncé qu'il avait formé un recours hiérarchique auprès du ministre du travail et de la participation, pour que celui-ci refuse l'autorisation de licenciement collectif de mille deux cent douze salariés actant...

MANIFESTATION A NANTES A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. BOULIN

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, le jeudi matin 16 octobre, à Nantes, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., du P.C. et du P.S., à l'occasion de la visite de M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, venu présenter le second Pacte pour l'emploi des jeunes. Les manifestants ont dénoncé la prétendue ouverture sociale du gouvernement à M. Alain Chenard, député maire de Nantes (P.S.), qui participait au meeting, avait refusé de rencontrer M. Boulin.

COMMENT CONTROLER LES FRAIS DE TELEPHONE ?

Journée d'information le 19 octobre à Paris. Des responsables d'entreprises décriront leurs expériences et répondront aux questions. 13 fournisseurs exposeront les matériels agréés par les PTT. S'adr. à l'AFUTT - 970-09-11 6, rue de Penthièvre, 75008 Paris

La décision sur l'aciérie de Neuves-Maisons est retardée de plusieurs semaines

La tension demeure vive à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), où une faulx en coliers d'environ deux mille cinq cents personnes — comme nous l'indiquent nos correspondants Camille Fradet et Jean-Charles Bourdier — a manifesté son mécontentement, le jeudi 12 octobre, dans l'attente d'une décision sur la construction de l'aciérie à oxygène.

Metz. — Le sort réservé à l'aciérie de Neuves-Maisons et à ses trois mille deux cents salariés ne sera pas connu avant plusieurs semaines. Au cours d'un comité d'établissement particulièrement agité (les ouvriers ayant envahi la salle de réunion), le directeur général de Chiers - Châtillon, M. Robert Rousseau, a, en effet, annoncé, le jeudi 12 octobre, qu'un délai de quelques semaines sera nécessaire pour poursuivre les études. Le délai de trois mois de suspension provisoire de la construction n'étant pas suffisant pour prendre une décision. C'est le 13 juillet dernier que la Société sidérurgique Châtillon - Neuves-Maisons avait pris la décision d'interrrompre la construction de l'aciérie « en attendant les résultats d'une étude décidée pour examiner les possibilités d'une plus grande coordination des activités industrielles et commerciales d'Usinor et de Châtillon-Neuves-Maisons ».

Pour marquer cet anniversaire, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. - Siderstat ont organisé, lundi dernier, la réunion, pour le vendredi 13, d'un comité extraordinaire d'établissement qui devait s'accompagner d'une manifestation de la population devant l'usine. La direction a avancé à jeudi la réunion de ce comité, ce qui n'a pas empêché les syndicats d'organiser un meeting qui a regroupé environ deux mille cinq cents personnes. Les trois syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures qui a déjà commencé jeudi au poste de 20 heures. « Il s'agit là d'une grève sur le tas qui comportera un meeting dans l'usine, ce vendredi à 15 heures, permettant de décider de la suite de l'action qui, de toute façon, ce que l'on a compris, devrait être dure et recadrée de multiples formes », a notamment déclaré la C.G.T.

Après la C.G.T. et la C.F.D.T.

F.O. SE PRONONCE POUR UNE GREVE GENERALE DANS LES P.T.T. LE 25 OCTOBRE

La fédération Force ouvrière des P.T.T. a annoncé, dans la soirée du jeudi 12 octobre, qu'elle appellait ses adhérents à cesser le travail le 25 octobre. Cette décision reconstruit le front syndical contre le gouvernement. En effet, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des postes et des télécommunications ont décidé d'arrêter leurs actions sur quatre jours. Ainsi les chèques postaux et la Caisse nationale d'épargne seront affectés, le 24 octobre, par des mouvements de grève. Ce sera au tour des centres de tri et des services ambulants, le 26, les services d'exploitation des télécommunications, et le 27, les services techniques des télécommunications seront le théâtre de débrayages. Après avoir envoyé plusieurs délégations auprès des autorités intéressées, les syndicats du personnel du centre de tri postal de Paris-Brume semblent avoir appelé les agents à reprendre le travail à l'issue de quarante-huit heures de perturbations. Selon la direction de l'établissement, la situation y était redevenue normale dans la soirée du 12 octobre. Cet ensemble de grèves tournantes gêneront peu les usagers des services téléphoniques, à l'exception de ceux qui verront leur téléphone tomber en panne pendant cette période. En revanche, le courrier subira d'importantes perturbations.

LA C.F.D.T. : M. Raymond Barre renforce l'attitude négative du patronat

« En déclarant au conseil des ministres que l'augmentation des salaires en 1979 ne devra pas dépasser celle des prix, estime la commission exécutive de la C.F.D.T., le premier ministre instaure une nouvelle fois sur le déroulement des négociations. Ce faisant, il renforce l'attitude négative du patronat. » Dans ces conditions, poursuivent les délégués, l'actuel développement des luttes « manifeste la volonté de changer concrètement la situation des travailleurs (...) concrétise la politique d'action impulsée par la C.F.D.T. (...) et en confirme la validité ». Et la C.F.D.T. lance un appel à l'intensification de l'action. C'est précisément pour obtenir du premier ministre qu'il cesse ses interventions incitant le patronat à résister aux revendications des travailleurs sur les salaires, la durée du travail, etc. que le bureau de la C.F.D.T., le 6 octobre, a décidé de demander rendez-vous à M. Barre. De leur côté, les quatre fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C., constatant « la faiblesse des propositions patronales sur la rémunération annuelle garantie » rappellent « l'urgence d'aborder au niveau national les revendications prioritaires des métallurgistes ».

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE OFFICE NATIONAL DU TOURISME TUNISIEN

AVIS DE PRÉSÉLECTION INTERNATIONALE

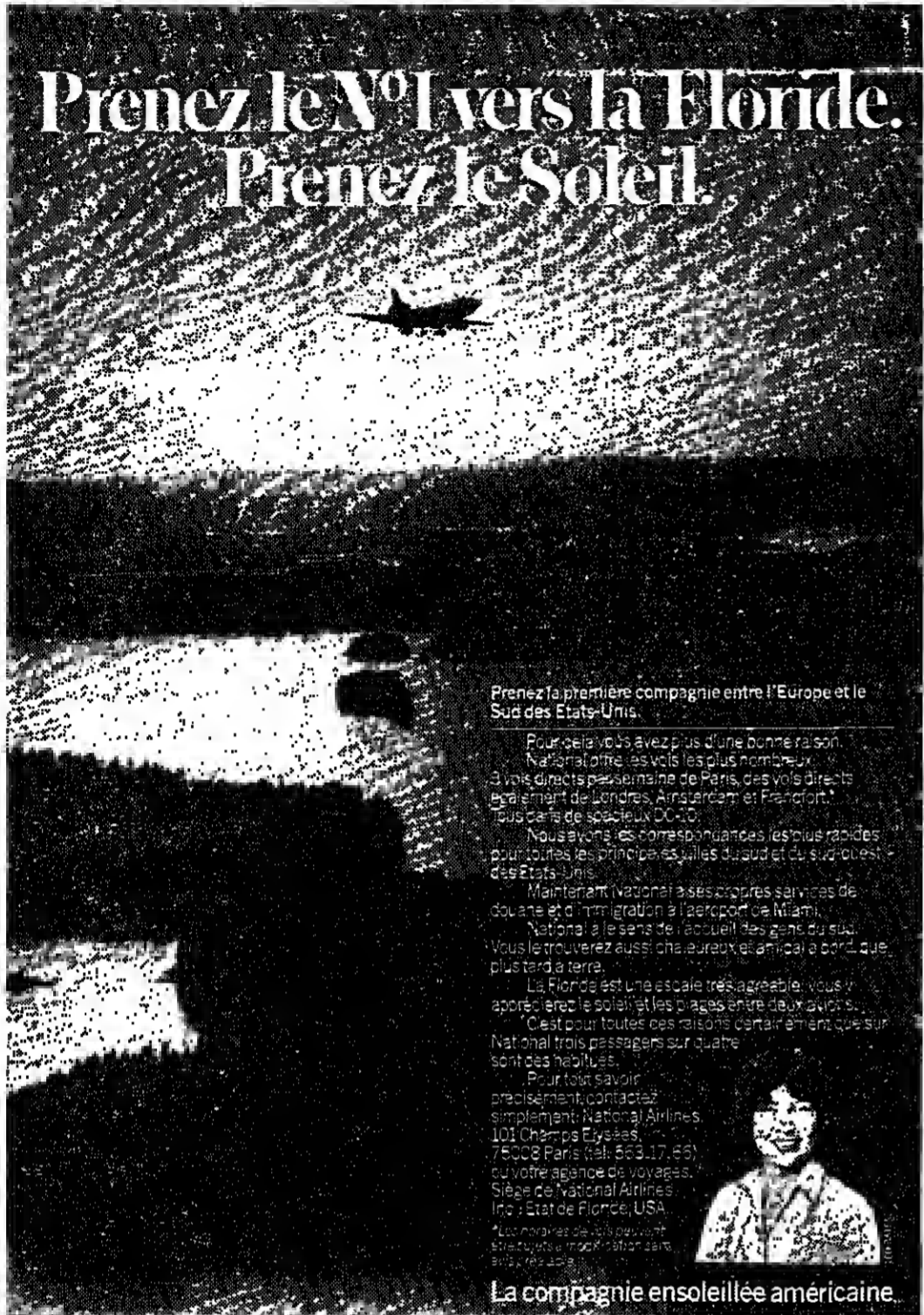
I. - INDICATIONS GÉNÉRALES. Dans le cadre de l'équipement d'une Ecole Hôtelière et d'un Hôtel d'Application à Hammamet et à Sousse, l'Office National du Tourisme Tunisien envisage de présélectionner les entreprises susceptibles de participer aux appels d'offres restreints pour la fourniture du matériel indiqué ci-après : - Audio-visuel ; - Mécanographique ; - Téléphonique ; - De diffusion de musique ; - D'imprimerie ; - De Bureau ; - Mobilier ; - Linge ; - Électroménager ; - Verrerie ; - Faïence ; - Couverts, coutellerie ; - Platerie de cuisine divers. Batterie de cuisine divers. Les travaux sont liés avec le concours de la Banque Mondiale (BIBAD). II. - QUALIFICATION. a) Seuls seront autorisés à participer à ses appels d'offres les Entreprises ou Groupements d'Entreprises qualifiés des pays membres de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement et la Suisse. b) Les Entreprises désireuses de participer à ces Appels d'Offres devront faire acte de candidature avant le 30 novembre 1978 auprès de M. le Président-Directeur général de l'Office National du Tourisme Tunisien, 1, avenue Mohamed-V - TUNIS. Elles devront envoyer un Dossier de présélection rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes : 1) Déclaration d'intention précisant le (ou) le (s) et le (ou) le (ou) les sous-int (s) au (x) quel (s) l'Entreprise désire soumissionner. 2) Renseignements sur les Statuts de l'Entreprise et son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années. 3) Références en matière de travaux analogues à ceux demandés et datant de moins de cinq ans. III. - ORGANISATION DE LA PRÉSÉLECTION. L'Office National du Tourisme Tunisien avisera les Entreprises agréées de leur présélection et leur précisera les conditions dans lesquelles elles pourront se procurer le Dossier d'appel d'offres. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la Direction de l'Aménagement et de la Construction de l'O.N.T.T., 51, avenue de la Liberté - TUNIS.

LA BOF! dans le prochain numéro DU NOUVEAU observateur

FORD 79 L'EFFICACITE PREND LA ROUTE. FORD SÉRIE A, FORD SÉRIE D, FORD TRANSCONTINENTAL. Cabine spacieuse et d'accès facile. Faible hauteur de chargement. Nombres possibilités d'utilisations. 4 emplacements et 2 moteurs Diesel. Nouvelle forme des sièges pour un plus grand confort. Nouveau tableau de bord type "voiture". Permis tourisme pour la version 3,5 T de P.T.C. 5 moteurs, 3 boîtes de vitesses, 6 emplacements sur certains modèles. Cabine basculante 3 places à plancher plat. Rayon de braquage et maniabilité remarquables. Les nouveautés 79 Nouveaux phares à lode rectangulaires. Tableau de bord fonctionnel, nouveau tissu des sièges, meilleureinsonorisation de la cabine. Une consommation réduite. Garnitures de frein "longue durée". En option : ventilateur débrayable. Un véhicule plus économique. Les meilleurs éléments : moteurs CUMMINS, boîtes FULLER, pont ROCKWELL. Cabine basculante et suspendue en 4 points. Les nouveautés 79 Moteurs CUMMINS, nouvelle version formule E: 244, 274, 320, 352 ch DIN : jusqu'à 10 % d'économie de gas-oil suivant le moteur. Un décor de cabine plus agréable : tableau de bord gris ardoise, nouveau tissu des sièges. Un profil plus racé : calandre noire et en option, bandeaux de couleurs personnalisés. Périodicité de vidange portée à 30 000 km* * Excepté pour le 352 ch DIN. Ford France S.A., 344 avenue Napoléon Bonaparte, 92506 Rueil-Malmaison. Tél. 977.05.05.

صكنا من الامم

Prenez le N°1 vers la Floride. Prenez le Soleil.



Prenez la première compagnie entre l'Europe et le Sud des Etats-Unis.

Pour cela, vous avez plus d'une bonne raison. National offre les vols les plus nombreux, 3 vols directs hebdomadaires de Paris, des vols directs hebdomadaires de Londres, Amsterdam et Frankfurt, tous dans de spacieux DC-10.

Nous avons les correspondances les plus rapides pour toutes les principales villes du Sud et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Maintenant, National bases ses propres services de soutien et d'immigration à l'aéroport de Miami, National a le sens de l'accueil des gens du Sud. Vous le trouverez aussi chaleureux et amical à bord que plus tard à terre.

La Floride est une escale très agréable, vous y apprécierez le soleil et les plages entre deux avions.

C'est pour toutes ces raisons certainement que sur National trois passagers sur quatre sont des habitués.

Pour tout savoir précieusement contactez simplement National Airlines, 101 Champs Elysées, 75008 Paris (tél. 563.17.65) ou votre agence de voyages.

Siège de National Airlines
101 Champs Elysées, USA
Pour réserver contactez
National Airlines

La compagnie ensoleillée américaine.

National Airlines

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● Le groupe Dollfus-Mieg (3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires) renforce ses positions en Allemagne fédérale. Il prendra, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Koellin-Baumgartner et Cie (K.B.C.) le contrôle des sociétés Zell-Schoenau (marque Irisette) et Moewe, qui appartenaient jusqu'à présent au groupe allemand Adolff. Ces deux firmes sont spécialisées dans le linge de maison (litière et serviettes-éponges) et réalisent ensemble un chiffre d'affaires de plus de 400 millions de francs. Dollfus-Mieg améliore ainsi sa donne en Allemagne fédérale, où K.B.C. occupe déjà une forte position dans l'impression sur tissu, mais aussi sur le marché du linge de maison, où il va se classer au premier rang européen.

● M. Trigano, manager de l'année. — M. René Monory, ministre de l'économie, a remis, jeudi 12 octobre, à M. Gilbert Trigano, président du Club Méditerranée, le diplôme de « manager de l'année 1978 », décerné par les lecteurs du *Nouvel Economiste*. M. Trigano succède ainsi à M. Laurent Boix-Vives, P.-D. G. (1977) et à M. Roger Mairin, P.-D. G. de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, « manager 1977 ».

Automobile

● Mme Giscard d'Estaing a visité le jeudi 12 octobre le

soixante-cinquième Salon de l'automobile où elle s'est particulièrement intéressée aux problèmes de la sécurité routière ainsi qu'aux véhicules spécialement conçus pour les handicapés moteurs. M. Giraud visitera, pour sa part, le Salon ce vendredi 13 octobre à 15 heures.

Etranger

ETATS-UNIS

● Le taux de base bancaire aux Etats-Unis vient à nouveau d'être relevé; il retrouve les taux pratiqués au début de 1975. C'est la Chase Manhattan qui a décidé jeudi 12 octobre de porter de 9,75 à 10 % l'intérêt minimum demandé à sa clientèle industrielle et commerciale. Cette décision va être rapidement imitée par les autres banques. Depuis le début de 1978, le *prime rate* est ainsi passé de 7,75 % à 10 %. Les experts sont presque unanimes à prédire que l'escalade se poursuivra. Rappelons que le taux record avait été atteint pendant l'été 1974 avec 12 %. — (Agefi.)

PAYS BAS

● La banque centrale des Pays-Bas devait relever ce vendredi 13 octobre son taux de l'escompte d'un point, le portant de 5,50 à 6,50 %. Déjà, le 28 septembre, le taux de l'escompte néerlandais avait été relevé d'un point (4,5 à 5,5 %).

Social

● Pour combattre l'immigration clandestine, la Commission de la C.E.E. a soumis au Parlement européen, à Strasbourg, une proposition suggérant que les Neuf harmonisent leurs politiques dans ce domaine, même si les législations du travail dans les Etats membres, sont loin d'être uniformes. On notera que cette initiative de la Commission survient longtemps après les mesures de contrôle instaurées dans la plupart des Etats membres, notamment en France et en République fédérale d'Allemagne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ haic	+ haut	Rep. + ou dép. —	Rep. + ou dép. —	Rep. + ou dép. —	Rep. + ou dép. —	Rep. + ou dép. —	
\$ E.-U. ...	2,2623	2,2673	- 115	- 68	- 185	- 140	- 490	- 430
£ can. ...	3,6610	3,6665	- 98	- 57	- 157	- 108	- 343	- 217
Yen (100) ...	2,2821	2,2892	+ 56	+ 97	+ 142	+ 189	+ 463	+ 528
DM 2,2772	2,2831	+ 58	+ 93	+ 133	+ 173	+ 454	+ 510	
Florin ... 2,0962	2,1010	- 162	- 162	- 250	- 207	- 287	- 298	
F. E. (100) 14,4555	14,4820	- 1290	- 1628	- 1820	- 1928	- 2208	- 1871	
F. S. 2,2678	2,2757	+ 147	+ 187	+ 316	+ 363	+ 1020	+ 1090	
L. (1 000) ... 2,2386	2,2388	- 473	- 339	- 823	- 630	- 2019	- 1302	
F. franc. ... 6,4737	6,4389	- 435	- 347	- 729	- 709	- 2238	- 2140	

TAUX DES EURO-MONNAIES

	2 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/2	3 3/8	3 7/8	3 7/16	3 13/16
\$ E.-U. ...	8 3/4	9 1/8	9 5/8	10	9 5/16	9 11/16	9 13/16	10 3/16
Florin ...	13 7/8	13 1/8	13 5/8	13 3/8	13 1/8	13 7/8	10 5/8	11 3/8
F. E. (100) ...	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	10 1/2	11 1/2
F. S.	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8	1 1/8
L. (1 000) ...	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4	11 3/4
F. franc. ...	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8

Vous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de machine par une grande banque de la place.

PARIS COPENHAGUE

NON STOP
SUR DC 9
3 FOIS
CHAQUE
JOUR
AVEC

SAS

742.06.14

26 villes en Scandinavie
par Scandinavian Airlines

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT
ET DE L'ENVIRONNEMENT

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

**POUR LA CONSTRUCTION ET LE FINANCEMENT
DE 6.000 LOGEMENTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES**

Le République du Sénégal, dans le cadre de son V^e Plan de Développement, a l'intention de réaliser un programme de 6.000 logements sociaux et économiques dans la région du Cap-Vert.

Le programme sera réalisé en quatre tranches d'égale importance, sur une période de quatre ans. La superficie globale construite sera de l'ordre de 600.000 mètres carrés, répartie en logements individuels et collectifs. Le système de construction retenu sera de type traditionnel.

Les maîtres d'ouvrage du programme sont deux Organismes placés sous la tutelle de l'Etat : l'Office des Habitations à Loyer Modéré (O.H.L.M.), et la Société Immobilière du Cap-Vert (S.I.C.A.P.).

Le financement de ce programme devra être assuré par un prêt à long terme assorti d'un différé d'amortissement correspondant à la période de construction.

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la Société Immobilière du Cap-Vert, Rond-Point de l'Unité Africaine, B.P. 1.094, DAKAR, à partir du 25 octobre 1978, moyennant le versement d'une somme de 150.000 Francs C.F.A.

Les propositions doivent être adressées avant le 5 mars 1979, à 18 heures au plus tard, sous enveloppe double, au Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (Direction de la Construction et de l'Habitat, 72, boulevard de la République - DAKAR.

PETROLEO BRASILEIRO S.A. — PETROBRAS RIO DE JANEIRO (BRÉSIL)

AVIS D'APPEL D'OFFRES COMPÉTITIF SUPEX - 03/78

- Petrobras annonce l'ouverture d'un appel d'offres compétitif pour l'exploration pétrolière de zones situées dans la région brésilienne ou bord de la mer ainsi qu'en pleine mer.
- Les contrats correspondants seront exécutés sous forme de contrats de service; la rémunération de l'entrepreneur se fera sous réserve qu'il arrive ou stode de la production commerciale pour les champs qu'il aura découverts et mis en développement.
- Les sociétés intéressées ayant une longue expérience dans ces domaines de l'industrie pétrolière devront se mettre en contact avec Petrobras pour obtenir la formule d'inscription, à l'une des adresses ci-dessous :
— Av. Republica do Chile, 65-23 Andar sala 2339 Rio de Janeiro - Estado de Rio de Janeiro (Brésil).
— 77 South Audley Street - 2nd floor - London W1Y (Angleterre).
— 1221, Avenue of the Americas - 22nd floor - New York, N.Y. 10020 USA.
— 66, avenue des Champs-Élysées, 8^e étage, Paris 75008 (France).
- Ce formulaire d'inscription sera rempli par la société intéressée, qui le renverra à l'une des adresses ci-dessus, ou plus tard le 10 novembre 1978, à 17 heures (heure locale).
- Chaque société sera informée à partir du 4 décembre 1978 du résultat de la sélection préliminaire et des conditions de base auxquelles elle devra se soumettre pour pouvoir déposer ses offres.
- La participation à ladite sélection préliminaire n'implique pas (et ne sera pas censée impliquer) que sont accordés à l'une des sociétés intéressées toute garantie, privilège ou droit d'aucune sorte. Il est bien entendu que Petrobras est entièrement libre d'annuler, refaire ou se dispenser de ladite sélection préliminaire à son entière discrétion, ou d'inviter toute société qu'elle pourrait choisir à faire une demande contractuelle pour l'exécution des prestations mentionnées dans la présente annonce.

Rio de Janeiro, le 10 octobre 1978,
Direction des Contrats d'Exploration
SUPEX

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 12 OCTOBRE

Chute des métallurgiques Très vif repli général

La cote française qui restait à brillamment depuis une dizaine de séances a fini par craquer sur presque tous les fronts ce jeudi au Palais Brongniart. Une vague de ventes, pas seulement bénéficiaires, s'est abattue sur le marché et a entraîné l'ensemble des compartiments, après avoir d'abord durement touché le secteur métallurgique. En repli de 1,7 % dès l'ouverture de la séance, l'indice instantané a finalement fléchi d'environ 2,5 %.

Suspendus depuis le 20 septembre, les cotations de Demin N.E.L. et Chiers-Châtillon ont repris ce 12 octobre (voir ci-contre) dans certaines conditions, personne ne sachant bien ce que les titres de ces sociétés valent désormais. Retardé en raison de l'abondance des ventes, le cotage de Demin s'est finalement établi en baisse de plus de 30 %. Quant à Chiers, son prix s'est directement établi à 34 % au-dessous de son niveau précédent. A Nancy, en revanche, le titre Neuf-Maisons-Châtillon a fait l'objet d'une très vive demande.

Cette véritable descente aux enfers des valeurs sidérurgiques cotées à Paris a provoqué une brusque tension générale au Palais Brongniart et les ventes se sont étendues à d'autres titres n'ayant rien à voir avec ce secteur en difficulté. Les cotations de Celeres Lafayette et Institut Merieux ont également subi de fortes baisses avant d'enregistrer des replis respectifs de 3,5 et 6,5 %.

Simple accident de parcours, d'ailleurs prévisible et souhaité par beaucoup ? Une chose est sûre : contrairement aux replis précédents qui n'entraînaient pas le moral d'acheter des actions, cette baisse a suscité des inquiétudes nombreuses autour de la corbeille.

LONDRES Le repli s'accroît

Le repli du marché s'accroît en raison de la multiplication des échanges relatifs et de la crainte d'une hausse des taux. Baisse des mines d'or.

Table with columns: VALEURS, CLOTURE, COURS. Lists various stock prices and indices for London.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ETABLISSEMENTS LEROY. - Partie de 2,8 millions de francs au premier semestre 1978, après 10 millions de francs de bénéfices nets contre un bénéfice de 7,73 millions de francs en 1977. Les perturbation provoquées sur le marché des produits de particules par la fermeture d'usines de certains concurrents, la liquidation de stocks correspondants et la dégradation des prix de vente sont la cause de cette perte. Les perspectives de second semestre sont meilleures, notamment dans l'emballage et le contreplaqué, qui ont retrouvé une situation normale. Quant aux panneaux de particules, les replis de la consommation et la diminution de la capacité concurrentielle de production favorisent un début de reprise en ordre. D'OUVERTURE. - Bénéfices nets après impôt de 30 millions de francs, contre 14,4 millions de francs en 1977, après 13,2 millions de francs d'amortissements. Au 1er octobre, le carnet de commandes s'élevait à 9 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs.

ROBESCO. - Le dividende total de 1978 sera au moins égal au précédent.

NEW-YORK Repli

Après un vif progrès de mercredi, Wall Street s'est replié jeudi. L'indice Dow Jones revenant en dessous de 900 à 896,14 (-4,8%). Les ventes bénéficiaires ont été accentuées par l'élévation à 10 % de son taux de base (prime rate) par la Réserve Fédérale. Les opérateurs sont hésitants, surtout la douche fœtale de la hausse des taux, des variations du dollar et de nouvelles sociétés. I.R.M. annonce un bénéfice trimestriel en hausse de 20 % à 21,8 millions (15,80 dollars par action), les résultats annuels devant s'inscrire en nette progression : le titre n'a pas moins perdu 4 dollars.

Table with columns: VALEURS, COURS, DERNIER COURS. Lists various stock prices and indices for New York.

Table with columns: INDICES QUOTIDIENS, VALEURS FRANÇAISES, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE. Lists daily indices and market rates.

VALEURS Cours Dernier VALEURS Cours Dernier VALEURS Cours Dernier VALEURS Cours Dernier

Main table of stock prices and indices for various countries including Paris, London, New York, and other international markets.

BOURSE DE PARIS - 12 OCTOBRE - COMPTANT

Table of stock prices for the Paris stock exchange, categorized by sector and company.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market prices for various commodities and currencies.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and related financial data.

PARIS COPENHAGUE

ROBRAS

X-03.78

Rio de Janeiro

14 octobre 1978

